

**RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL
AU 30 JUIN 2011**

Société anonyme au capital de € 4 648 370 376
3, avenue Octave Gréard – 75007 Paris
542 019 096 RCS Paris

SOMMAIRE

1 —EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET TENDANCES	3
1.1 — Vue d'ensemble de la situation au premier semestre 2011	3
1.2 — Événements récents	4
1.3 — Principales opérations effectuées au premier semestre 2011.....	4
1.4 — Principales opérations effectuées en 2010	5
1.5 — Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations au premier semestre 2011	6
1.6 — Résultats consolidés pour le premier semestre 2011 par rapport au premier semestre 2010.....	14
1.7 — Résultats consolidés pour le premier semestre 2010 par rapport au premier semestre 2009.....	18
1.8 — Résultats par segment d'activités pour le premier semestre 2011 par rapport au premier semestre 2010	22
1.9 — Trésorerie et capitaux propres.....	26
1.10 — Obligations contractuelles et Engagements hors bilan	31
1.11 — Risques de marché.....	37
1.12 — Recherche et Développement	37
1.13 — Transactions entre parties liées.....	37
1.14 — Risques et incertitudes	37
1.15 — Perspectives	38
2 —ETATS FINANCIERS CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES NON AUDITES AU 30 JUIN 2011	39

1 — EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET TENDANCES

1.1 — VUE D'ENSEMBLE DE LA SITUATION AU PREMIER SEMESTRE 2011

Le marché des équipements de télécommunications et des services associés a continué à bénéficier d'un environnement économique globalement en hausse au cours du 1^{er} semestre 2011, même si certains aspects spécifiques de cette reprise économique restent des sujets de préoccupation :

- le rythme de la reprise économique est resté plutôt lent et inégal, avec une très faible croissance de l'emploi dans des marchés clés tels que les Etats-Unis ;
- les problèmes relatifs à des dettes souveraines en Europe ont continué à déstabiliser les marchés financiers et à menacer les politiques fiscales qui avaient contribué à stimuler la reprise économique ;
- la hausse de l'inflation est devenue une préoccupation croissante en Chine et dans certains autres pays émergents, où les autorités ont pris des mesures afin de ralentir la croissance économique.

Au-delà des grandes tendances économiques, les tendances du secteur ont continué à jouer un rôle très significatif dans les investissements en équipements de télécommunications et services associés au premier semestre 2011. Ces tendances sont pour la plupart celles qui dominent le marché depuis un certain temps. Parmi elles :

- la croissance massive des volumes de trafic de données, en particulier sur réseaux haut débit mobiles, liée à la pénétration accrue des smartphones, des tablettes et de la vidéo. Bien que cette tendance ait été particulièrement prononcée aux Etats-Unis, il y a des signes de plus en plus manifestes que cette croissance s'étend à d'autres régions du monde. Si la croissance des volumes de trafic sur les réseaux mobiles a conduit à des investissements en équipements de réseaux mobiles, celle-ci a également entraîné des investissements en équipements de réseaux fixes qui transportent eux aussi les données, via le mobile *backhaul*, les cœurs de réseau en mode paquet et les réseaux optiques par exemple ;
- une volonté accrue des fournisseurs de services de « monétiser » leurs investissements croissants pour bénéficier de nouvelles capacités, essentiellement en réduisant les dépenses opérationnelles et les immobilisations, et en facilitant le développement et l'offre de nouveaux services rentables ;
- la transformation des réseaux des fournisseurs de services en une architecture convergée, multi-services, tout-IP. Cette tendance est alimentée par certaines considérations financières (baisse des coûts), et par le fait qu'une architecture tout-IP permet de mieux gérer l'évolution de la nature du trafic, à savoir une transition de la voix vers la vidéo. Un aspect de la transition vers cette architecture tout-IP se reflète dans l'évolution des dépenses d'investissement de technologies traditionnelles vers le tout-IP.

Le résultat net de ces tendances s'est traduit par un niveau d'investissement globalement plus solide dans le marché des équipements de télécoms et des services associés au premier semestre 2011, avec néanmoins des différences significatives d'une région à l'autre, et d'une technologie à l'autre, différences qui se sont reflétées dans notre propre activité.

Les volumes massifs de trafic haut-débit ont amené les fournisseurs de services à réaliser des investissements importants pour ajouter de la capacité et des fonctionnalités enrichies pour les données, en particulier sur le marché du mobile, où notre activité a progressé au premier semestre 2011 de presque 20% par rapport au premier semestre 2010. Sur ce marché du mobile, les fournisseurs de services nord-américains font course en tête en termes de mises à niveau des réseaux 3G, et de déploiements à grande échelle de la technologie de dernière génération, la 4G LTE, qui peut très efficacement transporter les nouveaux flux de données IP et les services vidéo. Par conséquent, la croissance au premier semestre 2011 de notre activité mobile s'est concentrée sur l'Amérique du Nord. Les investissements des fournisseurs de services partout dans le monde pour équiper les réseaux mobiles *backhaul* de la technologie IP ont fortement contribué à la croissance de presque 30% de notre activité IP au premier semestre 2011 par rapport au premier semestre 2010.

L'optique est une autre activité où la croissance du trafic a contribué à redynamiser les investissements dans de nouveaux équipements. Les premiers résultats indiquent que les gains de l'année sur le marché de l'optique proviennent principalement de la région Amérique centrale et latine, et la région EMEA (Europe, Moyen-Orient et Afrique), avec une moindre croissance en Amérique du Nord et une baisse dans la région Asie-Pacifique. Notre activité Optique a augmenté de presque 10% au premier semestre 2011 par rapport au premier semestre 2010, après une baisse de 7%

sur l'ensemble de l'année 2010 (par rapport à l'année 2009), l'optique terrestre comme l'optique sous-marine étant en croissance.

Notre activité Fixe, qui repose en grande partie sur l'accès fixe haut débit, ainsi que sur la commutation traditionnelle, est restée stable au premier semestre 2011 par rapport au premier semestre 2010, avec des investissements plus solides en accès fibre, et un intérêt croissant pour les technologies d'accès cuivre de nouvelle génération.

Notre activité Applications a augmenté de 3,5% au premier semestre 2011 par rapport au premier semestre 2010, la croissance continue des applications d'opérateurs compensant une légère baisse des applications d'entreprise. Les revenus de notre activité Services ont légèrement augmenté par rapport à la même période de 2010, la forte croissance des investissements pour la transformation des réseaux et les services gérés étant largement compensée par une baisse des activités de maintenance multi-vendeurs et des services associés à nos propres produits.

1.2 — ÉVÉNEMENTS RECENTS

Litiges pour contrefaçon de brevets. Suite à un jugement au printemps 2008 en faveur d'Alcatel-Lucent à l'encontre de Microsoft pour contrefaçon du brevet « Day », lequel couvre la saisie informatisée de données dans des champs d'information prédéfinis, ainsi que des intérêts prélablés au jugement pour un montant total supérieur à 497 millions de dollars US, Microsoft a interjeté appel avec le Cour fédérale d'appel à Washington D.C. Bien que la validité du brevet Day et sa contrefaçon par Microsoft ait été confirmées, la Cour a rejeté la détermination du jury quant au montant des dommages, et a renvoyé le contentieux pour un nouveau calcul. A partir du 14 juillet 2011, un nouveau procès a eu lieu au tribunal de première instance de San Diego, et le 29 juillet 2011, le jury a rendu son verdict selon lequel Microsoft doit à Alcatel-Lucent 70 millions de dollars US en dommages avant intérêts. Microsoft peut faire appel de ce jugement.

Options stratégiques pour l'activité Entreprise. Le 20 juillet 2011, Alcatel-Lucent a annoncé étudier des options stratégiques en vue de renforcer les opportunités à venir de son activité Entreprise. Toutes les options sont étudiées y compris des discussions avec des tiers. Dans le cadre de cet examen et en respect de la réglementation locale, Alcatel-Lucent a rencontré les représentants du personnel de son activité Entreprise le 20 juillet 2011. Aucune décision n'a été prise au sujet des options à l'étude et il n'y a aucune certitude que cet examen aboutira à des changements.

Nouveau segment opérationnel. Le 20 juillet 2011, Alcatel-Lucent a annoncé la création d'un nouveau segment - Logiciels, Services & Solutions, qui regroupe l'activité Applications d'opérateurs de notre segment Applications avec les quatre activités de notre segment Services -Intégration réseaux et systèmes, Solutions gérées et de sous-traitance, Maintenance multifournisseurs, Services liés aux produits, selon l'organisation en place au 30 juin 2011.

1.3 — PRINCIPALES OPERATIONS EFFECTUEES AU PREMIER SEMESTRE 2011

Pas de dividende pour 2010. Notre Conseil d'administration a jugé plus prudent de ne pas procéder au paiement d'un dividende basé sur les résultats 2010 sur nos actions ordinaires et sur nos ADS. Cette proposition a été approuvée à notre Assemblée générale annuelle des actionnaires, le 27 mai 2011.

Remboursement d'obligation convertible. Le 3 janvier 2011, Alcatel-Lucent a remboursé l'emprunt convertible (Océane à 4.75%) émis en juin 2003 à échéance janvier 2011, pour une valeur nominale de 818 millions d'euros.

Enquêtes anticorruption. En décembre 2010, Alcatel-Lucent a conclu des accords de transaction avec la SEC et le DOJ. Ces deux accords ont été entérinés par le tribunal fédéral. Alcatel-Lucent a payé l'intégralité des 45,4 millions de dollars en amendes civiles et restitution dues à la SEC, et a effectué pour un montant de 25 millions de dollars le premier des quatre versements de l'amende de 92 millions de dollars - payable sur une période de trois ans. Alcatel-Lucent France, Alcatel-Lucent Trade International AG et Alcatel Centroamerica ont chacune plaidé coupable de conspiration et violation des dispositions du FCPA en matière de pot-de-vin, contrôle interne et tenue des livres comptables. Suite à l'accord avec le DOJ et la SEC, pour les trois prochaines années un superviseur français s'assurera de la conformité d'Alcatel-Lucent avec les lois contre la corruption.

ICE a tenté de participer à la transaction pénale en tant que prétendue victime des activités d'Alcatel-Lucent, et a déposé une demande de restitution. Le 1^{er} juin 2011, le tribunal a rejeté la demande de restitution d'ICE, jugeant

qu'ICE n'est pas une victime. ICE a interjeté appel de cette décision, ainsi que celle du tribunal de l'Etat de Miami, en Floride (E.U.) qui a rejeté pour cause d'incompétence ses demandes RICO. Au Costa Rica, suite à l'inculpation de certains individus par le bureau du Procureur du Costa Rica le 27 juillet 2007 pour corruption aggravée, enrichissement illégal, dissimulation, fraude et autres chefs d'inculpation, ainsi que la participation d'ICE dans cette procédure en tant que partie civile, le Tribunal pénal a rendu son verdict au printemps 2011, refusant, pour des raisons formelles, de se prononcer sur les demandes d'ICE à l'encontre d'Alcatel-Lucent.

En France, en ce qui concerne l'enquête portant sur un éventuel délit de favoritisme lors de l'attribution d'un contrat pour un système de télécommunication sous-marin en Polynésie française, un ancien conseil d'ALSN et certains officiers publics de Polynésie française, dont certains ne sont plus en fonction, ont été inculpés en mars 2011 pour favoritisme ou complicité de délit de favoritisme.

Suite à l'enquête menée par les autorités malaises pour corruption, Alcatel-Lucent n'a pas été inculpée. Toutefois, deux clients en Malaisie ont exclu Alcatel-Lucent de tout nouveau contrat pour une période de 12 mois débutant respectivement en janvier et février 2011.

1.4 — PRINCIPALES OPERATIONS EFFECTUEES EN 2010

CESSIONS

Cession de notre participation dans 2Wire. Le 20 octobre 2010, nous avons conclu la cession de notre participation de 26,7% dans 2Wire à Pace plc, fournisseur nord-américain spécialiste des passerelles avancées destinées au marché des fournisseurs de services haut débit résidentiels, un développeur de technologie pour le marché de la télévision payante. Le produit de cette cession s'est élevé à 75 millions d'euros. Cette transaction fait partie de l'acquisition définitive des actions 2Wire détenues précédemment par un consortium comprenant Alcatel-Lucent, AT&T, Telmex et Oak Investments Partners.

Cession de la filiale spécialiste des technologies du vide. Le 31 décembre 2010 Alcatel-Lucent a conclu la cession définitive de sa filiale spécialiste des produits et solutions du vide à Pfeiffer Vacuum Technology AG, un leader mondial de ce marché. Le produit préliminaire de cession reçu s'est élevé à 197 millions d'euros. Ce montant a été ajusté en 2011 pour un montant additionnel de 2,8 millions d'euros.

AUTRES ÉVÉNEMENTS

Émission obligataire. En juillet 2010 et en octobre 2010, Alcatel-Lucent a émis plusieurs séries d'obligations pour un montant nominal de 100 millions d'euros à chaque émission (soit un total de 200 millions d'euros). Celles-ci sont à taux variable et sont à plusieurs échéances en 2011 et en février 2012, avec une possibilité d'extension d'échéance à l'option d'Alcatel-Lucent chaque année ou jusqu'en 2016.

Le 2 décembre 2010, Alcatel-Lucent a conclu le placement privé d'un nouvel emprunt obligataire senior ("les Obligations Senior") de 500 millions d'euros de maturité 15 janvier 2016 portant coupon de 8,5%, avec un produit de l'émission s'élevant à 487,3 millions d'euros. Ce produit a été entièrement affecté au refinancement partiel des obligations convertibles/échangeables 4,75% venant à échéance le 1^{er} janvier 2011.

Rachat d'obligations convertibles. En février et mars 2010, nous avons racheté et annulé certaines obligations convertibles en dollars US 2,875% Series A de Lucent, arrivant à échéance en juin 2023, en circulation, pour un montant payé de 74,8 millions de dollars US, hors coupons courus, correspondant à une valeur nominale de 75 millions de dollars US.

De plus, le 15 juin 2010, beaucoup des porteurs restants des obligations Lucent ont exercé leur droit à remboursement partiel anticipé, pour un montant en cash de 360 millions de dollars US plus les intérêts courus correspondant à une valeur nominale de 360 millions de dollars US.

Évolutions de la procédure Microsoft. Le 22 février 2010, Microsoft a demandé à la Cour Suprême des États-Unis d'accepter son appel de la décision du 11 septembre 2009 dans laquelle il a été déterminé que les logiciels Outlook, Money et Windows Mobile de Microsoft contrefont le brevet Day. Le 23 avril 2010, Alcatel-Lucent a déposé ses conclusions en opposition et la Cour Suprême a rejeté la demande de pourvoi de Microsoft le 24 mai 2010. Le procès

pour déterminer le montant du préjudice subi par Alcatel-Lucent du fait de la contrefaçon par Microsoft du brevet Day est prévu pour le 19 juillet 2011.

Au cours d'une procédure parallèle, le bureau des brevets et des marques des États-Unis (« Patent Office ») a confirmé le 2 mars 2010, suite à une demande de réexamen déposée par Dell en mai 2007, la validité du brevet Day.

1.5 — PRINCIPALES SOURCES D'INCERTITUDES RELATIVES AUX ESTIMATIONS AU PREMIER SEMESTRE 2011

L'établissement des états financiers consolidés préparés conformément aux normes comptables internationales « IFRS » implique que le Groupe procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses, jugées réalistes et raisonnables. Dans le contexte économique mondial actuel, le degré de volatilité et le manque de visibilité induit sont historiquement élevés au 30 juin 2011, certains faits et circonstances pourraient donc conduire à des changements de ces estimations ou hypothèses, ce qui affecterait la situation financière, le compte de résultat et les flux de trésorerie du Groupe.

a/ Dépréciation des stocks et en cours

Les stocks et en-cours de production industrielle sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Le calcul de dépréciation des stocks est fondé sur une analyse des changements prévisibles de la demande, des technologies ou du marché afin de déterminer les stocks obsolètes ou en excès.

Les dépréciations sont comptabilisées en coût des ventes ou en charges de restructuration suivant la nature des montants concernés.

<i>(En millions d'euros)</i>	30 juin 2011	31 décembre 2010
Dépréciation des stocks et en-cours pour les travaux des contrats de construction	(428)	(436)
	1er semestre 2011	2010
Impact des dépréciations des stocks et en-cours sur le résultat net avant impôts et activités abandonnées	(87)	(113)

b/ Dépréciation des créances clients

Une dépréciation des créances clients est comptabilisée si la valeur actualisée attendue des encaissements futurs est inférieure à la valeur comptable. Le montant de la dépréciation prend en compte la capacité du débiteur à honorer sa dette et l'ancienneté de la créance. Un taux de recouvrabilité plus faible que celui estimé ou la défaillance des principaux clients du Groupe peuvent avoir un impact négatif sur les résultats futurs.

<i>(En millions d'euros)</i>	30 juin 2011	31 décembre 2010
Dépréciations cumulées des créances clients	(166)	(153)
	1er semestre 2011	2010
Impact des pertes de valeur sur créances clients sur le résultat net avant impôts et activités abandonnées	(28)	(14)

c/ Frais de développement capitalisés, immobilisations incorporelles et goodwill

Frais de développement capitalisés

<i>(En millions d'euros)</i>	30 juin 2011	31 décembre 2010
Frais de développement capitalisés, net	543	569

Les conditions de capitalisation des frais de développement sont énoncées en note 1f des comptes consolidés 2010 inclus dans le Document de Référence du Groupe. Une fois capitalisés, ces frais sont amortis sur la durée de vie estimée des produits concernés (3 à 10 ans).

Le Groupe doit en conséquence régulièrement évaluer la faisabilité commerciale et technique de ces projets et estimer les durées de vie des produits en résultant. S'il s'avérait qu'un produit n'était pas en mesure de satisfaire aux attentes

initiales, le Groupe pourrait être dans l'obligation de déprécier dans le futur tout ou partie des frais capitalisés ou de modifier le plan d'amortissement initial.

Une perte de valeur sur frais de développement capitalisés a été comptabilisée pour 12 millions d'euros au cours du 1er semestre 2011 et 3 millions d'euros au cours du 1er semestre 2010.

Autres immobilisations incorporelles et goodwill

<i>(En millions d'euros)</i>	30 juin 2011	31 décembre 2010
Goodwill, net	4 183	4 370
Immobilisations incorporelles, net ⁽¹⁾	1 788	2 056
Total	5 972	6 426

(1) Y compris les frais de développement capitalisés, nets.

Un goodwill de 8 051 millions d'euros et des immobilisations incorporelles d'un montant de 4 813 millions d'euros ont été comptabilisés en 2006 dans le cadre du regroupement d'entreprises avec Lucent. En utilisant des données de marché disponibles à cette date, des estimations ont été faites (fondées principalement sur des flux de trésorerie actualisés tenant compte des facteurs de risque dérivés des projections faites par la Direction de Lucent) et des jugements ont été apportés, pour déterminer, en particulier, la juste valeur des actifs incorporels acquis.

Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée au cours des premiers semestres 2011 et 2010 et pour l'année 2010.

La valeur nette comptable de chaque groupe d'unités génératrices de trésorerie (i.e. chaque Division Produit), qui est le niveau auquel est suivi le goodwill par le management, est comparée à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente

La valeur d'utilité de chaque Division Produit est fondée sur une projection sur 5 ans des flux de trésorerie estimés actualisés augmentée d'une valeur terminale actualisée qui correspond aux flux de trésorerie prévisionnels normalisés en année 5 auquel est appliqué un taux de croissance à l'infini (également appelée méthode Gordon Shapiro).

La juste valeur moins le coût des ventes de chaque Division Produit est fondée sur la valeur moyenne pondérée de l'approche Gordon Shapiro décrite ci-dessus et des deux approches suivantes :

- projection sur 5 ans des flux de trésorerie actualisés estimés augmentée de la valeur résiduelle terminale calculée avec des Multiples de vente (valeur d'entreprise / chiffres d'affaires) ; et
- projection sur 5 ans des flux de trésorerie actualisés estimés augmentée de la valeur résiduelle terminale calculée avec des Multiples de résultat opérationnel (valeur d'entreprise / résultat avant intérêts financiers, impôts, dépréciation et amortissement « EBITDA »).

Les valeurs recouvrables des groupes d'unités génératrices de trésorerie incluant les goodwill et des actifs incorporels sont déterminées dans le cadre des tests de dépréciation effectués par le Groupe, au cours du deuxième trimestre 2010, à partir d'hypothèses clés, qui peuvent avoir un impact significatif sur les comptes consolidés. Ces hypothèses clés sont notamment les suivantes :

- le taux d'actualisation ;
- une croissance plus rapide que celle de nos marchés adressables en 2011 et
- une hausse significative de la rentabilité avec un résultat d'exploitation des secteurs opérationnels (tel que défini en note 5) de plus de 5% des revenus pour 2011.

Le taux d'actualisation utilisé pour le test de dépréciation annuel de 2011 est le taux moyen pondéré du capital spécifique au groupe (« Weighted Average Cost of Capital - WACC »), et s'élevait à 10%. Ce taux d'actualisation est un taux après impôts appliqué à des flux de trésorerie après impôts. L'utilisation d'un tel taux aboutit à un montant de valeur recouvrable identique à celui qui aurait été obtenu en appliquant, comme requis par IAS 36, un taux avant impôts à des flux de trésorerie avant impôts. Un seul taux d'actualisation a été utilisé, dans la mesure où les risques spécifiques à certains produits ou marchés ont été pris en compte dans les flux de trésorerie prévisionnels.

En considérant toutes les autres hypothèses de calcul constantes, une augmentation ou une baisse de 0,5% du taux d'actualisation aurait eu pour effet de respectivement diminuer ou augmenter le montant de la valeur recouvrable 2011 des groupes d'unités génératrices de trésorerie incluant les goodwill et des immobilisations incorporelles d'environ

738 millions d'euros et 897 millions d'euros. Une augmentation de 0,5% du taux d'actualisation n'aurait pas conduit à comptabiliser des pertes de valeur au 30 juin 2011.

Comme indiqué en note 1g des comptes consolidés 2010 inclus dans le Document de Référence du Groupe, outre les tests de dépréciation annuels relatifs aux goodwill qui sont réalisés au cours du second trimestre chaque année, il est procédé à des tests additionnels en cas d'indice de perte potentielle de valeur des actifs incorporels détenus. Les dépréciations éventuelles résultent d'un calcul de flux de trésorerie futurs actualisés et/ou de valeurs de marché des actifs concernés. Une évolution des conditions de marché ou des flux de trésorerie initialement estimés peut donc conduire à revoir et à modifier la dépréciation comptabilisée précédemment.

Au vu de l'évolution continue des conditions économiques et au comportement volatile des marchés financiers sur la période récente, le Groupe s'est assuré qu'il n'existait pas au 31 mars 2011 et au 31 décembre 2010 d'indicateurs pouvant conduire à déprécier le goodwill des divisions produits à cette date. Le Groupe a conclu à l'absence d'événement déclencheur qui pourrait justifier d'effectuer un test de dépréciation supplémentaire au 31 mars 2011 et au 31 décembre 2010.

d/ Dépréciation des immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est supérieure à leur valeur recouvrable (la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de vente), pouvant conduire à la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur d'utilité est estimée en calculant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs. La juste valeur repose sur les informations disponibles jugées les plus fiables (données de marché, transactions récentes...).

Des hypothèses et estimations sont prises en compte dans la détermination de la valeur recouvrable des immobilisations corporelles, parmi lesquelles on notera notamment les perspectives de marché, l'obsolescence et la valeur de réalisation en cas de cession ou de liquidation. Toute modification de ces hypothèses peut avoir un effet significatif

La fermeture planifiée de certains sites, des réductions d'effectifs complémentaires ainsi que la révision à la baisse des perspectives de marché ont été considérées comme des indices de perte de valeur dans le passé. Aucune perte de valeur sur les immobilisations corporelles n'a été comptabilisée au cours de l'exercice 2010 ou au cours du 1er semestre 2011.

e/ Provision pour garantie et autres provisions sur affaires

Des provisions sont comptabilisées notamment au titre (i) des garanties données sur les produits (ii) des pertes à terminaison du Groupe et (iii) des pénalités encourues en cas de non-respect des engagements contractuels. Ces provisions sont calculées en se fondant sur des données statistiques ou sur notre meilleure estimation en fonction de l'expérience acquise. Ces provisions et leur variation sont comptabilisées en coût des ventes soit au moment de la reconnaissance du revenu (provision pour garantie client) soit dans le cadre de la comptabilisation des résultats à l'avancement pour les contrats de construction. Le montant des coûts et pénalités qui seront finalement payés peut différer sensiblement des montants initialement provisionnés et pourra donc avoir un effet significatif sur les résultats futurs.

(En millions d'euros)

Provisions sur affaires	30 juin 2011	31 décembre 2010
Contrats de construction	91	97
Autres contrats	455	482
Total	546	579

Pour plus d'information sur l'impact sur le résultat de la variation de ces provisions se reporter à la note 12 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

f/ Impôts différés

Les impôts différés actifs comptabilisés résultent pour l'essentiel des déficits fiscaux reportables et des différences temporelles déductibles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs. Les actifs relatifs au report en

avant des pertes fiscales sont reconnus s'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées.

(En millions d'euros)

Impôts différés actifs reconnus	30 juin 2011	31 décembre 2010
États-Unis (y compris Alcatel-Lucent USA Inc.)	658 ⁽¹⁾	277
Autres pays	284	671
Total	942	948

(1) Dans le prolongement du test de dépréciation annuel des goodwill 2011, la ré-estimation des soldes d'impôts différés, mis à jour au 30 juin 2011, a conduit à augmenter les impôts différés actifs comptabilisés aux États-Unis par rapport à ceux comptabilisés au 31 décembre 2010 et à diminuer ceux comptabilisés en France

L'évaluation de la capacité du Groupe à utiliser ces pertes fiscales reportables repose sur une part de jugement importante. Le Groupe fait une analyse des éléments positifs et négatifs de certains facteurs économiques qui peuvent affecter notre activité dans un avenir prévisible ainsi que les événements passés lui permettant de conclure ou non à la probabilité d'utilisation dans le futur des déficits fiscaux reportables qui tient compte notamment des éléments mentionnés en note 1n des comptes consolidés 2010 inclus dans le Document de Référence du Groupe.

Cette analyse est effectuée régulièrement au sein de chaque juridiction fiscale où des impôts différés actifs significatifs sont comptabilisés. S'il s'avérait que les résultats fiscaux futurs du Groupe étaient sensiblement différents de ceux prévus pour justifier la comptabilisation des impôts différés actifs, le Groupe serait alors dans l'obligation de revoir à la baisse ou à la hausse le montant des actifs d'impôts différés, ce qui aurait un effet significatif sur l'état de la situation financière et le résultat.

En ce qui concerne le regroupement d'entreprises avec Lucent, un montant net de 2 395 millions d'euros d'impôts différés passifs a été comptabilisé au 31 décembre 2006, correspondant aux différences temporelles générées par les différences entre les justes valeurs des actifs acquis et passifs assumés (principalement des immobilisations incorporelles telles que des technologies acquises) et leurs valeurs fiscales. Ces impôts différés passifs seront repris en résultat dans les comptes de résultat futurs lorsque ces différences seront amorties. Les impôts différés passifs restants qui se rapportent à l'acquisition de Lucent au 30 juin 2011 sont de 586 millions d'euros (691 millions d'euros au 31 décembre 2010 et 819 millions d'euros au 30 juin 2010).

Comme indiqué par les IFRS, Alcatel-Lucent disposait d'une période de 12 mois après la date effective du regroupement d'entreprises pour terminer l'allocation du coût relatif à l'acquisition de Lucent et pour déterminer le montant des actifs d'impôts différés au titre des déficits fiscaux reportables de Lucent qui, devaient être reconnus dans les comptes consolidés d'Alcatel-Lucent. Si des actifs d'impôts différés supplémentaires attribués aux déficits fiscaux non reconnus de la compagnie acquise et existant à la date de l'acquisition sont reconnus ultérieurement dans les états financiers, l'avantage fiscal sera compris dans le compte de résultat.

g/ Provision pour retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi

Hypothèses actuarielles

Le compte de résultat d'Alcatel-Lucent inclut des effets significatifs liés aux régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi. Ces régimes et leurs effets sont mesurés par des évaluations actuarielles et sont basées sur des hypothèses de taux d'actualisation, de taux de rendement attendu des placements, taux d'évolution des dépenses de santé des retraités et taux de participation des retraités aux régimes de remboursement de frais médicaux. Ces hypothèses sont mises à jour annuellement en début de période et peuvent être éventuellement revues tout au long de l'année en cas de changement significatif. Par ailleurs, le taux d'actualisation est revu trimestriellement pour les régimes pour lesquels des modifications des hypothèses peuvent avoir des impacts significatifs sur les capitaux propres.

Taux moyens pondérés d'actualisation utilisés pour calculer la charge de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	1er semestre 2011	2010
Taux moyens pondérés de rendement attendus des actifs des plans de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	6,47%	6,57%
Taux moyens pondérés d'actualisation	4,92%	5,04%

Les régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, compris dans le résultat net avant impôt et activités abandonnées, représentent un produit de 225 millions d'euros au premier semestre 2011 (un produit de 319 millions d'euros en 2010 et une augmentation de 112 millions d'euros au premier semestre 2010). Le produit de 225 millions d'euros enregistré en 2011 inclut 67 millions d'euros au titre des modifications des régimes de retraite et de remboursement de frais médicaux aux Etats-Unis. Le produit de 319 millions d'euros enregistré en 2010 inclut 30 millions d'euros au titre des modifications des régimes de retraite et de remboursement de frais médicaux aux Etats-Unis. Ces deux modifications de plan sont décrites en note 14 des comptes semestriels 2011.

Taux d'actualisation

Les taux d'actualisation pour les plans aux Etats-Unis sont déterminés en retenant les valeurs publiées de l'« "Original" CitiGroup Pension Discount Curve » qui est basée sur les taux de rendement des obligations d'entreprises notées AA. Chaque prestation attendue est actualisée en retenant le taux d'actualisation de la courbe « CitiGroup » de la maturité correspondante et pour les années au-delà de la dernière année pour laquelle la courbe « CitiGroup » donne une valeur et pour lesquelles des paiements de prestation sont prévus, nous appliquons la valeur de la dernière année présentée dans la courbe. Ensuite, un taux d'actualisation moyen est déterminé de façon à ce que la valeur actualisée de toutes les prestations avec ce taux moyen soit égale à la somme de toutes les prestations actualisées avec la courbe de taux. Pour les régimes en dehors des Etats-Unis, Alcatel-Lucent détermine les taux d'actualisation par référence au taux de rendement des obligations d'entreprises notées AA donné par Bloomberg.

En figeant toutes les autres hypothèses actuarielles, une hausse de 0,5% du taux d'actualisation (respectivement une baisse de 0,5%) a un effet négatif sur le résultat de l'année 2010 de (59) millions d'euros (respectivement un effet positif de 67 millions d'euros sur le résultat).

Taux de rendement attendu

Le taux de rendement attendu sur les actifs de retraite et autres régimes postérieurs à l'emploi pour les plans aux Etats-Unis est déterminé suite aux recommandations d'un cabinet de conseil externe, notre expérience et les rendements réels passés. Notre cabinet de conseil externe développe ses recommandations en appliquant leur rendement attendu pour chaque classe d'actif à l'allocation et à la valeur de notre portefeuille. Le taux de rendement attendu sur les actifs de retraite et autres régimes postérieurs à l'emploi est une hypothèse long terme et n'est pas une prévision de la performance financière à court terme. Même si cette hypothèse est revue chaque année (sauf en cas d'événement significatif tel qu'un changement dans l'allocation des actifs), nous ne la mettons pas à jour si les ajustements proposés par notre cabinet de conseil externe sont non significatifs. Pour les plans d'Alcatel-Lucent aux États-Unis, l'impact des régimes de retraite et autres régimes postérieurs à l'emploi dans le compte de résultat est mis à jour tous les trimestres en retenant la valeur de marché des fonds investis et les taux d'actualisation du début de trimestre. Ainsi, le rendement attendu sur les fonds d'Alcatel-Lucent aux États-Unis sur le deuxième trimestre 2011, qui est comptabilisé en "autres produits et charges financiers", est fondé sur la valeur de marché des fonds investis au 31 mars 2011 tandis que le rendement attendu sur les autres fonds d'Alcatel-Lucent est fondé sur la valeur de marché des fonds investis au 31 décembre 2010 pour chaque trimestre 2011.

Une hausse de 0,5% de l'hypothèse du taux de rendement attendu des placements pour l'année 2010 (respectivement une baisse de 0,5%) a un effet positif sur le résultat de l'année 2010 de 135 millions d'euros (respectivement un effet négatif de 135 millions d'euros sur le résultat).

Pour ses plans américains, Alcatel-Lucent a enregistré une augmentation de l'impact positif correspondant à l'effet des régimes de retraite et autres régimes postérieurs à l'emploi de 1 millions de dollars US (1 millions d'euros) au cours du deuxième trimestre 2011, comptabilisé dans les autres produits et charges financiers. Cette augmentation correspond à un rendement attendu supérieur de ses plans américains suite à l'augmentation du montant des actifs de retraite et autres régimes postérieurs à l'emploi et malgré une charge d'intérêts supérieure suite à l'augmentation des taux d'actualisation. Entre le deuxième trimestre et le troisième trimestre 2011, Alcatel-Lucent prévoit que l'effet des régimes de retraite et autres régimes postérieurs à l'emploi dans les "autres produits et charges financiers" augmentera d'environ 2 millions de dollars US. Cette augmentation correspond principalement à un taux d'intérêt inférieur dû à une baisse du taux d'actualisation. Alcatel-Lucent n'anticipe pas d'impact significatif pour les plans en dehors des États-Unis.

Evolution des coûts médicaux

En ce qui concerne l'hypothèse d'évolution des coûts médicaux aux Etats-Unis, notre actuaire revoit annuellement l'évolution des coûts médicaux à partir de différents prestataires médicaux, des nouveaux traitements médicaux, de

l'utilisation des services médicaux et des taux de primes pour les retraités éligibles au « Medicare » publiés par l'organisme gouvernemental des Etats-Unis « Center for Medicare and Medicaid Services (CMS) » car ces primes sont remboursées pour certains retraités. Il applique ses conclusions au regard des barèmes de remboursement des plans Alcatel-Lucent aux Etats-Unis et de notre propre expérience pour préparer ses recommandations. Lors de la détermination de ces hypothèses, nous comparons notre expérience récente aux recommandations de l'actuaire.

Hypothèses de participation aux régimes

Les régimes de remboursement de frais médicaux aux États-Unis autorisent les bénéficiaires à sortir de ce régime lors de la période d'inscription annuelle, et pour pratiquement tous les bénéficiaires de s'y réinscrire dans le futur. Une hypothèse est ainsi retenue sur le nombre de retraités qui vont participer dans le futur aux régimes de remboursements de frais médicaux. Notre actuaire développe cette hypothèse en examinant l'augmentation attendue des frais à la charge des retraités et l'historique. Nous revoyons cette hypothèse annuellement après que la période d'inscription soit finie et la mettons à jour si nécessaire.

Table de mortalité

L'hypothèse de mortalité des régimes de retraite et autres régimes postérieurs à l'emploi aux États-Unis est basée sur la mortalité historique des bénéficiaires. Pour les évaluations actuarielles à fin 2009, nous avons mis à jour cette hypothèse en analysant l'historique des décès de 2004 à 2008. Comme lors de nos précédentes mises à jour de nos tables de mortalité, il n'y avait pas assez de données pour déterminer une hypothèse pour les salariés en activité et les personnes qui ont différées le début de versement de leur pension. Ainsi nous retenons pour ces derniers la table RP 2000 avec allongement de la durée de vie jusqu'à 2009.

Investissement des actifs financiers

Lors de sa réunion du 29 juillet 2009, le conseil d'administration a approuvé la modification suivante de la répartition des actifs dédiés aux plans de retraite aux États-Unis : la part relative des actifs financiers investis en actions a été réduite de 22,5% à 15% du total de ces actifs et la part relative des actifs financiers investis en obligations est passée de 62,5% à 70%, tandis que les actifs financiers investis dans des supports dits alternatifs (c'est à dire en actifs immobiliers et titres de sociétés non cotées et de fonds spéculatifs) est restée inchangée. Concomitamment, les placements dans les obligations ont été modifiés pour inclure une part plus importante d'obligations émises par des entreprises au détriment des obligations d'états et d'agences publiques et des titres adossés à des actifs. L'impact de ces changements a été pris en compte pour la détermination de l'hypothèse de taux de rendement attendu sur les actifs de retraite et autres régimes postérieurs à l'emploi pour l'année 2010.

Lors de sa réunion du 27 juillet 2011 le conseil d'administration a approuvé une modification complémentaire relative à l'allocation des actifs du plan "Etats Unis – Membres de la Direction", conformément à sa politique prudente de gestion de la couverture financière des engagements du Groupe en matière de retraites et obligations similaires. La part des actifs financiers investis en actions cotées doit être réduite de 20% à 10%; la part relative aux actifs financiers investis en placements à revenus fixes doit passer de 70% à 80% et celle des actifs financiers investis en placements alternatifs doit rester inchangée. L'objectif de ces changements est de réduire la volatilité de la couverture financière et ils auront un impact estimé négatif sur le taux de rendement attendu des actifs, qui serait réduit de 50 points de base avec un impact corrélatif sur le résultat financier lié aux retraites sur le second semestre 2011. Il n'y a eu aucun changement au titre de l'allocation des actifs des plans « Etats Unis – Autres ».

Les fonds sont investis dans différents types d'actifs (trésorerie, actions, obligations, immobilier et capital investissement). Lors de la mise à jour trimestrielle de la valeur de marché des fonds, approximativement 80% des évaluations correspondent à la valeur de marché à la date de clôture et 20% à des valeurs datant de 1 à 3 mois par rapport à la date de clôture, la valeur de marché des investissements en actifs immobiliers et titres de sociétés non cotées n'étant pas immédiatement disponible. Ceci est une pratique courante. En considérant qu'au 30 juin 2011, la valeur de marché des investissements en actifs immobiliers et titres de sociétés non cotées était 10% inférieure à celle comptabilisée au 30 Juin 2011 et dans la mesure où le plan de retraite "membres de la direction" a une part importante de ces actifs dans cette catégorie (le plafonnement d'actif n'est pas applicable à ce plan), il en résulterait un impact négatif d'environ 235 millions d'euros sur les capitaux propres.

Réforme de santé 2010 aux Etats-Unis

La loi du « Patient Protection and Affordable Care Act (PPACA) » a été signée le 23 mars 2010, et amendée le 30 mars 2010 par la loi « Health Care and Education Reconciliation Act of 2010 » (HCERA). Sous cette nouvelle législation, la

subvention est payée à Alcatel-Lucent par le « Medicare » pour continuer à rembourser intégralement ou partiellement les employés et retraités américains à des niveaux équivalents à ceux remboursés par le « Medicare Part D », les médicaments délivrés sur ordonnance ne seront plus exonérés de taxe après 2012. De ce changement dans la loi résulte une charge de 76 millions d'euros reconnue dans le compte de résultats consolidés et un profit de 6 millions d'euros reconnu dans les états consolidés du résultat global au titre des impôts différés actifs au 31 décembre 2010 (voir note 8 des comptes semestriels 2011). De plus, ces lois réduisent les remboursements du "Medicare" au plan "Medicare Advantage Private Fee-For-Service" dont bénéficient les retraités non représentés ce qui nous a amené à changer négativement l'hypothèse d'évolution du coût net de ce plan pour le groupe et a entraîné une hausse de 6 millions d'euros de la valeur actuelle des engagements qui a été reconnue dans les états consolidés du résultat global (voir note 14 des comptes semestriels 2011). Une dernière clause (« "Excise" Tax on High-Cost Medical plan ») de cette nouvelle législation pourrait affecter la valeur actuelle des engagements de nos régimes de couverture médicale. A partir des informations disponibles mais limitées, une évaluation de l'impact a été réalisée par nos actuaires. Tenant compte des différentes considérations nécessaires liées aux incertitudes actuelles sur les méthodes appropriées à utiliser, l'impact déterminé ne s'est pas révélé matériel. Lorsque des précisions complémentaires seront disponibles, cette analyse sera mise à jour.

h/ Reconnaissance des revenus

Comme indiqué en note 1o des comptes consolidés 2010 inclus dans le Document de Référence du Groupe, les revenus sont comptabilisés selon IAS 18 à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir lorsque le Groupe a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien.

Pour les revenus et les résultats relatifs aux contrats de construction, le Groupe applique la méthode du pourcentage d'avancement en application des principes généraux de reconnaissance des revenus sous réserve de certaines spécificités, telles que le respect de jalons définis contractuellement ou les coûts encourus rapportés aux coûts totaux estimés du contrat. La détermination du pourcentage d'avancement et des revenus à comptabiliser repose sur de nombreuses estimations fondées sur le suivi des coûts ainsi que sur l'expérience acquise. Des ajustements des estimations initiales peuvent cependant intervenir tout au long de la vie du contrat et peuvent avoir des effets significatifs sur les résultats futurs.

Bien que les estimations inhérentes aux contrats de construction soient soumises à des incertitudes, il existe certaines situations pour lesquelles la direction n'est pas capable d'estimer de façon fiable le résultat d'un contrat de construction. Ces situations peuvent se produire au début d'un contrat en raison d'un manque d'expérience ou tout au long de la vie du contrat, du fait d'incertitudes significatives relatives à des coûts supplémentaires, des réclamations et des obligations de performance, particulièrement en cas de contrat relatif à des nouvelles technologies.

Les contrats prévoyant l'exécution de multiples activités génératrices de produits peuvent inclure des biens, des logiciels, des prestations d'installation et d'intégration, des garanties allant au-delà de la période de garantie habituelle, des engagements sur le développement d'un produit par exemple. Le revenu pour chaque activité est comptabilisé lorsqu'il est acquis en fonction de la juste valeur relative de chaque activité déterminée par des analyses internes ou externes des données de marché. Si les critères décrits dans la note 1o des comptes consolidés 2010 inclus dans le Document de Référence du Groupe sont réunis, le revenu est reconnu lorsque les activités sont livrées. Si tels critères ne sont pas réunis, le revenu de l'arrangement dans son ensemble est comptabilisé comme une seule activité génératrice de produit. L'exercice du jugement est requis pour allouer la valeur du contrat à chaque activité génératrice de produit et pour déterminer si l'arrangement doit être comptabilisé comme une seule activité ou de multiples activités génératrices de produits. Selon la façon dont ce jugement est exercé, le moment et le montant du revenu à comptabiliser pourrait varier de façon significative.

Pour des arrangements comprenant de multiples activités génératrices de logiciels, il faut exercer son jugement pour déterminer si de tels arrangements doivent être comptabilisés selon IAS 18 ou IAS 11. Les livraisons de logiciels qui nécessitent un processus significatif de production, modification ou de personnalisation sont comptabilisées comme un contrat de construction sous IAS 11. Toute autre livraison de logiciel est comptabilisée selon IAS 18, au quel cas le Groupe requiert l'utilisation de la juste valeur déterminée selon la méthode de la « VSOE » (« Vendor Specific Objective Evidence »), afin de séparer des multiples activités génératrices de logiciels. Si la « VSOE » n'est pas disponible, le revenu est différé jusqu'au moment où le dernier élément est livré, ou sur la durée de la prestation des services, si les services représentent le dernier élément à livrer. Ceci nécessite l'exercice de jugement pour choisir la modalité de

comptabilisation la plus appropriée dans cet environnement et pour apprécier si la juste valeur déterminée selon la méthode de la « VSOE » existe, afin de séparer les multiples activités génératrices de logiciels.

Pour les ventes de produits faites par l'intermédiaire de distributeurs, les retours estimés conformément aux engagements contractuels et aux statistiques sur les ventes passées sont comptabilisés en déduction des revenus. Là encore, si les retours effectifs s'avéraient sensiblement différents de ceux estimés, il en résulterait un impact qui peut être significatif sur le compte de résultat.

L'appréciation de la capacité à recouvrer les créances peut être difficile. Elle repose sur la qualité de crédit des clients et sur la capacité du Groupe à céder ces créances sans recours. Si postérieurement à la reconnaissance du revenu une créance dont le recouvrement n'avait pas été initialement considéré comme improbable devient douteuse, une perte de valeur est alors comptabilisée (voir note 2b ci-dessus).

i/ Allocation du prix d'achat d'un regroupement d'entreprises

Dans le cas d'un regroupement d'entreprises, l'acquéreur doit, à la date d'acquisition, allouer le coût du regroupement d'entreprises en reconnaissant les actifs, passifs et passifs potentiels de l'entreprise acquise à leur juste valeur à cette date. L'allocation est fondée sur certaines évaluations et autres études réalisées par un spécialiste d'évaluation indépendant. Étant données les hypothèses prises en compte dans le processus d'évaluation, la détermination de ces justes valeurs nécessite l'estimation de l'effet d'événements futurs incertains à la date d'acquisition et la valeur comptable de certains actifs, tels que les immobilisations, acquises lors du regroupement d'entreprises, pourraient donc varier significativement dans le futur.

Conformément à l'IFRS 3 (révisée), si la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises peut être déterminée uniquement de façon provisoire à la date d'arrêté des comptes au cours duquel le regroupement d'entreprises est intervenu, l'acquéreur doit comptabiliser le regroupement d'entreprises en utilisant des valeurs provisoires et a une période de douze mois pour déterminer l'allocation du prix d'acquisition définitive. Tout ajustement de la valeur comptable initiale d'un actif ou passif identifié enregistré au cours de la période d'allocation est comptabilisé comme si sa juste valeur définitive avait été reconnue dès la date d'acquisition.

Une fois que la comptabilisation initiale du regroupement d'entreprises est définitive, les ajustements suivants devront être comptabilisés uniquement pour corriger des erreurs de comptabilisation.

j/ Traitement comptable des obligations convertibles ayant des périodes / dates de remboursement optionnelles antérieures à l'échéance contractuelle

Certaines obligations convertibles du Groupe ont des périodes / dates de remboursement optionnelles antérieures à la date d'échéance contractuelle. Tous les emprunts convertibles émis par Alcatel-Lucent ont été comptabilisés conformément aux prescriptions de l'IAS 32 (paragraphe 28 à 32) comme décrit en note 1m des comptes consolidés 2010 inclus dans le Document de Référence du Groupe. Le classement de la dette et de la composante capitaux propres de l'instrument convertible ne peut pas être modifié du fait d'une modification de la probabilité d'occurrence de l'exercice de l'option de conversion. En revanche, dans le cas de périodes / dates optionnelles de remboursement antérieures à l'échéance contractuelle, la probabilité de remboursement à ces périodes / dates peut conduire à modifier les paiements estimés au titre de cette dette. Conformément aux règles édictées par IAS 39, si un émetteur révisé les estimations de paiements futurs, du fait de nouvelles estimations fiables, la valeur comptable de la dette doit être ajustée au montant de la valeur actualisée des nouveaux paiements attendus calculée en utilisant le taux d'intérêt effectif initial de la dette financière, afin de tenir compte des flux de trésorerie désormais anticipés. Cet ajustement est comptabilisé en produit ou charge dans le résultat net.

Comme indiqué en notes 8, 24 et 26 des comptes 2010 inclus dans le document de référence 2010, un tel changement d'estimation est intervenu au cours du deuxième trimestre 2009 pour la dette obligataire convertible Lucent 2.875% Series A. De tels changements d'estimations pourraient également intervenir dans le futur au titre d'autres emprunts obligataires convertibles ayant des dates / périodes de remboursement optionnelles antérieures à l'échéance contractuelle. Une perte potentielle, représentative de l'écart entre la juste valeur des flux de trésorerie futurs estimés et la valeur comptable de la dette correspondante, telle que ressortant de l'application des principes comptables décrits en note 1m des comptes consolidés 2010 inclus dans le Document de Référence du Groupe, pourrait impacter les « autres produits et charges financiers » du fait d'un changement d'estimation des dates de remboursement. Une approximation de l'impact potentiel négatif en résultat financier est le montant de la composante capitaux propres, tel qu'indiqué dans la note 13a des comptes semestriels au 30 juin 2011.

1.6 — RESULTATS CONSOLIDES POUR LE PREMIER SEMESTRE 2011 PAR RAPPORT AU PREMIER SEMESTRE 2010

Revenus. Au premier semestre 2011, les revenus se sont élevés à 7 643 millions d'euros, ce qui correspond à une augmentation de 8,3% par rapport aux 7 060 millions d'euros enregistrés au premier semestre 2010. Environ 61% de nos revenus sont libellés en dollar américain ou en devises liées à ce même dollar. Si l'on convertit, à des fins comptables, ces revenus en devises autres que l'euro en euros, on constate un impact du taux de change lié à la valeur d'autres devises, dont le dollar US, par rapport à celle de l'euro. La baisse de la valeur d'autres devises, dont le dollar américain, par rapport à l'euro au premier semestre 2011 vis-à-vis du premier semestre 2010 a eu un impact négatif sur nos revenus publiés. Si les taux de change étaient restés constants entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, nos revenus consolidés auraient augmenté d'environ 10,6% au lieu de 8,3% comme cela est publié. Pour calculer l'impact du taux de change, on applique (i) à nos revenus du premier semestre 2011 en devises autres que l'euro le taux de change moyen enregistré pour le premier semestre 2010 au lieu du taux de change moyen du premier semestre 2011, et (ii) à nos exportations (principalement à partir de l'Europe) du premier semestre 2011 libellées en autres devises, pour lesquelles nous avons une couverture de change, le taux moyen de couverture du premier semestre 2010. Notre Direction pense qu'en communiquant à nos investisseurs nos revenus du premier semestre 2011 convertis à taux de change constant, il est plus facile de comparer l'évolution de nos revenus avec celle de l'industrie.

Le tableau ci-dessous présente les revenus enregistrés, l'impact de la conversion euro/autres devises, l'impact de la couverture de change et les revenus calculés à taux de change constant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Premier semestre 2011	Premier semestre 2010	% de variation
Revenus enregistrés	7 643	7 060	+ 8,3 %
Impact de la conversion euro/autres devises	187		
Impact de la couverture euro/autres devises	(24)		
Revenus en monnaie constante	7 805	7 060	+ 10,6% ^(*)

(*) Les revenus du premier semestre 2010 à taux de change constant ont connu une hausse de 12,4% par rapport aux revenus du premier semestre 2011 après exclusion des revenus de l'activité produits et solutions du vide (Vacuum), cédée en 2010.

Les revenus du segment Réseaux ont connu une hausse de 15,6% au premier semestre 2011, toutes les activités étant en croissance. Les revenus de notre division IP ont connu une augmentation de 28,0% par rapport au premier semestre 2010, grâce à l'activité de routeurs de service IP/MPLS, légèrement atténuée par la baisse continue des investissements en ATM. Les revenus de l'activité d'accès mobile ont enregistré une augmentation de 19,4% au premier trimestre 2011, grâce à la vitalité des dépenses en 3G et 4G, en particulier pour le CDMA (EV-DO) et le LTE aux Etats-Unis. Les revenus de l'activité Optique ont connu une augmentation de 9,3% au premier semestre 2011, tant pour l'activité terrestre que pour l'activité sous-marine. Notre activité d'accès fixe reflète une croissance des équipements d'accès fixe, presque entièrement contrebalancée par la baisse des investissements en équipements de commutation traditionnelle TDM, l'ensemble de nos revenus en accès fixe ayant augmenté de 0,3% au premier semestre 2011. Les revenus du segment Applications ont augmenté de 3,5%, les applications d'opérateurs augmentant de 8,6% et les applications d'entreprise baissant de 1,0% au premier semestre 2011 par rapport au premier semestre 2010. Les revenus de notre activité Services ont augmenté de 1,5% au premier semestre 2011, en raison d'une croissance solide des activités gestion de réseaux pour compte d'opérateurs ainsi que l'intégration réseaux et systèmes, qui a été compensée par une baisse des activités de maintenance multi-vendeurs et des activités associées à nos produits.

Le tableau ci-dessous indique les revenus des premiers semestres 2011 et 2010 par zone géographique (calculés suivant la région où se trouvent les clients) :

Revenus par marché géographique	France	Autres pays d'Europe occidentale	Reste de l'Europe	Asie Pacifique	États- Unis	Autres pays d'Amérique	Reste du monde	Total
--	---------------	---	------------------------------	---------------------------	------------------------	-----------------------------------	---------------------------	--------------

(en millions
d'euros)

1er semestre 2011	694	1 303	278	1 207	2 890	708	563	7 643
1er semestre 2010	689	1 362	269	1 173	2 434	514	618	7 060
Variation 1er semestre 2011 par rapport au 1er semestre 2010	1%	-4%	3%	3%	19%	38%	-9%	8%

Au premier semestre 2011, les États-Unis ont représenté 37,8% des revenus, contre 34,5% au premier semestre 2010, les revenus étant en hausse de 19%. Les États-Unis continuent de montrer des signes de croissance solide dans le secteur des télécoms, suite à la reprise de 2010. La croissance de ce secteur télécom est animée par un accroissement des investissements pour faire face à la forte poussée du trafic de données mobiles, ce qui conduit à une forte croissance de technologies clés telles que l'IP et le mobile. L'Europe a représenté 29,8% des revenus au premier semestre 2011 (9,1% en France, 17,0% dans les autres pays d'Europe occidentale, et 3,6% sur le reste du continent), en baisse par rapport aux 32,9% du premier semestre 2010 (où la répartition était alors de 9,8% en France, 19,3% dans les autres pays d'Europe occidentale, et 3,8% sur le reste du continent). En Europe, entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, les revenus ont augmenté de 1,0% en France, baissé de 4,0% en Europe de l'Ouest et augmenté de 3% sur le reste du continent. Cette légère baisse de nos ventes en Europe s'est retrouvée sur la plupart des activités, avec quelques points forts, tels que les routeurs de service IP/MPLS. Les revenus de l'Asie Pacifique ont augmenté au premier semestre 2011 de 3% par rapport au premier semestre 2010, bien que leur proportion dans les revenus globaux soit passée de 16,6% au premier semestre 2010 à 15,8% au premier semestre 2011. La hausse constatée entre les deux semestres est principalement attribuable à un accroissement des investissements en Chine, suite au ralentissement qui était survenu au premier semestre 2010. Les revenus dans les autres régions des Amériques ont augmenté de 38% par rapport au premier semestre 2010, la croissance étant particulièrement forte en Amérique Centrale et Latine, la part du revenu global de ces autres régions des Amériques étant passée de 7,3% à 9,3%. Les revenus du reste du monde ont baissé de 9%, leur part du total des revenus étant passée à 7,4% au premier semestre 2011 (contre 8,8% au premier semestre 2010).

Marge brute. La marge brute, dont le montant s'élève à 2 752 millions d'euros, est passée au premier semestre 2011 à 36,0% des revenus, contre 34,5% au premier semestre 2010 (où elle était alors de 2 435 millions d'euros). Cette hausse reflète un mix favorable produit/géographie, ainsi que l'effet de nos actions de réduction des coûts fixes d'opération, des achats et des produits. La marge brute du premier semestre 2011 inclut (i) l'impact négatif d'une charge nette de 88 millions d'euros de dépréciations de stocks et travaux en cours ; et (ii) l'impact négatif d'une charge nette de reprises pour 29 millions d'euros de provisions sur des créances clients. La marge brute du premier semestre 2010 incluait (i) l'impact négatif d'une charge nette de 61 millions d'euros de dépréciations de stocks et travaux en cours ; et (ii) l'impact positif de reprises pour 7 millions d'euros de provisions sur des créances clients.

Nous vendons une grande gamme de produits sur de nombreux marchés géographiques. La rentabilité par produit peut dépendre de la maturité de ces produits, de l'effort de recherche et développement associé et de notre positionnement concurrentiel. De plus, la rentabilité peut être impactée selon la zone géographique en fonction du contexte concurrentiel local, de nos parts de marché, et des règles d'achats de nos clients. Au premier semestre 2011, et par rapport au premier semestre 2010, nous avons observé une reprise sur les ventes de produits et dans les zones géographiques où notre rentabilité est historiquement supérieure à la moyenne.

Charges administratives et commerciales. Au premier semestre 2011, les charges administratives et commerciales se sont élevées à 1 455 millions d'euros, soit 19% des revenus. A titre de comparaison, les charges du premier semestre 2010 se montaient à 1 447 millions d'euros, soit 20,5% des revenus. Font partie de ces charges administratives et commerciales des éléments sans impact sur la trésorerie, résultant des écritures d'allocation du prix d'acquisition de Lucent pour 58 millions d'euros au premier semestre 2011 et de 62 millions d'euros au premier semestre 2010. Elles correspondent principalement à l'amortissement des actifs incorporels acquis de Lucent, tels que les relations clients à long terme.

Frais de recherche & développement. Les frais de recherche & développement se sont élevés à 1 309 millions d'euros au premier semestre 2011 (soit 17,1% des revenus), après un impact négatif de -6 millions d'euros de capitalisation de

frais de développement, et sont en augmentation de 1,0% par rapport aux 1 296 millions d'euros (soit 18,4% des revenus) comptabilisés à ce titre au premier semestre 2010, après un impact négatif de -16 millions d'euros de capitalisation de frais de développement. Les frais de développement capitalisés négatifs des premiers semestres 2010 et 2011 reflètent le fait que l'amortissement des coûts de recherche et développement capitalisés a été plus important que les coûts de recherche et développement nouvellement capitalisés pendant ces mêmes périodes. Des charges de recherche et développement, sans impact sur la trésorerie, liées au regroupement avec Lucent sont également comptabilisées dans les frais de recherche et de développement, à hauteur de 75 millions d'euros pour le premier semestre 2011 et 79 millions d'euros pour le premier semestre 2010. L'augmentation de 1,0% des frais de recherche et de développement est liée au développement de nouveaux produits dans l'IP et le mobile.

Résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession des sociétés consolidées et amendement de régime d'avantages postérieurs à l'emploi. Au premier semestre 2011, l'activité opérationnelle affiche une perte de -12 millions d'euros avant coûts de restructuration, litiges, perte de valeur sur actifs, résultat de cession des sociétés consolidées et amendement de régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, à comparer à une perte de -308 millions d'euros au premier semestre 2010. Cette perte moins importante au premier semestre 2011 est la conséquence des niveaux de marge brute plus élevés, en partie compensés par des dépenses opérationnelles plus importantes. Les écritures d'allocation du prix d'acquisition du regroupement avec Lucent comptabilisées au premier semestre 2011 ont eu un impact négatif, sans effet sur la trésorerie, de 133 millions d'euros au premier semestre 2011, impact moins important que celui de 141 millions d'euros au premier semestre 2010.

De plus, les variations des provisions ont affecté de façon négative le résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession des sociétés consolidées et amendement de régime d'avantages postérieurs à l'emploi à hauteur de 155 millions d'euros au premier semestre 2011 (dont 281 millions d'euros de provisions complémentaires et 126 millions d'euros de reprises sans objet). Les dotations aux provisions pour affaires se sont élevées à 266 millions d'euros au premier semestre 2011, tandis que les reprises sans objet de ces provisions s'élevaient à 90 millions d'euros pour la même période. Sur ces reprises de 90 millions d'euros, 30 millions se rapportent à des extournes de provisions pour garantie ou mises à niveau, suite à la révision de nos estimations initiales sur les durées de garantie et les coûts associés de ces garanties ou mises à niveau. Nous avons effectué cette révision principalement pour les raisons suivantes : (i) le remplacement de produits sous garantie plus tôt que prévu par nos clients, qui choisissent des technologies plus récentes et (ii) la performance réelle des produits, grâce à laquelle les coûts de garantie ou de mises à niveau sont inférieurs aux provisions constituées. De plus, 17 millions d'euros sur les 90 millions d'euros de reprises de provisions pour affaires se rapportaient surtout à des pénalités prévues pour retards dans l'exécution des contrats ou d'autres problèmes contractuels, ou à des montants estimés à partir d'éléments statistiques et historiques. Les reprises résiduelles (43 millions d'euros) se rapportent principalement à de nouvelles estimations des pertes à terminaison. Au premier semestre 2010, les variations des provisions avaient affecté le résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession des sociétés consolidées et amendement de régime d'avantages postérieurs à l'emploi de façon négative, à hauteur de 195 millions d'euros, dont 319 millions d'euros de provisions complémentaires et 124 millions d'euros de reprises sans objet. Les provisions pour affaires supplémentaires créées au premier semestre 2010 se montaient à 284 millions d'euros, alors que les reprises de ces mêmes provisions représentaient un montant de 87 millions d'euros.

Coûts de restructuration. Au premier semestre 2011, les coûts de restructuration étaient de 81 millions d'euros répartis comme suit : (i) 37 millions d'euros pour les nouveaux plans de restructuration et les corrections de plans précédents, (ii) 32 millions d'autres coûts monétaires liés aux fournisseurs et comptes rattachés ; (iii) 8 millions d'euros d'autres coûts monétaires liés aux provisions pour restructurations et (iv) 4 millions d'euros de dépréciation d'actifs. Les nouveaux plans de restructuration couvrent les coûts occasionnés par les suppressions de postes, la rationalisation des produits et la fermeture d'infrastructures. Au premier semestre 2010, les coûts de restructuration s'élevaient à 244 millions d'euros, répartis entre (i) 168 millions d'euros pour les nouveaux plans de restructuration et les corrections des plans précédents ; (ii) 33 millions d'euros d'autres coûts monétaires liés aux fournisseurs et comptes rattachés ; (iii) 22 millions d'euros de dépréciation d'actifs, et (iv) 21 millions d'euros d'autres coûts monétaires liés aux provisions pour restructurations. Nos provisions pour restructurations de 313 millions d'euros au 30 juin 2011 couvrent les coûts occasionnés par des postes identifiés comme des postes étant à supprimer et confirmés comme tels au cours du premier semestre 2011, les coûts occasionnés par des suppressions de postes décidées au cours des années précédentes et pour lesquels un paiement partiel ou total est toujours dû, les coûts de remplacement des produits rationalisés, et d'autres coûts monétaires liés à la réduction du nombre de nos infrastructures.

Litiges. Au premier semestre 2011, nous avons enregistré un produit de 4 millions d'euros relatif aux litiges FCPA et Fox River (cf. la Note 2 des comptes de résultat consolidés résumés intermédiaires non audités). Au premier semestre 2010, nous avons enregistré une provision pour litiges de 16 millions d'euros, relative aux enquêtes FCPA (cf. la Note 2 des comptes de résultat consolidés résumés intermédiaires non audités).

Résultat de cession des sociétés consolidées. Au premier semestre 2011, nous avons comptabilisé un gain de 2 millions d'euros principalement au titre de la cession de nos activités des technologies du vide. Au premier semestre 2010, nous avons comptabilisé une perte de -3 millions d'euros au titre de la cession de notre activité de moteurs électriques.

Amendement de régime d'avantages postérieurs à l'emploi. Au premier semestre 2011, nous avons comptabilisé un produit de 67 millions d'euros relatif à la modification du régime de retraite des membres de la Direction, à compter du 1er avril 2011, et qui permet aux employés en activité du plan de retraite des membres de la Direction aux Etats-Unis de pouvoir choisir de recevoir un capital lors de leur départ en retraite. Au premier semestre 2010, nous n'avions rien comptabilisé concernant des amendements de régimes de retraite et d'autres régimes postérieurs à l'emploi.

Résultat de l'activité opérationnelle. Pour le premier semestre 2011, l'activité opérationnelle enregistre une perte de 20 millions d'euros, contre une perte de -571 millions d'euros au premier semestre 2010. La réduction de cette perte au premier semestre 2011 s'explique principalement par des volumes plus importants, de plus fortes marges brutes, des coûts de restructuration moins élevés, des produits pour litiges ainsi que liés aux amendements de régime d'avantages postérieurs à l'emploi, et par un gain sur la cession d'activités consolidées, tous ces éléments étant en partie compensés par des dépenses opérationnelles plus élevées.

Coût de financement. Au premier semestre 2011, le coût de financement s'est élevé à 148 millions d'euros, coût inchangé par rapport aux 148 millions d'euros du premier semestre 2010. Les intérêts reçus s'élèvent à 29 millions d'euros au premier semestre 2011, par rapport aux 30 millions d'euros au premier semestre 2010, tandis que les intérêts payés sont passés à 177 millions d'euros au premier semestre 2011 par rapport à 178 millions d'euros au premier semestre 2010.

Autres produits et charges financiers. Au premier semestre 2011, les autres produits financiers se sont élevés à 184 millions d'euros, contre 85 millions d'euros au premier semestre 2010. Au premier semestre 2011, ces autres produits financiers ont été constitués principalement par un produit de 187 millions d'euros lié aux actifs et engagements des régimes de retraite et autres régimes postérieurs à l'emploi. Au premier semestre 2010, ces autres produits financiers avaient été constitués principalement par un produit de 131 millions d'euros lié aux actifs et engagements des régimes de retraite et autres régimes postérieurs à l'emploi. Ceci avait été partiellement compensé par une perte de 60 millions d'euros relatives aux transactions sur devises. Ce produit financier de 187 millions d'euros correspond à la différence entre les attentes de rendement financier des fonds investis (principalement sur nos plans aux États-Unis) et le produit des intérêts des régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi. La hausse constatée (187 millions d'euros au premier semestre 2011 contre 131 millions d'euros au premier semestre 2010) est principalement due à des coûts d'intérêt plus faibles, liée à la baisse des taux d'actualisation, comme expliqué en note 2-c des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Quote-part dans le résultat net des entreprises associées. Au premier semestre 2011, la quote-part du résultat net des entreprises associées s'est élevée à 2 millions d'euros, contre 8 millions d'euros au premier semestre 2010. Cette baisse s'explique principalement par l'absence de quote-part de résultat de notre participation dans 2Wire, qui a été cédée en octobre 2010.

Résultat net avant impôt, réduction de goodwill associée aux déficits fiscaux non reconnus et activités abandonnées. Au premier semestre 2011, le résultat net avant impôt et activités abandonnées est un résultat de 18 millions d'euros, à comparer à une perte de -626 millions d'euros de pertes au premier semestre 2010.

Impôts. Au premier semestre 2011, nous avons enregistré un produit d'impôt sur les bénéfices de 35 millions d'euros, contre une charge d'impôt de 51 millions d'euros au premier semestre 2010. Le produit d'impôt du premier semestre 2011 résulte d'une charge d'impôt courant sur les bénéfices de -31 millions d'euros, compensée par un produit d'impôt différé net de 66 millions d'euros. Le produit d'impôt différé net de 66 millions d'euros inclut (i) un produit d'impôt différés de 69 millions d'euros relatif à l'analyse de la recouvrabilité de certains actifs d'impôts différés reconnus en relation avec le test 2011 de dépréciation des goodwill réalisé au deuxième trimestre 2011 et (ii) un produit d'impôts différés de 54 millions d'euros (provenant de la reprise des impôts différés comptabilisés dans l'allocation du prix d'acquisition de Lucent). Ces effets positifs ont été contrebalancés par une charge de 57 millions d'euros d'impôts

différés dus à l'amendement du régime d'avantages postérieurs à l'emploi de Lucent. La charge d'impôt du premier semestre 2010 se décomposait entre une charge d'impôt sur les bénéfices de 46 millions d'euros, en surcroît d'une charge d'impôt différé nette de 5 millions d'euros. La charge d'impôt différée de 5 millions d'euros incluait 102 millions d'euros de charges d'impôt différés relatifs aux actifs et engagements des régimes de Lucent, et en particulier aux conséquences des lois sur la santé entrées en vigueur aux Etats-Unis en 2010, ainsi qu'une charge d'impôts différés de 9 millions d'euros relative aux obligations Lucent Séries A 2,875%. Ces charges avaient été en partie contrebalancées par un produit d'impôt différé de 62 millions d'euros, lié à la reprise des impôts différés comptabilisés dans l'allocation du prix d'acquisition de Lucent et de 44 millions d'euros de produit relatif au recouvrement d'actifs d'impôts différés principalement lié au test de goodwill effectué au deuxième trimestre 2010.

Résultat net des activités poursuivies. Nous avons enregistré pour les activités poursuivies un gain qui s'élève à 53 millions d'euros pour le premier semestre 2011, contre une perte de 677 millions d'euros pour le premier semestre 2010.

Résultat net des activités abandonnées. Au premier semestre 2011, nous n'avons pas enregistré de résultat/(perte) des activités abandonnées, alors qu'il y avait eu au cours du premier semestre 2010 une perte de 13 millions d'euros expliquée par le règlement de litiges concernant des cessions antérieures.

Part des participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat net. La part des participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat net était un profit de 20 millions d'euros au premier semestre 2011, contre un profit de 9 millions d'euros au premier semestre 2010, cette évolution reflétant l'évolution des activités en Chine d'Alcatel-Lucent Shanghai Bell.

Résultat net – part du Groupe. Un gain net de 33 millions d'euros a été attribué aux actionnaires de la société mère au premier semestre 2011. Au premier semestre 2010, la perte s'élevait à 699 millions d'euros.

1.7 — RESULTATS CONSOLIDES POUR LE PREMIER SEMESTRE 2010 PAR RAPPORT AU PREMIER SEMESTRE 2009

Revenus. Au premier semestre 2010, les revenus se sont élevés à 7 060 millions d'euros, ce qui correspond à un recul de 5,9% par rapport aux 7 503 millions d'euros enregistrés au premier semestre 2009. Environ 55% de nos revenus du premier semestre 2010 étaient libellés en dollar américain ou en devises liées à ce même dollar. Si l'on convertit, à des fins comptables, ces revenus en euros, on constate un impact du taux de change lié à la valeur de l'euro par rapport aux autres devises, dont le dollar US. La baisse de la valeur de l'euro par rapport à d'autres devises au premier semestre 2010 vis-à-vis du premier semestre 2009 a modéré la baisse de nos revenus publiés. Si les taux de change étaient restés constants entre le premier semestre 2009 et le premier semestre 2010, nos revenus consolidés auraient reculé d'environ 7,9% au lieu de 5,9% comme cela est publié. Pour calculer l'impact du taux de change, on applique (i) à nos revenus du premier semestre 2010 en devises autres que l'euro le taux de change moyen enregistré pour le premier semestre 2009 au lieu du taux de change moyen du premier semestre 2010, et (ii) à nos exportations (principalement à partir de l'Europe) du premier semestre 2010 libellées en autres devises, pour lesquelles nous avons une couverture de change, le taux moyen de couverture du premier semestre 2009. Notre Direction pense qu'en communiquant à nos investisseurs nos revenus du premier semestre 2010 convertis à taux de change constant, il est plus facile de comparer l'évolution de nos revenus avec celle de l'industrie.

Le tableau ci-dessous présente les revenus enregistrés, l'impact de la conversion euro/dollar US, l'impact de la couverture de change et les revenus calculés à taux de change constant :

(en millions d'euros)	Premier semestre 2010	Premier semestre 2009	% de variation
Revenus enregistrés	7 060	7 503	-5,9 %
Impact de la conversion euro/autres devises	(141)		
Impact de la couverture euro/autres devises	(10)		
Revenus en monnaie constante	6 908	7 503	-7,9%

Les revenus du segment Réseaux ont connu une baisse de 8,1% au premier semestre 2010, étant donnée la reprise en cours dans certaines régions et pour certaines technologies, qui a été contrebalancée par des déclinés de technologies

traditionnelles. Notre activité d'accès fixe reflète une faiblesse prononcée dans les investissements en équipements d'accès ADSL traditionnel et de commutation de cœur de réseau : l'ensemble de nos revenus en accès fixe a baissé de 18,7% au premier semestre 2010. Les revenus de l'activité d'accès mobile ont enregistré une baisse de 2,5% au premier trimestre 2010 : la baisse des investissements en technologies traditionnelles 2G (GSM et CDMA 2G) a en partie compensé la hausse enregistrée en technologies mobiles 3G, telles que le W-CDMA et le CDMA 3G (EV-DO), due par la croissance explosive du trafic de données haut débit mobile. Le rythme de baisse de l'activité mobile s'est toutefois significativement atténué au deuxième trimestre 2010. Les revenus de l'activité Optique ont connu une baisse de 14,2% au premier semestre 2010, tant pour l'activité terrestre que pour l'activité sous-marine. Les revenus de notre division IP ont connu une augmentation de 2,8%, plus faible qu'au premier semestre 2009, dans la mesure où la forte croissance observée dans les routeurs de service IP/MPLS a été largement compensée par la baisse continue des investissements en ATM. Les revenus du segment Applications sont restés stables, les applications d'opérateurs baissant de 2,6% et les applications d'entreprise augmentent de 0,3% au premier semestre 2010 par rapport au premier semestre 2009. Les revenus de notre activité Services ont légèrement baissé au premier semestre 2010, en raison de moindres volumes tant en maintenance que dans l'activité de construction et d'implémentation de réseaux, qui ont été compensés par une croissance des solutions de gestion de réseaux pour compte d'opérateurs.

Le tableau ci-dessous indique les revenus des premiers semestres 2010 et 2009 par zone géographique (calculés suivant la région où se trouvent les clients) :

Revenus par marché géographique (en millions d'euros)	Autres pays							Total
	France	d'Europe occidentale	Reste de l'Europe	Asie Pacifique	États-Unis	d'Amérique	Reste du monde	
1er semestre 2010	689	1 362	269	1 173	2 434	514	618	7 060
1er semestre 2009	759	1 472	303	1 510	2 161	592	706	7 503
Variation								
1er semestre 2010 par rapport au 1er semestre 2009	-9 %	-7 ^c	-11 %	-22 %	13 %	-13 ^c	-12 %	-6 %

Au premier semestre 2010, les États-Unis ont représenté 34,5% des revenus, par rapport à 28,8% au premier semestre 2009, avec un revenu en hausse de 13%. Les États-Unis ont connu une reprise sur ce premier trimestre 2010 grâce à une meilleure conjoncture économique et à un accroissement des investissements par les fournisseurs de services sur des technologies clés telles que l'IP et le W-CDMA. L'Europe a représenté 32,9% des revenus au premier semestre 2010 (9,8% en France, 19,3% dans les autres pays d'Europe occidentale, et 3,8% sur le reste du continent), en baisse par rapport aux 33,8% au premier semestre 2009 (où la répartition était alors de 10,1% en France, 19,6% en Europe de l'Ouest et 4,0% dans le reste de l'Europe). En Europe, les revenus ont baissé entre le premier semestre 2009 et le premier semestre 2010 de 9% en France, de 7% en Europe de l'Ouest de 11% sur le reste de l'Europe. Cette baisse s'est retrouvée sur la plupart des activités, avec quelques points forts, tels que les routeurs de service IP/MPLS. Les revenus de l'Asie Pacifique ont baissé au premier semestre 2010 de 22% par rapport au premier semestre 2009, et leur proportion dans les revenus globaux est passée de 20,1% au premier semestre 2009 à 16,6% au premier semestre 2010. La baisse entre les deux semestres est principalement attribuable au ralentissement des investissements liés au mobile en Chine, suite aux migrations de la 2G vers la 3G qui ont surtout eu lieu en 2009. Les revenus dans les autres régions des Amériques ont baissé de 13% par rapport au premier semestre 2009, et leur part du revenu global est passée de 7,9% à 7,3%. Les revenus du reste du monde ont baissé de 12%, leur part du total des revenus étant passée à 8,8% au premier semestre 2010 (contre 9,4% au premier semestre 2009).

Marge brute. La marge brute, soit 2 435 millions d'euros, est passée au premier semestre 2010 à 34,5% des revenus, contre 32,3% au premier semestre 2009 (où elle était alors de 2 426 millions d'euros). Cette hausse de la marge brute reflète une évolution favorable du mix produit/géographie, ainsi que les conséquences des actions en cours de réduction des dépenses. La marge brute du premier semestre 2010 inclut (i) l'impact négatif d'une charge nette de 61 millions d'euros de dépréciations de stocks et travaux en cours ; et (ii) l'impact positif de reprises pour 7 millions d'euros de provisions sur des créances clients. La marge brute du premier semestre 2009 incluait (i) l'impact négatif d'une charge nette de 61 millions d'euros pour dépréciation des stocks et des travaux en cours ; (ii) l'impact négatif d'une charge nette de 17 millions d'euros de provisions sur les créances clients.

Nous vendons une grande variété de produits au sein de nombreux et différents marchés géographiques. La rentabilité par produit peut dépendre de la maturité de ces produits, de l'effort de recherche et développement associé et de notre positionnement concurrentiel. De plus, la rentabilité par zone géographique peut être impactée différemment en fonction du contexte concurrentiel local, de nos parts de marché, et des règles d'achats de nos clients. Au premier semestre 2010, nous avons observé une reprise sur les produits et les zones géographiques où notre rentabilité était historiquement supérieure à la moyenne.

Charges administratives et commerciales. Au premier semestre 2010, les charges administratives et commerciales se sont élevées à 1 447 millions d'euros, soit 20,5% des revenus. Pour comparaison, les charges du premier semestre 2009 se montaient à 1 537 millions d'euros, soit 20,5% des revenus. Font partie de ces charges administratives et commerciales des éléments sans impact sur la trésorerie, résultant des écritures d'allocation du prix d'acquisition de Lucent pour 62 millions d'euros au premier semestre 2010 et de 61 millions d'euros au premier semestre 2009. Elles correspondent principalement à l'amortissement des actifs incorporels acquis de Lucent, tels que les relations clients à long terme. La baisse de 5,9% des charges administratives et commerciales reflète les progrès que nous avons faits dans l'exécution de nos programmes pour diminuer les dépenses opérationnelles en simplifiant les niveaux d'organisation et en éliminant les doublons commerciaux entre les segments et les régions.

Frais de recherche & développement. Les frais de recherche & développement se sont élevés à 1 296 millions d'euros au premier semestre 2010 (soit 18,4% des revenus), après un impact négatif de -16 millions d'euros de capitalisation de frais de développement, en baisse de 3,6% par rapport aux 1 345 millions d'euros (soit 17,9% des revenus) comptabilisés à ce titre au premier semestre 2009, qui comprenaient 1 million d'euros de frais de développement capitalisés. Les frais de développement capitalisés négatifs du premier semestre 2010 reflètent le fait que l'amortissement des coûts de recherche et développement capitalisés a été plus important que les coûts de recherche et développement nouvellement capitalisés. Des charges de recherche et développement, sans impact sur la trésorerie, liées au regroupement avec Lucent sont également comptabilisées dans les frais de recherche et de développement, à hauteur de 79 millions d'euros pour le premier semestre 2010 et 79 millions d'euros pour le premier semestre 2009. La baisse de 3,6% des frais de recherche et de développement reflète les plans en cours de réduction des coûts, les progrès que nous avons réalisés pour améliorer l'efficacité de la R&D en se concentrant sur quatre domaines clés – l'IP, l'optique, l'accès haut débit mobile et fixe et les applications et en parallèle l'accélération du transfert de nos investissements au profit des plates-formes de prochaine génération ; cette baisse a été en partie compensée par les effets négatifs de l'impact de la capitalisation en R&D d'une année sur l'autre.

Résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession des sociétés consolidées et amendement de régime d'avantages postérieurs à l'emploi. Au premier semestre 2010, l'activité opérationnelle affiche une perte de -308 millions d'euros avant coûts de restructuration, litiges, perte de valeur sur actifs, résultat de cession des sociétés consolidées et amendement de régime d'avantages postérieurs à l'emploi, à comparer avec une perte de -456 millions d'euros au premier semestre 2009. Cette perte moins importante au premier semestre 2010 est la conséquence de taux de marge brute plus élevés, et de dépenses opérationnelles moins importantes, qui ont compensé l'impact négatif de revenus moindres. Les écritures d'allocation du prix d'acquisition du regroupement avec Lucent comptabilisées au premier semestre 2010 ont eu un impact négatif, sans effet sur la trésorerie, de 141 millions d'euros au premier semestre 2010, proche de l'impact de 140 millions d'euros au premier semestre 2009.

De plus, les variations des provisions ont affecté de façon négative le résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, perte de valeur sur actifs, résultat de cession des sociétés consolidées et amendement de régime d'avantages postérieurs à l'emploi à hauteur de 195 millions d'euros au premier semestre 2010 (dont 319 millions d'euros de provisions complémentaires et 124 millions d'euros de reprises sans objet). Les dotations aux provisions pour affaires se sont élevées à 284 millions d'euros au premier semestre 2010, tandis que les reprises sans objet de ces provisions s'élevaient à 87 millions d'euros pour la même période. Sur ces reprises de 87 millions d'euros, 21 millions se rapportent à des extournes de provisions pour garantie, suite à la révision de nos estimations initiales sur les durées de garantie et les coûts associés. Nous avons effectué cette révision principalement pour les raisons suivantes : (i) le remplacement de produits sous garantie plus tôt que prévu par nos clients, qui choisissent des technologies plus récentes et (ii) la performance réelle des produits, grâce à laquelle les coûts de garantie sont inférieurs aux provisions constituées. De plus, 10 millions d'euros sur les 87 millions d'euros de reprises de provisions pour affaires se rapportaient surtout à des pénalités prévues pour retards dans l'exécution des contrats ou d'autres problèmes contractuels, ou à des montants estimés à partir d'éléments statistiques et historiques. Les reprises résiduelles

(56 millions d'euros) se rapportent principalement à de nouvelles estimations des pertes à terminaison. Au premier semestre 2009, les variations des provisions avaient affecté le résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, perte de valeur sur actifs incorporels, résultat de cession des sociétés consolidées et amendement de régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de façon négative, à hauteur de 121 millions d'euros, dont 231 millions d'euros de provisions pour affaires supplémentaires et 110 millions de reprises. Les provisions pour affaires supplémentaires créées au premier semestre 2009 se montaient à 182 millions d'euros, alors que les reprises de ces mêmes provisions représentaient un montant de 54 millions d'euros.

Coûts de restructuration. Au premier semestre 2010, les coûts de restructuration étaient de 244 millions d'euros répartis comme suit : (i) 168 millions d'euros pour les nouveaux plans de restructuration et les corrections de plans précédents, (ii) 22 millions d'euros de dépréciation d'actifs ; et (iii) 54 millions d'euros d'autres coûts monétaires. Les nouveaux plans de restructuration couvrent les coûts occasionnés par les suppressions de postes, la rationalisation des produits et la fermeture d'infrastructures. Au premier semestre 2009, les coûts de restructuration s'élevaient à 201 millions d'euros, répartis entre (i) 113 millions d'euros pour les nouveaux plans de restructuration et les corrections des plans précédents ; (ii) 43 millions d'euros de dépréciation d'actifs, et (iii) 45 millions d'euros d'autres coûts monétaires. Nos provisions pour restructuration de 456 millions d'euros au 30 juin 2010 couvrent les coûts occasionnés par des postes identifiés comme des postes étant à supprimer et confirmés comme tels au cours du premier semestre 2010, les coûts occasionnés par des suppressions de postes décidées au cours des années précédentes et pour lesquels un paiement partiel ou total est toujours dû, les coûts de remplacement des produits rationalisés, et d'autres coûts monétaires liés à la réduction du nombre de nos infrastructures.

Litiges. Au premier semestre 2010, nous avons enregistré une provision relative au litige FCPA de 16 millions d'euros (cf. la note 23a des états financiers intermédiaires résumés consolidés). Il n'y avait pas eu de provision pour litiges au premier semestre 2009.

Résultat de cession des sociétés consolidées. Au premier semestre 2010, nous avons comptabilisé une perte complémentaire de -3 millions d'euros au titre de la cession de notre activité de moteurs électriques. Au premier semestre 2009, nous n'avions pas comptabilisé de perte ou gain sur cession des sociétés consolidées.

Amendement de régime d'avantages postérieurs à l'emploi. Au premier semestre 2010, nous n'avons rien comptabilisé concernant un litige sur l'amendement d'un régime de couverture de santé mis en place par Lucent. Au premier semestre 2009, nous avons comptabilisé une provision de 1 million d'euros concernant un litige sur l'amendement d'un régime de couverture de santé mis en place par Lucent (pour plus de détails, voir note 23e Litiges des états financiers consolidés résumés intermédiaires, inclus dans le Rapport financier semestriel au 30 juin 2010).

Résultat de l'activité opérationnelle. Pour le premier semestre 2010, l'activité opérationnelle enregistre une perte de -571 millions d'euros, contre une perte de -658 millions d'euros au premier semestre 2009. La réduction de cette perte au premier semestre 2010 s'explique principalement par de plus fortes marges brutes, des charges administratives et commerciales moindres, ainsi que des charges de recherche et de développement moindres, en partie compensées par des coûts plus élevés de restructuration, des charges pour litiges et par une perte sur la cession de l'activité de moteurs électriques.

Coût de financement. Au premier semestre 2010, le coût de financement s'est élevé à 148 millions d'euros, en augmentation par rapport aux 120 millions d'euros du premier semestre 2009. Cette augmentation s'explique par une baisse des intérêts reçus, passés de 38 millions d'euros au premier semestre 2009 à 30 millions d'euros au premier semestre 2010, en plus d'une augmentation des intérêts payés, passés de 158 millions d'euros au premier semestre 2009 à 178 millions d'euros au premier semestre 2010. La hausse observée au premier semestre 2010 des intérêts payés s'explique par des niveaux plus élevés de la dette, tandis que la baisse des intérêts reçus est liée à des niveaux de trésorerie plus faibles au premier semestre 2010. La baisse observée des intérêts reçus s'explique aussi par la baisse des taux d'intérêts entre le premier semestre 2009 et le premier semestre 2010.

Autres produits et charges financiers. Au premier semestre 2010, les autres produits financiers se sont élevés à 85 millions d'euros, contre 142 millions d'euros au premier semestre 2009. Au premier semestre 2010, ces autres produits financiers ont été constitués principalement par un produit de 131 millions d'euros lié principalement aux actifs et engagements des régimes de Lucent. Ceci a été partiellement compensé par une perte de -60 millions d'euros relatives aux transactions sur devises. Au premier semestre 2009, les autres produits financiers correspondaient principalement (i) à un gain de 250 millions d'euros relatif à la cession de nos parts dans Thales ; (ii) un produit de 50 millions d'euros relatif au rachat partiel de l'obligation Lucent 7,75% à échéance mars 2017 ; et (iii) une perte de

-175 millions d'euros relative à un changement d'estimation des flux de trésorerie futurs de l'obligation convertible Lucent Séries A 2,875%. Comme indiqué précédemment, ce produit financier de 131 millions d'euros correspondait au montant pour lequel les attentes de rendement financier des fonds investis (principalement sur nos plans aux États-Unis) ont dépassé le coût des intérêts des régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi. La hausse constatée (131 millions d'euros au premier semestre 2010 contre 14 millions d'euros au premier semestre 2009) est principalement due à la hausse de la juste valeur des fonds investis et à des coûts d'intérêt plus faibles, liée à la baisse des taux d'actualisation, comme expliqué en note 2g des états financiers consolidés résumés intermédiaires, inclus dans le Rapport financier semestriel au 30 juin 2010.

Quote-part dans le résultat net des entreprises associées. Au premier semestre 2010, la quote-part du résultat net des entreprises associées s'est élevée à 8 millions d'euros, contre -6 millions d'euros au premier semestre 2009. Cette hausse s'explique par l'augmentation de notre quote-part de résultat de 2Wire.

Résultat net avant impôt, réduction de goodwill associée aux déficits fiscaux non reconnus et activités abandonnées. Au premier semestre 2010, le résultat net avant impôt, réduction de goodwill relative aux déficits fiscaux non reconnus et activités abandonnées est une perte de -626 millions d'euros, à rapprocher de -642 millions d'euros de pertes au premier semestre 2009.

Impôts. Au premier semestre 2010, nous avons enregistré une charge d'impôt sur les bénéfices de -51 millions d'euros, contre un produit d'impôt de 93 millions d'euros au premier semestre 2009. La charge d'impôt du premier semestre 2010 se décompose entre une charge d'impôt sur les bénéfices de -46 millions d'euros, en surcroît d'une charge d'impôt différé nette de -5 millions d'euros. La charge d'impôt différée de -5 millions d'euros inclut -102 millions d'euros de charges d'impôt différés relatif aux actifs et engagements des régimes de Lucent, et en particulier aux conséquences des lois sur la santé entrées en vigueur aux États-Unis en 2010, ainsi qu'une charge d'impôts différée de -9 millions d'euros relative aux obligations Lucent Séries A 2,875%. Ces charges ont été en partie contrebalancées par un produit d'impôt différé de 62 millions d'euros, lié à la reprise des impôts différés comptabilisés dans l'allocation du prix d'acquisition de Lucent et de 44 millions d'euros de produit relatif au recouvrement d'actifs d'impôts différés principalement lié au test de goodwill effectué au deuxième trimestre 2010. Le produit d'impôt du premier semestre 2009 se décompose entre une charge d'impôts sur les bénéfices de -11 millions d'euros, contrebalancée par un produit d'impôt différé net de 104 millions d'euros. Les 104 millions d'euros d'impôts différés comprennent un produit d'impôts différés de 62 millions d'euros (provenant de la reprise des impôts différés comptabilisés dans l'allocation du prix d'acquisition de Lucent) et 68 millions de reprise d'impôts différés relatifs à l'obligation convertible Lucent Séries A 2,875%.

Résultat net des activités poursuivies. Nous avons enregistré pour les activités poursuivies une perte qui s'élève à -677 millions d'euros pour le premier semestre 2010, contre une perte de -549 millions d'euros pour le premier semestre 2009.

Résultat net des activités abandonnées. La perte générée par les activités abandonnées s'est élevée à -13 millions d'euros au premier semestre 2010, expliquée par le règlement de litiges concernant des cessions antérieures. Il y avait eu au cours du premier semestre 2009 un produit de 129 millions d'euros lié à l'ajustement du prix de cession relatif à la vente de l'activité spatiale à Thales en 2007.

Part des participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat net. La part des participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat net était un profit de 9 millions d'euros au premier semestre 2010, contre une perte de -32 millions d'euros au premier semestre 2009, cette évolution reflétant l'évolution des activités en Chine d'Alcatel-Lucent Shanghai Bell, Co. Ltd.

Résultat net – part du Groupe. Une perte nette de -699 millions d'euros a été attribuée aux actionnaires de la société mère au premier semestre 2010. Au premier semestre 2009, la perte s'élevait à -388 millions d'euros.

1.8 — RESULTATS PAR SEGMENT D'ACTIVITES POUR LE PREMIER SEMESTRE 2011 PAR RAPPORT AU PREMIER SEMESTRE 2010

Le tableau ci-dessous présente certaines informations financières par segment d'activité au premier semestre 2011 et au premier semestre 2010. Le résultat par segment d'activité est la mesure des profits ou pertes par segment d'activité sur laquelle s'appuie notre Directeur Général pour prendre ses décisions, évaluer la performance et allouer les

ressources. Il s'agit du résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées et amendements du régime d'avantages postérieurs à l'emploi, hors impacts négatifs, sans effet sur la trésorerie, des écritures d'allocation du prix d'acquisition de Lucent. Le fait d'ajouter les ajustements des écritures d'allocation du prix d'acquisition (hors coûts de restructuration et perte de valeur sur actifs) au résultat par segment d'activité permet de rapprocher le résultat par segment d'activité avec le résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées, et amendements du régime d'avantages postérieurs à l'emploi, comme indiqué dans le tableau ci-dessous et dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non-audités.

Premier semestre 2011 (en millions d'euros)	Réseaux	Applications	Services	Autres et éliminations	Total Groupe
Revenus					
(y compris les revenus inter-segments)	4 893	937	1 680	133	7 643
<i>Résultat par segment d'activité (perte)</i>	<i>111</i>	<i>4</i>	<i>31</i>	<i>(25)</i>	<i>121</i>
<i>Ajustements des écritures d'allocation de prix d'acquisition (hors coûts de restructuration)</i>					<i>(133)</i>
Résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées et amendements du régime d'avantages postérieurs à l'emploi					(12)
Investissements	189	48	20	10	266

Premier semestre 2010 (en millions d'euros)	Réseaux	Applications	Services	Autres et éliminations	Total Groupe
Revenus					
(y compris les revenus inter-segments)	4 232	905	1 655	268	7 060
<i>Résultat par segment d'activité (perte)</i>	<i>(73)</i>	<i>(44)</i>	<i>(21)</i>	<i>(29)</i>	<i>(167)</i>
<i>Ajustements des écritures d'allocation de prix d'acquisition (hors coûts de restructuration)</i>					<i>(141)</i>
Résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées et amendements du régime d'avantages postérieurs à l'emploi					(308)
Investissements	186	54	26	12	278

Ajustements des écritures d'allocation de prix d'acquisition (hors coûts de restructuration). Au premier semestre 2011, les ajustements des écritures d'allocation de prix d'acquisition (hors coûts de restructuration) ont diminué pour s'établir à 133 millions d'euros, contre -141 millions d'euros au premier semestre 2010, ce qui s'explique par la reprise de la valeur de l'euro par rapport au dollar américain au premier semestre 2011, tandis que l'amortissement des immobilisations incorporelles résultant de l'acquisition de Lucent, telles que les relations clients, les technologies acquises et les projets de R&D a peu varié au premier semestre 2011 par rapport au premier semestre 2010.

Résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées et amendement du régime d'avantages postérieurs à l'emploi. Au premier semestre 2011, le résultat total de tous les segments d'activité du Groupe, qui se montait à 121 millions d'euros corrigé des -133 millions d'euros d'ajustements des écritures d'allocation de prix d'acquisition, a induit une perte de -12 millions d'euros pour l'activité opérationnelle (avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées et amendement du régime d'avantages postérieurs à l'emploi), comme indiqué dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non-audités. Au premier semestre 2010, le résultat total de tous les segments d'activité du Groupe, qui se montait à -167 millions d'euros avec -141 millions d'euros d'ajustements des écritures d'allocation de prix d'acquisition, avait induit une perte de -308 millions d'euros pour l'activité opérationnelle (avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées et amendement du régime d'avantages postérieurs à l'emploi), comme indiqué dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non-audités qui figurent par ailleurs dans ce rapport.

Segment Réseaux

Les revenus du segment Réseaux se sont élevés à 4 893 millions d'euros au premier semestre 2011, soit une hausse de 15,6% par rapport aux 4 232 millions d'euros au premier semestre 2010, à taux de change courant. Si l'on convertit ces ventes en euros, à des fins comptables, on constate que les taux de change ont un impact sur les revenus du fait de la valeur relative de l'euro par rapport à d'autres devises, dont le dollar américain. La reprise de la valeur de l'euro par

rapport à d'autres devises dont le dollar américain au premier semestre 2011 vis-à-vis du premier semestre 2010 a eu un impact négatif sur nos revenus publiés. S'il y avait eu des taux de change constants entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, les revenus du segment Réseaux auraient augmenté de 18,0%, et non de 15,6% comme cela a été le cas.

Les revenus de l'activité IP sont de 755 millions d'euros au premier semestre 2011, en hausse de 28,0% par rapport au premier semestre 2010 (où ils s'étaient alors élevés à 590 millions d'euros), cette hausse s'expliquant par une croissance de presque 40% des routeurs de service IP/MPLS. La croissance des ventes de nos routeurs de service a été particulièrement forte sur les régions Asie-Pacifique et Amériques, et elle reflète une forte croissance du marché ainsi qu'une augmentation de notre part du marché de routeurs périphériques IP/MPLS. Ces gains sont tirés par les investissements effectués par les fournisseurs de service pour améliorer leur capacité à fournir des services aux utilisateurs finaux à base d'IP, et, plus récemment, pour leur infrastructure mobile IP backhaul. Cette activité mobile backhaul a été particulièrement forte, les fournisseurs de service prenant des mesures pour éviter la congestion liée au flux croissant de données mobile haut-débit. Après avoir été leader sur le marché des routeurs de service avec une capacité de 100 gigabits par seconde (une première dans l'industrie), nous avons annoncé le premier processeur réseau de l'industrie conçu pour des vitesses de transmission de données de 400 gigabits par seconde. En plus des routeurs de service IP/MPLS, l'activité IP inclut également l'activité de commutation multi-service ATM, pour laquelle le déclin des revenus du premier semestre continue de refléter la contraction continue sur le marché des investissements sur une telle technologie traditionnelle.

Les revenus de l'activité optique sont de 1 299 millions d'euros, en hausse de 9,3% par rapport au premier semestre 2010, tant pour la partie terrestre que pour la partie sous-marine. La croissance de notre activité optique au premier semestre fait suite à une baisse de cette activité en 2010, et reflète un retour à la croissance sur l'ensemble du marché de l'optique. Sur ce marché, la croissance des volumes de trafic ont amené les fournisseurs de service à effectuer des investissements pour accroître les capacités, en particulier en équipement WDM, tandis que les dépenses en investissements SONET/SDH poursuivaient leur baisse. De même, la croissance du premier semestre de notre activité d'optique terrestre est liée à une croissance à deux chiffres de notre activité WDM et à une plus petite augmentation de notre activité de transmission sans fil (hertziennes). Tandis que la croissance de l'ensemble de l'activité d'optique terrestre était concentrée au premier semestre 2011 sur les régions Asie-Pacifique et Amériques, la partie WDM de l'activité d'optique terrestre a été solide sur l'ensemble des régions. Notre portefeuille WDM inclut une nouvelle technique, de nouvelle génération, capable de traiter des vitesses de transmission de 100 gigabits par seconde, et qui constitue la technologie de nouvelle génération des réseaux optiques. L'activité d'optique sous-marine a connu une hausse à deux chiffres au premier semestre 2011, après une forte baisse en 2010.

La division mobile affiche une hausse de ses revenus de 19,4%, passant de 1 840 millions d'euros au premier semestre 2010 à 2 197 millions d'euros au premier semestre 2011. Le facteur essentiel de cette hausse est la croissance du trafic de données mobiles à haut débit, lié à la pénétration croissante des smartphones et des tablettes. Les opérateurs mobiles ont répondu à ces tendances par un accroissement de leurs investissements pour accroître la capacité et enrichir les fonctionnalités données de leurs réseaux, en particulier de leurs réseaux 3G. Nous avons constaté l'impact positif de ces investissements par les opérateurs mobiles sur notre activité 3G WCDMA en 2010, et sur l'activité 3G CDMA (EV-DO) au premier semestre 2011, au cours duquel les revenus ont augmenté à un rythme à deux chiffres par rapport au premier semestre 2010, et ont été particulièrement forts sur la région Amériques. Les opérateurs mobiles commencent également les premiers déploiements à grande échelle des réseaux mobiles 4G LTE, qui ont contribué à la croissance de notre activité mobile au premier semestre, en particulier sur la région Amériques. Au contraire des générations précédentes de la technologie mobile, le 4G-LTE est entièrement à base d'IP, créant ainsi des opportunités de croissance bien au-delà du seul aspect accès mobile, vers le mobile backhaul IP et les cœurs de réseau à base de paquet, ainsi que vers de plus larges projets de transformation de réseaux vers l'IP. Bien que la croissance des investissements d'opérateurs en 3G et en 4G se soit généralement faite aux dépens de leurs investissements en 2G, nous avons observé une certaine croissance de notre activité 2G GSM sur la région Asie-Pacifique, où le nombre d'abonnés à la 2G continue de croître, conduisant à des besoins de capacité supplémentaire. Au premier semestre 2011, nous avons dévoilé le lightRadio™, notre nouvelle architecture pour réseaux mobiles et haut-débit, et nous avons mis en place une initiative avec plusieurs opérateurs mobiles pour favoriser la réalisation de cette vision d'un réseau d'accès mobile de nouvelle génération basé sur le lightRadio.

Les revenus de l'activité réseaux fixes ont été de 666 millions d'euros au premier semestre 2011, quasiment égaux par rapport au premier semestre 2010, la faiblesse de la région EMEA (Europe, Moyen-Orient et Afrique) ayant compensé la croissance de la région Asie-Pacifique. Notre activité d'accès fixe a augmenté à un rythme à un chiffre, avec une croissance particulièrement forte de notre activité d'accès par fibre sur la région Asie-Pacifique, mais cette croissance a été contrebalancée par une baisse continue de l'activité de commutation classique TDM. Notre activité de cœur de réseau IMS a également été solide en Asie-Pacifique. Sur ce marché de l'accès fixe, les fournisseurs de service se sont largement concentrés sur l'accès à base de fibre comme facteur différenciateur par rapport à leurs concurrents, bien que le traitement réglementaire incertain des nouveaux réseaux de fibres reste un facteur contraignant dans plusieurs marchés hors des Etats-Unis. Les fournisseurs de service ont également investi dans les nouvelles technologies cuivre qui peuvent améliorer les capacités des réseaux d'accès cuivre existants.

Les produits de nouvelle génération de notre portefeuille permettent de constituer ce que nous appelons l'architecture High Leverage Network (HLN™). Une telle architecture permet de faire face à un défi majeur qui consiste à mettre à la disposition de leurs propres clients des services innovants, générateurs de revenus, à valeur ajoutée et ce, à un coût de revient minimal pour le transport d'un trafic vidéo et Internet mobile en croissance rapide. Plus spécifiquement, un HLN requiert des technologies au meilleur état de l'art en IP, en optique, en accès haut-débit mobile et fixe, afin de fournir des services à valeur ajoutée au moindre coût possible. Nous nous sommes concentrés sur la modernisation de notre portefeuille au profit de produits et de solutions qui permettent de répondre à ce besoin. Au premier semestre 2011, les revenus des produits qui participent à cette stratégie HLN ont augmenté de 15,5% par rapport au premier semestre 2010, atteignant 1 902 millions d'euros, représentant presque 40% de l'ensemble des revenus sur segment Réseaux.

Le segment Réseaux affiche un résultat d'exploitation de 111 millions d'euros au premier semestre 2011, soit 2,3% de l'ensemble des revenus du segment Réseaux, par rapport à une perte de 73 millions d'euros du premier semestre 2010. Cette hausse reflète l'impact positif de volumes plus importants, et d'évolutions favorables du mix produit et géographie, qui ont compensé quelques coûts de développement plus élevés. Les contributions de l'IP et du mobile ont été particulièrement fortes pour l'amélioration de cette rentabilité.

Segment Applications

Les revenus du segment Applications se sont élevés à 937 millions d'euros au premier semestre 2011, soit une progression de 3,5% par rapport aux 905 millions d'euros au premier semestre 2010, à taux de change courant. À taux de change constant entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, les revenus du segment Applications auraient augmenté de 6,0%, et non de 3,5% comme cela a été le cas.

Les revenus des applications de réseau ont augmenté de 8,6% au premier semestre 2011, à 366 millions d'euros (337 millions d'euros au premier semestre 2010) ce second trimestre constituant le cinquième trimestre consécutif de croissance. Le premier semestre 2011 a cependant connu une croissance particulièrement forte pour le portefeuille médias numériques et publicité, avec des applications de nouvelle génération telle que la boutique multimédia numérique (une de nos capacités numériques phares permettant à nos clients fournisseurs de services de mettre à disposition de leurs clients finaux des applications), ainsi que l'application de publicité sur mobile Optism. Ces deux applications, lancées en 2010, représentent respectivement 11 et 8 contrats. Notre activité Motive (gestion d'abonnés à distance) a également été très solide au premier semestre 2011, croissant à un rythme à deux chiffres. Nos activités de services applicatifs, qui incluent l'adaptation de logiciels aux besoins du client et la maintenance, ont également affiché une croissance au premier semestre 2011. Ces gains ont été en partie contrebalancés par quelques-unes de nos applications traditionnelles, dont la facturation et la messagerie.

L'activité des applications d'entreprise a enregistré au premier semestre 2011 des revenus de 570 millions d'euros, soit une baisse de 1,0% par rapport aux 576 millions d'euros enregistrés au premier semestre 2010, la croissance du premier trimestre 2011 ayant été largement contrebalancée par la baisse du deuxième trimestre. La partie la plus forte de l'activité applications d'entreprise au premier semestre 2011 a été celle des logiciels de centres de contact, Genesys, grâce à la forte reprise en cours de centres d'appel (le cœur de son activité). Les revenus de la voix et des réseaux de données ont baissé au deuxième trimestre, en raison de difficultés temporaires de la chaîne d'approvisionnement suite à un déménagement vers un nouveau hub logistique en Europe.

Le résultat d'exploitation du segment Applications a été de 4 millions d'euros au premier semestre 2011, soit 0,4% des revenus du segment, pour le premier semestre 2011, par rapport à une perte d'exploitation de -44 millions d'euros au premier semestre 2010. L'augmentation est due à l'amélioration de l'activité applications d'opérateurs, due à des

volumes plus importants et à un contrôle des dépenses. La rentabilité des applications d'entreprise est restée équivalente à celle de l'an dernier, et a continué de largement excéder la rentabilité de l'activité applications d'opérateurs.

Segment Services

Les revenus du segment Services se sont élevés à 1 680 millions d'euros au premier semestre 2011, en augmentation de 1,5% par rapport aux 1 655 millions d'euros au premier semestre 2010, à taux de change courant. À taux de change constant entre le premier semestre 2010 et le premier semestre 2011, les revenus du segment Services auraient augmenté d'environ 2,8%, et non de 1,5% comme cela a été le cas.

Les solutions de gestion de réseaux pour compte d'opérateurs ont connu une croissance à deux chiffres au premier semestre 2011, avec un saut de croissance significatif au deuxième trimestre. La croissance s'est retrouvée sur toutes les régions, suite à de nouveaux contrats de déploiement et à l'extension de projets existants.

Les revenus de l'activité Intégration réseaux et systèmes (NS&I, Network and System Integration) ont augmenté à un rythme à deux chiffres au premier semestre 2011, avec une très forte croissance de la région Amériques liée à l'activité de transformation de réseau (planification et optimisation de réseau, intégration, conception et conseil). La demande pour les services de transformation de réseau a été particulièrement forte dans la marché que nous appelons « industries stratégiques » (qui recouvre les transports, l'énergie et le secteur public). L'activité récente de ce marché des industries stratégiques a été notable dans les secteurs de la sécurité publique, de l'éducation, et des réseaux de distribution intelligents. De plus, notre activité NSI a bénéficié de nos récents succès en complétant des contrats dans des domaines tels que les services gérés, la 4G LTE, l'IMS et les déploiements de petites cellules, domaines qui font fréquemment appel à une gamme exhaustive de services de type NSI.

Pour ce qui est des activités liées à nos produits, à savoir la maintenance attachée à nos propres produits ainsi que l'activité construction et implémentation de réseaux (NBI, Network Build and Implementation), les revenus du premier semestre 2011 ont baissé à un rythme à deux chiffres par rapport au premier semestre 2010. Notre activité NBI, qui s'occupe du génie civil autour des sites où doivent être installés les équipements, explique l'essentiel de cette baisse, reflétant l'impact de l'incertitude politique en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, ainsi que la fin de projets. La baisse de l'activité de maintenance liée à nos propres produits a été plus modérée, la hausse constatée sur la région Amériques ayant été compensée par des résultats plus faibles sur la région EMEA (Europe, Moyen-Orient et Afrique).

Les revenus liés à la maintenance multivendeurs ont baissé à un rythme à deux chiffres au premier semestre 2011, reflétant un repositionnement stratégique autour de certains projets.

Le résultat d'exploitation du segment services a été de 31 millions d'euros au premier semestre 2011, soit 1,8% des revenus du segment, par rapport à une perte d'exploitation de -21 millions d'euros au premier semestre 2010. L'amélioration s'est surtout observée au deuxième trimestre, et reflète l'impact des programmes destinés à améliorer les procédures et la discipline financière.

1.9 — TRÉSORERIE ET CAPITAUX PROPRES

Analyse des variations de trésorerie pour les 1^{ers} semestres 2011 et 2010

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 1 566 millions d'euros au 1er semestre 2011 pour atteindre le montant de 3 474 millions d'euros au 30 juin 2011. Cette baisse s'explique principalement par la variation de la trésorerie de financement représentant une utilisation de 884 millions d'euros, utilisation expliquée pour l'essentiel par les remboursements et rachats de dettes financières. Cette baisse est aussi expliquée par la variation de la trésorerie opérationnelle représentant une utilisation de 297 millions d'euros, par l'impact négatif de l'effet net des taux de conversion pour un montant de 223 millions d'euros, correspondant pour l'essentiel à la variation de la parité entre l'euro et le dollar U.S. sur la trésorerie en dollar U.S., et dans une moindre mesure par la variation de la trésorerie d'investissement représentant une utilisation de 162 millions d'euros, expliquée en partie par des dépenses d'investissement pour un montant total de 266 millions d'euros.

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles. La capacité d'autofinancement était positive de 297 millions d'euros au 1er semestre 2011, à comparer à une capacité d'autofinancement négative de 291 millions d'euros au 1er semestre 2010.

L'augmentation de la capacité d'autofinancement entre le 1er semestre 2010 et le 1er semestre 2011 est expliquée principalement par l'amélioration du résultat de l'activité opérationnelle, résultat de l'activité opérationnelle déficitaire de 20 millions d'euros au 30 juin 2011 à comparer à un résultat de l'activité opérationnelle déficitaire de 571 millions d'euros au 30 juin 2010.

Le total des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles est une utilisation nette de 297 millions d'euros au 1er semestre 2011 à comparer avec une utilisation nette de 586 millions d'euros pour la même période en 2010. Ces montants tiennent compte de la trésorerie nette utilisée au titre du besoin en fonds de roulement opérationnel, du financement de la clientèle et des autres actifs et passifs courants pour des montants de 404 millions d'euros au 30 juin 2011 et 74 millions d'euros au 30 juin 2010. Concernant la variation du besoin en fonds de roulement opérationnel, celle-ci s'explique principalement par la trésorerie utilisée ou générée par (i) les stocks et en-cours, (ii) les clients et autres débiteurs et (iii) les fournisseurs et autres créditeurs. La trésorerie nette utilisée au titre des stocks et des en-cours représentait 123 millions d'euros au 1er semestre 2011, à comparer à 577 millions d'euros au 1er semestre 2010. L'utilisation plus importante en 2010 s'explique par les achats massifs de composants critiques, achats réalisés pour sécuriser les stocks tampons en raison du risque de pénurie dans un contexte de demande croissante. En ce qui concerne les clients et autres débiteurs, ils ont généré 199 millions d'euros de trésorerie au premier semestre 2011 à comparer à 583 millions d'euros de trésorerie au premier semestre 2010. La trésorerie positive en 2010 était principalement générée par un fort encaissement sur cette période sur des créances clients nées en fin d'année précédente, créances clients qui étaient alors particulièrement élevées en raison de la saisonnalité de notre activité. La trésorerie nette utilisée au titre des fournisseurs et autres créditeurs représentait 237 millions d'euros au 1er semestre 2011, à comparer à une trésorerie nette générée de 5 millions d'euros au 1er semestre 2010. L'utilisation plus importante en 2011 s'explique par un montant élevé de dettes fournisseurs générées en fin d'année précédente en raison de la saisonnalité de notre activité, et cela en 2010 comme en 2011, montant élevé qui était compensé au 1er semestre 2010 par l'augmentation des dettes liée à l'augmentation des stocks. La variation de trésorerie des autres actifs et passifs était négative de 223 millions d'euros au 1er semestre 2011, à comparer à une variation négative de 91 millions d'euros au 1er semestre 2010, le montant moindre de 2010 étant principalement expliqué par l'absence de bonus payé en 2010 au titre du plan annuel d'incentive Groupe (AIP).

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement. La variation de trésorerie d'investissement a été négative de 162 millions d'euros au 1er semestre 2011 à comparer à 11 millions d'euros au 1er semestre 2010. Cette différence provient en grande partie de la trésorerie générée par la cession de valeurs mobilières de placement d'un montant de 90 millions d'euros au 1er semestre 2011 à comparer à 248 millions d'euros au 1er semestre 2010. En parallèle, les investissements corporels et incorporels ont légèrement diminué entre le 1er semestre 2010 (278 millions d'euros) et le 1er semestre 2011 (266 millions d'euros).

Flux de trésorerie liés aux activités de financement. La variation de trésorerie de financement a été négative de 848 millions d'euros au 1er semestre 2011 à comparer à 356 millions d'euros au 1er semestre 2010. Cette augmentation s'explique par le rachat et le remboursement, avant son échéance du fait de l'exercice partiel d'une option de remboursement anticipé, de l'emprunt convertible Lucent 2,875% Séries A pour des montants respectifs de 75 millions de dollars US et 360 millions de dollars US au 1er semestre 2010, à comparer au remboursement de l'Océane 4,75% à échéance janvier 2011, qui a été de 818 millions d'euros au 1er semestre 2011. Egalement au cours du 1er semestre 2011, des dividendes ont été payés aux actionnaires minoritaires d'Alcatel Shanghai Bell pour un montant de 66 millions d'euros.

Activités abandonnées. Aucune trésorerie n'a été générée au 1er semestre 2011 ni au 1er semestre 2010 au titre des activités abandonnées.

Ressources financières

Ressources et perspectives de flux de trésorerie. Les ressources financières du Groupe proviennent de différentes origines, dont la trésorerie générée par nos activités opérationnelles, l'émission d'emprunts et de titres donnant accès au capital sous différentes formes, et des facilités bancaires, y compris le crédit bancaire syndiqué de 1,4 milliard d'euros arrivant à échéance en avril 2012 (dont 837 millions d'euros ayant une extension d'échéance jusqu'au 5 avril 2013) et que le Groupe n'a pas encore utilisé (voir « Crédit bancaire syndiqué » en note 13-d des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités au 30 juin 2011). La capacité du Groupe à accéder à ces ressources

dépend de divers facteurs, dont la capacité des clients à payer les créances dues, la perception de la qualité de notre risque crédit par les bailleurs de fonds et investisseurs, la capacité du Groupe à respecter les clauses financières attachées au crédit bancaire syndiqué et les conditions de marché en général. Compte tenu des conditions actuelles des marchés financiers, nous ne pouvons pas compter sur notre capacité à accéder à ces marchés à tout moment.

Les besoins de trésorerie du Groupe à court terme sont principalement liés à nos opérations, y compris les plans de restructuration, les investissements et le remboursement des emprunts à court terme. Le Groupe estime que la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les valeurs mobilières de placement, y compris les placements à court terme, représentant un montant total de 4 028 millions d'euros au 30 juin 2011, sont suffisants pour faire face aux besoins du Groupe dans les 12 prochains mois. Environ 966 millions d'euros de notre trésorerie, équivalents de trésorerie et valeurs mobilières de placement sont détenus dans des pays, principalement en Chine, qui sont sujets à des restrictions liées au contrôle des changes. Ces restrictions peuvent limiter l'utilisation de cette trésorerie par nos filiales à l'extérieur de leurs juridictions locales. Le Groupe met en œuvre actuellement des mesures devant en principe permettre de procéder à des rapatriements et ainsi de réduire ce montant. Le Groupe ne prévoit cependant pas que ces restrictions puissent avoir un impact sur la capacité du Groupe à faire face à ses engagements de trésorerie.

Le Groupe estime que les décaissements prévus pour 2011 au titre des plans de restructuration que nous avons annoncés précédemment seront du même ordre de grandeur qu'en 2010, c'est-à-dire d'environ 400 millions d'euros (dont 162 millions d'euros au 1er semestre 2011), à comparer à 376 millions d'euros en 2010 (dont 213 millions d'euros au 1er semestre 2010).

Par ailleurs, nous anticipons une légère diminution de nos investissements en 2011 par rapport au montant de 692 millions d'euros (y compris la capitalisation des frais de développement) dépensé en 2010. Le Groupe a dépensé 266 millions d'euros au 1er semestre 2011, le Groupe s'attend par conséquent à des investissements plus importants sur le second semestre 2011.

En décembre 2010 Alcatel-Lucent a émis un emprunt obligataire Senior avec une maturité au 15 janvier 2016 (les "Senior Notes"), un taux de 8,5% et un montant nominal total de 500 millions d'euros. La trésorerie reçue a été utilisée pour refinancer en partie l'OCEANE 4,75% due le 1er janvier 2011. Les Senior Notes contiennent des engagements restreignant, entre autres, la capacité du Groupe à : (i) émettre ou garantir des emprunts complémentaires ou émettre des actions de préférence; (ii) payer des dividendes, rembourser le capital social et investir dans des participations ne donnant pas le contrôle, (iii) accorder ou s'exposer à certaines sûretés réelles ou privilèges et (iv) effectuer une fusion, un regroupement ou une vente d'actifs. Ces engagements, qui sont habituels en cas d'émission d'emprunts à haut rendement (« high yield bonds ») font l'objet d'un certain nombre de restrictions et d'exceptions. Ces restrictions et exceptions permettent généralement à Alcatel-Lucent de conduire ses opérations, sa stratégie et son financement sans impact significatif. Les Senior Notes prévoient également que, si certains changements de contrôle se produisaient, Alcatel-Lucent serait amené à proposer de racheter la totalité des Senior Notes à un prix de rachat de 101% de leur montant principal, plus tous les intérêts courus non échus et non payés.

D'après notre connaissance actuelle de notre activité et de nos ressources en capitaux ainsi que des conditions générales du marché, nous considérons que nous avons des ressources suffisantes pour financer nos opérations. Toutefois, si les conditions du marché venaient à se détériorer significativement, les marchés financiers pourraient entraîner une limitation de notre accès aux cautions de soumission et de bonne exécution ou bien si nos clients étaient amenés à réduire significativement leurs prévisions de dépenses, notre situation de trésorerie pourrait évoluer défavorablement. Si nous ne pouvions pas générer suffisamment de liquidités pour satisfaire des besoins de trésorerie supérieurs à nos prévisions actuelles, nous serions éventuellement amenés à devoir obtenir des liquidités supplémentaires soit par des améliorations opérationnelles ou par des ressources externes telles que des augmentations de capital, des ventes d'actifs, ou des financements par des tiers. Comme noté plus haut, la disponibilité de tels financements dépend de nombreux facteurs.

Notation de la dette

Au 27 juillet 2011, les notations d'Alcatel-Lucent étaient les suivantes :

Agence de notation	Dette à long terme	Dette à court terme	Perspective	Dernière mise à jour de la note	Dernière mise à jour de la perspective
Moody's	B1	Not Prime	Stable	18 février 2009	18 mai 2011
Standard & Poor's	B	B	Stable	9 novembre 2009	12 avril 2011

Au 27 juillet 2011, les notations d'Alcatel-Lucent USA Inc étaient les suivantes :

Agence de notation	Dettes à long terme	Dettes à court terme	Perspective	Dernière mise à jour de la note	Dernière mise à jour de la perspective
Standard & Poor's	B	n.a.	Stable	9 novembre 2009	12 avril 2011

Moody's. Le 18 mai 2011, Moody's a fait passer la Perspective de sa note du groupe Alcatel-Lucent ainsi que des notes d'Alcatel-Lucent USA Inc. et du Lucent Technologies Capital Trust I de Négative à Stable. La note B1 de la dette à long-terme a été confirmée.

Le 18 février 2009 Moody's a abaissé les notes du Groupe Alcatel-Lucent et de sa dette senior de Ba3 à B1. La note des titres préférentiels de Lucent Technologies Capital Trust I est abaissée de B2 à B3. La note relative à la dette court terme a été confirmée à Not Prime. Les perspectives négatives ont été maintenues.

La note de Groupe donnée par Moody pour la dette d'Alcatel-Lucent Inc. a été retirée le 18 février 2009, à l'exception des titres préférentiels du Lucent Technologies Capital Trust I et des emprunts obligataires qui continuent d'être notés.

La grille de notation de Moody's va de la notation AAA, qui est considérée comme représentant le risque d'investissement le plus faible, à C, qui est la notation la plus faible. La notation du Groupe soit B1 est dans la catégorie B, qui comprend également les notations B2 et B3. Moody's donne la définition suivante de cette catégorie B1 : « les obligations notées B sont considérées comme spéculatives et comportant des risques élevés ».

Standard & Poor's. Le 12 avril 2011, Standard & Poor's a revu sa perspective sur Alcatel-Lucent et sur Alcatel-Lucent USA Inc de « négative » à « stable ». Les notes B ont été confirmées.

Le 9 novembre 2009, Standard & Poor's a abaissé de B+ à B les notes long-terme d'Alcatel-Lucent et d'Alcatel-Lucent USA Inc. ainsi que de leurs obligations senior non garanties. La note B des dettes court terme d'Alcatel-Lucent a été confirmée. La note des titres préférentiels de Lucent Technologies Capital Trust I a été abaissée de CCC+ à CCC. La note perspective « Négative » reste inchangée.

La grille de notation de Standard & Poor's va de la notation AAA (la plus élevée) à D (la plus faible). La notation du Groupe, soit B, est dans la catégorie B, qui comprend également les notations B+ et B-. Standard & Poor's donne la définition suivante de cette catégorie : « Une obligation notée B est plus susceptible d'être en défaut qu'une obligation notée « BB », mais l'émetteur a pour le moment la capacité de faire face aux engagements attachés à cette obligation. Des conditions économiques ou financières défavorables réduiraient probablement la capacité, ou la volonté, du débiteur de remplir ses engagements pris au titre de l'obligation ».

La notation CCC des titres préférentiels de Lucent Technologies Capital Trust I est dans la catégorie CCC qui comprend également les notations CCC+ et CCC-. Standard & Poor's donne la définition suivante de la catégorie CCC : « Une obligation notée « CCC » est actuellement susceptible d'être en défaut et est dépendante de conditions économiques et financières favorables pour que l'émetteur remplisse ses engagements financiers la concernant. En cas de mauvaises conditions économiques et financières, l'émetteur n'aurait probablement pas la capacité de faire face à ses engagements financiers attachés à l'obligation ».

Nous ne pouvons pas garantir que nos notations ne seront pas dégradées à l'avenir par Standard & Poor's, Moody's ou par d'autres agences similaires. Par ailleurs, la notation de l'action n'est pas une recommandation à acheter, vendre ou conserver des actions, et chaque notation doit être prise en compte individuellement les unes des autres. Les notations de nos dettes à court terme et à long terme et l'éventuelle dégradation de ces notations pourraient entraîner une augmentation de nos coûts de financement et réduire notre accès aux marchés de capitaux.

Les notes attribuées à la dette court-terme d'Alcatel-Lucent ne permettent qu'un accès limité au marché des papiers commerciaux.

Dettes brutes totales. Au 30 juin 2011, la dette brute totale du Groupe s'élevait à 4 427 millions d'euros à comparer à 5 378 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Dettes financières à court terme. Au 30 juin 2011, le Groupe avait 418 millions d'euros de dette financière à court terme, dont 200 millions d'euros de valeur nominale totale au titre des emprunts obligataires à taux variable, émis en juillet 2010 et octobre 2010, dont 100 millions d'euros à échéance 2011 et les 100 millions d'euros restants à échéance 2012, mais avec, à chaque échéance, la possibilité de prolonger pour un an ou jusqu'à 2016, pour 196 millions d'euros, le

solde correspondant aux autres emprunts bancaires et lignes de crédit ainsi qu'à d'autres dettes financières et intérêts courus.

Dettes financières à long terme. Au 30 juin 2011, le Groupe avait un montant de dette financière à long terme qui s'élevait à 4 009 millions d'euros.

Clauses sur les notations affectant la dette. Les emprunts obligataires en cours d'Alcatel-Lucent et d'Alcatel-Lucent USA Inc. ne contiennent pas de clauses qui pourraient déclencher un remboursement accéléré dans le cas d'une baisse de leurs notations respectives.

Crédit bancaire syndiqué d'Alcatel-Lucent. Le 5 avril 2007, Alcatel-Lucent a conclu une ligne de crédit bancaire syndiquée à devises multiples de 1,4 milliard d'euros revolving sur cinq ans (avec deux options d'extension d'un an). Cette ligne a remplacé la ligne de crédit bancaire syndiquée non tirée de 1 milliard d'euros à échéance juin 2009. Le 21 mars 2008, la disponibilité du crédit a été étendue jusqu'au 5 avril 2013 à hauteur de 837 millions d'euros.

La disponibilité de ce crédit syndiqué d'un montant de 1,4 milliard d'euros ne dépend pas de la notation de la dette d'Alcatel-Lucent par les agences de notation. La capacité d'Alcatel-Lucent à tirer ce crédit est conditionnée par le respect d'un ratio relatif à la capacité du Groupe à générer de la trésorerie pour rembourser sa dette nette. Depuis la mise en place de ce crédit syndiqué de 1,4 milliard d'euros, le Groupe a respecté chaque trimestre ce ratio financier. La ligne de crédit n'avait pas été tirée à la date du conseil d'administration qui a arrêté les états financiers consolidés résumés intermédiaires au 30 juin 2011, soit le 27 juillet 2011.

1.10 — OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Obligations contractuelles

Le Groupe a un certain nombre d'obligations contractuelles qui vont au-delà de 2011. Parmi ces dernières, on notera notamment la dette financière à long terme et les intérêts financiers, les crédits baux, les locations simples, les commandes d'immobilisations et autres obligations fermes d'effectuer des paiements. Le total de nos obligations de paiement au 30 juin 2011 pour ces éléments est présenté ci-dessous, fondées sur les décaissements futurs minimaux à effectuer en fonction de ces engagements fermes. Les montants relatifs à la dette financière, aux locations financières et à la part capitaux propres des emprunts convertibles sont déjà pris en compte dans l'état consolidé résumé intermédiaire non audité de la situation financière présenté par ailleurs dans ce document.

Obligations fermes d'effectuer des paiements (En millions d'euros)	Échéance				Total
	A moins d'un an	2012- 2013	2014- 2015	2016 et suivantes	
Dette financière hors crédit bail	399	413	1,472	2,121	4,405
Crédit bail ⁽¹⁾	19	3	-	-	22
Composante capitaux propres des obligations convertibles	-	238	182	73	493
Sous total - Comptabilisé au bilan	418	654	1,654	2,194	4,920
Frais financiers sur la dette financière ⁽²⁾	267	381	410	1,030	2,088
Contrats de location simple	193	200	217	239	849
Commandes d'immobilisations	37	1	-	-	38
Obligations fermes d'achat ⁽³⁾	585	507	338	510	1,940
Sous total – Engagements	1,082	1,089	965	1,779	4,915
Total – Obligations contractuelles ⁽⁴⁾	1,500	1,743	2,619	3,973	9,835

- (1) Dont 18 millions d'euros au titre des contrats de cession-bail relatifs à des actifs d'infrastructures informatiques vendus à la société Hewlett Packard (« HP »). Voir « Transactions d'externalisation » ci-dessous.
- (2) Pour calculer les frais financiers sur la dette financière, il a été considéré que les dates de put sont les dates de remboursement. Pour les dettes avec des calls mais pas de put, les dates de call n'ont pas été considérées comme les dates de remboursement. Pour plus de détail sur ces dates, se référer à la Note 24 des comptes consolidés audités 2010. Si toutes les dettes existantes au 30 juin 2011 n'étaient pas remboursées à leurs dates de put respectives, les frais financiers additionnels à supporter jusqu'aux dates de remboursement représenteraient environ 225 millions d'euros (dont 45 millions d'euros à payer en 2013-2015 et le reste en 2016 et lors des années suivantes).
- (3) Dont 1 600 millions d'euros relatifs aux engagements pris envers HP dans le cadre de l'accord global de commercialisation et de l'externalisation de l'infrastructure informatique. Voir « Transactions d'externalisation » ci-dessous. Les autres obligations fermes d'achat résultent d'obligations d'achat principalement prises dans le cadre d'accords pluriannuels de fourniture d'équipements conclues lors de la cession d'activités ou de sites à des tiers ou d'accords d'externalisation.
- (4) Les engagements au titre des retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi sont exclus de ce tableau, étant inclus dans nos états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités (voir Note 14 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités inclus par ailleurs dans ce document).

Engagements hors bilan

Au 30 juin 2011, les engagements hors bilan s'élevaient à 2 414 millions d'euros, correspondant principalement à 1 050 millions d'euros de garanties sur les contrats à long terme pour la fourniture d'équipements de télécommunication et de services par nos filiales consolidées ou non. En général, le Groupe donne des garanties de bonne exécution aux clients par l'intermédiaire d'institutions financières. Ces garanties de bonne exécution et contre-garanties sont une pratique usuelle dans le secteur et sont fournies de façon habituelle pour les contrats long terme. Si certains événements intervenaient postérieurement à l'inclusion de ces engagements dans nos engagements hors bilan, tels qu'un retard par rapport au délai de livraison convenu ou des réclamations au titre de défaillances avérées au titre de l'exécution de ces contrats, ou le défaut de paiement de certains clients, des provisions seraient constituées dans les comptes consolidés pour tenir compte des risques estimés au sein des comptes « Provisions » ou « Montants dus aux/par les clients pour les travaux des contrats de construction » ou dans le compte de provisions sur stocks. N'est pas pris en compte dans le montant ci-dessous de 2 414 millions d'euros un montant de 317 millions d'euros environ au titre des engagements de financement de la clientèle par le Groupe.

Concernant les garanties accordées au titre de la bonne exécution des contrats, seules celles émises par le Groupe pour contre-garantir une garantie accordée par une institution financière sont reprises dans le tableau ci-dessous.

Les engagements hors bilan donnés dans le cadre de l'activité normale sont les suivants :

(En millions d'euros)	30 juin 2011	30 juin 2010	2010
Garanties données sur contrats Groupe et hors Groupe	1 050	997	1 107
Effets escomptés non échus et assimilés ⁽¹⁾	2	2	2
Autres engagements ^{(2) (3)}	972	605	1 044
Sous-Total – Engagements Conditionnels	2 024	1 604	2 153
Sûretés et autres garanties sur la dette ⁽⁴⁾	15	21	15
Garanties sur le cash pooling ⁽⁵⁾	375	354	540
TOTAL⁽⁶⁾	2 414	1 979	2 708

- (1) Les montants reportés sur cette ligne concernent les cessions de créances avec recours. Les montants totaux de cessions de créances sans recours sont donnés en Note 11 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités inclus par ailleurs dans ce document.
- (2) L'augmentation entre le 30 juin 2010 et le 30 juin 2011 s'explique principalement par des garanties données sur des demandes de financement de plans de retraite au Royaume-Uni (96 millions d'euros) et des garanties données à des autorités fiscales et douanières françaises dans le cadre de la création de la société Alcatel-Lucent International (216 millions d'euros).
- (3) À l'exception de la garantie donnée à Louis Dreyfus Armateurs décrite ci après.
- (4) À l'exception des garanties subordonnées décrites ci-après sur les emprunts obligataires convertibles.
- (5) La garantie sur le cash pooling est donnée aux banques assurant le cash pooling. Elle couvre le risque attaché aux soldes débiteurs éventuels des comptes bancaires, à l'issue des multiples mouvements quotidiens entre les comptes de la Trésorerie centrale d'Alcatel-Lucent et ceux des filiales.
- (6) Les engagements au titre des retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi sont exclus de ce tableau, étant inclus dans nos états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités (voir Note 25 des états financiers consolidés audités 2010 pour avoir un résumé des montants estimés de contribution.

Les montants des engagements indiqués dans les tableaux ci-dessus représentent les montants maxima potentiels (non actualisés) que le Groupe serait amené à payer au titre des garanties données. Les montants maxima potentiels reflètent la valeur non actualisée de notre meilleure estimation fiable du paiement maximum qui pourrait être effectivement réalisé, même si la probabilité d'occurrence d'un tel paiement est faible, et sans tenir compte des sommes que le Groupe pourrait éventuellement recouvrer dans le cadre d'actions de recours ou du fait de contre-garanties reçues. Si une telle estimation fiable n'est pas disponible, le montant fourni est le montant maximum que le Groupe pourrait être amené à payer, toutes choses étant égales par ailleurs. Par ailleurs, la plupart des garanties données par la maison mère et des garanties de bonne exécution données aux clients du Groupe font l'objet de contrats d'assurance. En conséquence, l'exposition aux risques au titre des garanties pour lesquelles des informations sont fournies dans le tableau précédent devrait être diminuée des montants à recevoir des assurances en cas de réclamation.

Les engagements donnés en matière de garanties sur les produits ne sont pas repris dans le tableau ci-dessus. Ces engagements sont intégralement pris en compte dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du Groupe inclus par ailleurs dans ce document. Les passifs éventuels provenant d'actions de justice et autres

litiges ou arbitrages ne sont pas inclus dans les chiffres ci-dessus, à l'exception de ceux liés à des contrats de construction du Groupe.

Les engagements pris au titre de contrats annulés ou interrompus suite à la défaillance du débiteur, en cas notamment de faillite de ce dernier, sont inclus dans les chiffres ci-dessus tant que la main levée de la garantie correspondante n'est pas obtenue.

Les garanties données sur des contrats de construction hors Groupe peuvent aboutir à ce que le Groupe soit amené à dédommager le bénéficiaire de la garantie au titre de la défaillance du cocontractant (société non consolidée). La juste valeur de ces engagements, représentative des primes perçues en rémunération de la garantie donnée, s'élève à 2 millions d'euros au 30 juin 2011 et au 30 juin 2010.

Le 29 décembre 2006, Alcatel-Lucent a donné sa garantie totale et inconditionnelle sur l'emprunt obligataire convertible de Lucent 2,875% Séries A, émission senior à échéance 2023 et l'emprunt obligataire convertible de Lucent 2,875% Séries B, émission senior à échéance 2025. Ces garanties, qui ont été accordées dans le cadre de la sollicitation conjointe des porteurs sur un amendement de la documentation de ces emprunts, sont sans privilège et subordonnée à la dette senior d'Alcatel-Lucent. Ces garanties subordonnées ne sont pas incluses dans le tableau ci-dessus.

Transactions d'externalisation

Au cours de l'année 2009, Alcatel-Lucent a signé un accord majeur avec la société Hewlett Packard ("HP") et l'a mis en place en 2010, comme c'est le cas pour d'autres transactions d'externalisation signées en 2009 et 2010 avec d'autres fournisseurs de services concernant la paye, certaines activités de R&D et de « business process ».

La transaction d'externalisation de l'infrastructure informatique prévoit que HP transformera et gèrera une grande partie de l'infrastructure informatique d'Alcatel-Lucent. Partie intégrante d'une phase de transition initiale de 18 mois et d'une phase de transformation, HP investira ses propres ressources pour transformer la plateforme informatique globale d'Alcatel-Lucent. En conséquence, Alcatel-Lucent s'engage à restructurer ses opérations informatiques, ce qui est estimé à un coût de 200 millions d'euros. Ces coûts de restructuration, qui comprennent des coûts de licenciement et des coûts de transfert de certaines entités légales et ressources à HP, sont reconnus lorsqu'encourus, à partir de 2010. 17 millions d'euros de ces coûts de restructuration ont été reconnus au cours du 1er semestre 2011 (28 millions d'euros en 2010 dont 17 millions d'euros au 1er semestre 2010).

Dans le cadre de l'accord avec HP, Alcatel-Lucent a vendu à HP des actifs d'infrastructures informatiques dans le cadre d'un accord de cession bail, les obligations de paiements correspondantes étant incluses dans la ligne «Crédit-bail» du tableau des « Obligations fermes d'effectuer des paiements » ci-dessus, représentent un montant total de 18 millions d'euros au 30 juin 2011.

Faisant partie de l'ensemble de l'accord avec HP, Alcatel-Lucent s'est également engagé à acheter pour environ 451 millions d'euros de biens et services HP. Dans ce montant, 249 millions d'euros représentent l'engagement d'Alcatel-Lucent d'effectuer des achats annuels sur une période de quatre ans allant du 1er janvier 2010 au 31 octobre 2013 pour un volume d'achat égal au montant de biens et services HP acheté sur la période du 1er novembre 2008 au 31 octobre 2009. Les 202 millions d'euros restants représentent l'engagement d'Alcatel-Lucent d'effectuer des achats à utiliser dans le cadre des réseaux clients, sur une période de 4 ans jusqu'au 31 octobre 2013. L'engagement total restant est de 333 millions d'euros au 30 juin 2011. L'obligation au titre des contrats de crédit bail et les obligations fermes d'achat relatives à cet accord sont comprises dans le tableau donnant les obligations fermes d'effectuer des paiements présentées ci-avant dans les chiffres des lignes «Crédit bail » et « Obligations fermes d'achat ».

Les deux engagements suivants font également partie des contrats HP :

- Un engagement d'achat minimum relatif aux services de gestion informatique que HP et/ou des sociétés du groupe HP doivent effectuer ou procurer à Alcatel-Lucent sur une durée de 10 ans et pour un montant total de 1 408 millions d'euros (montant qui comprend 120 millions d'euros des 200 millions d'euros de coûts de restructuration mentionnés ci-dessus et avec un engagement restant de 1 098 millions d'euros au 30 juin 2011) ; et
- Un engagement de faire des efforts commerciaux pour développer les ventes dans le cadre de l'accord global de commercialisation avec HP, comprenant l'établissement d'une équipe dédiée, pour un montant total de 298 millions d'euros sur dix ans (avec un engagement restant de 168 millions d'euros au 30 juin 2011).

Ces deux engagements sont compris pour leur partie restante dans le tableau donnant les obligations fermes d'effectuer des paiements présentées ci-avant dans les chiffres de la ligne « Obligations fermes d'achat ».

Lettre de garantie en faveur de Louis Dreyfus Armateurs

Au cours du 1er semestre 2011, Alcatel-Lucent a signé une lettre de garantie (« LG ») en faveur de Louis Dreyfus Armateurs (« LDA »), notre coentrepreneur dans l'entité conjointement contrôlée Alda Marine, selon laquelle Alcatel-Lucent s'engage à indemniser toutes pertes provenant de l'exposition des équipages concernés aux radiations émanant de la centrale nucléaire endommagée de Fukushima, lors des réparations faites au cours du deuxième trimestre 2011 sur un câble sous-marin, qui ont nécessité l'utilisation de navires armés par LDA.

Notre dette potentielle au titre de cette LG ne devrait pas excéder 50 millions d'euros, augmenté annuellement par le taux le plus bas de (i) 5% et (ii) le pourcentage d'augmentation des salaires des équipages concernées accordée par LDA. Cette LG expire le 15 avril 2081.

Comme le niveau des radiations mesuré durant les réparations est toujours resté sous les seuils critiques tels que définis par l'IRSN (Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire), le risque d'avoir à effectuer des paiements au titre de cet engagement est considéré comme faible au 30 juin 2011.

Engagements spécifiques de la société Alcatel-Lucent USA Inc.

Engagements liés aux cessions d'Alcatel-Lucent USA Inc.

Alcatel-Lucent USA Inc. est partie prenante de plusieurs accords qui ont été passés en relation avec la cession par Alcatel-Lucent USA Inc. de certaines de ses filiales dont notamment AT&T, Avaya, LSI Corporation (ex-Agere Systems qui a fusionné avec LSI Corporation en avril 2007) et NCR Corporation. Conformément à ces accords, Alcatel-Lucent USA Inc. et ses anciennes filiales ont convenu de répartir certaines des dettes entre chacune des activités et de partager ces dettes sur le fondement de clés d'allocations et de seuils divers. Au cours du quatrième trimestre, Lucent a comptabilisé une provision supplémentaire de 22 millions de dollars US pour une de ces réclamations faite par NCR Corporation concernant ses engagements environnementaux sur la dépollution de la rivière Fox dans le Wisconsin aux États-Unis. Au 1er semestre 2011, une reprise de 3 millions d'euros a été comptabilisée sur la base de la réduction du montant réclamé par NCR Corporation à AT&T et Alcatel-Lucent (une reprise de 4 millions d'euros avait été comptabilisée en 2010). Toute évolution relative à la procédure Fox River pourra occasionner des ajustements de la provision actuelle. Alcatel-Lucent USA Inc. n'a pas connaissance de dettes significatives envers ses anciennes filiales, en relation avec ces accords, qui ne seraient pas comprises dans ce rapport. Il n'en demeure pas moins qu'il reste possible que de telles dettes potentielles soient à honorer par Alcatel-Lucent USA Inc. dans le futur au-delà des montants déjà provisionnés.

Autres engagements d'Alcatel-Lucent USA Inc. - Contrats d'approvisionnement.

Alcatel-Lucent USA Inc. a externalisé la plupart de ses opérations de production à des fournisseurs industriels du secteur de l'électronique. Jusqu'en 2008, deux de ces fournisseurs, Celestica et Solectron (société acquise par Flextronics en octobre 2007) avaient une exclusivité pour fournir la plupart des produits conçus par Alcatel-Lucent USA Inc. dans le secteur mobile et le secteur fixe. Bien que n'étant plus fournisseurs exclusifs, Celestica continue à fabriquer la plupart des produits mobiles existants et Selectron continue à regrouper la production externalisée des produits du secteur fixe du portefeuille d'Alcatel-Lucent USA Inc. Alcatel-Lucent USA Inc. n'a en général pas d'obligation d'achat minimum au titre de ses contrats de fabrication. De ce fait, les obligations fermes d'achats présentées dans le tableau ci-dessus (Obligations contractuelles) n'impliquent aucun engagement du fait des contrats d'approvisionnement.

Contrats de garantie et d'indemnisation d'Alcatel-Lucent USA Inc.

Alcatel-Lucent USA Inc. s'est séparée de certaines de ses activités au travers d'accords de cession à des tiers ou de scission avec ses actionnaires. En relation avec ces transactions des clauses d'indemnisation ont été mises en place en faveur des acheteurs ou de tiers ayant des opérations avec les activités cédées. Ces clauses incluent des garanties de second rang au titre d'engagements de location de biens immobiliers et d'équipements relatifs aux entités cédées et certaines indemnités spécifiques au titre de risques juridiques et environnementaux ainsi qu'au titre des engagements de fourniture. La durée de ces engagements varie mais est standard pour ce type de garantie.

Alcatel-Lucent USA Inc. reste potentiellement responsable pour environ 69 millions de dollars US au 30 juin 2011 (72 millions de dollars US au 31 décembre 2010 et 76 millions de dollars US au 30 juin 2010) au titre d'engagements de location, qui ont été transférés à Avaya, LSI Corporation (ex-Agere) et des acheteurs d'autres activités cédées. La durée résiduelle de ces contrats de location transférés et l'étendue des obligations potentielles d'Alcatel-Lucent USA Inc. correspondantes va de 1 mois à 10 ans. Le cessionnaire de ces contrats de location cédés peut restructurer ou terminer ces contrats avant leur échéance initiale et libérer Alcatel-Lucent USA Inc. de sa possible obligation. Alcatel-Lucent USA Inc. a, en général, le droit de recevoir une indemnité ou un remboursement de la part des bénéficiaires et Alcatel-Lucent USA Inc. n'a pas comptabilisé de provision au titre de pertes relatives à ce type d'obligations.

Alcatel-Lucent USA Inc. est partie prenante des accords d'indemnisation au titre d'ajustements des charges fiscales relatives à ses lignes de produits, ainsi qu'à une partie des autres ajustements fiscaux relatifs aux périodes précédant la séparation avec AT&T. Alcatel-Lucent USA Inc. a des accords similaires avec Avaya et LSI Corporation (ex-Agere). Certains ajustements fiscaux ont été proposés ou estimés au titre de ces accords. Le résultat de ces demandes ne devrait pas avoir d'effet négatif significatif sur le résultat des opérations du Groupe, la position financière consolidée ou la trésorerie à court terme.

Garantie d'Alcatel-Lucent USA Inc. sur les emprunts obligataires cotés d'Alcatel-Lucent

Le 27 mars 2007, Alcatel-Lucent USA Inc. a donné sa garantie entière et inconditionnelle pour l'emprunt obligataire Alcatel-Lucent à 6,375% EUR à échéance 2014 (dont le montant principal était de 462 millions d'euros au 30 juin 2011). Cette garantie est sans privilège et subordonnée à la dette senior de Alcatel-Lucent USA Inc. et est pari passu avec les autres emprunts obligataires sans privilèges d'Alcatel-Lucent USA Inc., à l'exclusion de ceux qualifiés expressément de senior aux obligations de garantie.

Financement de la clientèle

Conformément à une pratique courante du domaine d'activité du Groupe, celui-ci est amené à accorder des financements à certains de ses clients par le biais de conditions de paiement étendues, ou l'octroi de prêts ou de garanties vis-à-vis des financements obtenus auprès de tiers. De façon plus générale, le Groupe est amené régulièrement dans le cadre de son activité à signer des contrats long terme incluant des montants significatifs à payer par les clients sur de longues périodes.

Au 30 juin 2011, le Groupe avait une exposition nette de provisions d'un montant de 234 millions d'euros au titre des financements de la clientèle, représentant environ 225 millions d'euros de paiements différés et de prêts, et 9 millions d'euros de garanties. Par ailleurs, le Groupe avait à cette même date, des engagements à fournir des financements pour un montant de 40 millions d'euros. Il est possible que ces engagements de financement ne soient jamais utilisés par leurs détenteurs et qu'en conséquence aucun financement ne soit accordé par le Groupe avant leur extinction.

Les engagements de financement exercés et non encore tirés sont contrôlés en estimant et en jugeant notamment du risque de liquidité à long et court terme de chaque client, de la performance réelle des clients par rapport aux prévisions, des défis d'exécution auxquels les clients sont susceptibles d'être confrontés, des évolutions du contexte concurrentiel, ainsi que l'expérience du client en termes de gestion. Quand le Groupe met en évidence un problème, il met en place des actions protectrices, qui peuvent inclure l'annulation des engagements non tirés. Bien que de telles actions puissent permettre de limiter l'exposition globale, elles ne pourront cependant pas prévenir le Groupe contre des pertes encourues au titre des engagements déjà exercés et des garanties données.

Processus d'approbation du risque crédit des clients

Le Groupe s'engage dans un processus minutieux d'approbation préalable du risque crédit client avant de fournir un quelconque financement ou une quelconque garantie à une institution financière, qui financerait ses clients. Tout engagement significatif doit être approuvé par le groupe « Trade and Project Finance » et, dans certains cas, être évalué par l'équipe centrale d'Analyse Financière et d'Évaluation des Risques, chacun de ces organismes étant indépendant des départements commerciaux. Le Groupe contrôle en permanence le crédit accordé aux clients et tente de limiter le risque associé, dans certains cas, en obtenant des sûretés réelles ou en titrisant ou transférant à des banques ou des agences de crédit export une partie des risques relatifs au financement.

Bien que, comme discuté ci-dessus, le Groupe dispose d'un processus rigoureux d'approbation des crédits et prenne des actions pour limiter son exposition au risque de crédit, si les conditions économiques et le secteur des télécommunications en particulier, devaient se détériorer, conduisant à la défaillance des clients, le Groupe pourrait être amené à subir des pertes sur les crédits accordés, par le biais des conditions de paiement ou sous forme de prêts ou dans le cadre des garanties données aux clients, ainsi qu'au titre de l'exposition commerciale pour les contrats long terme et la perte de l'activité future avec ces clients. Dans un tel contexte, si le nombre de clients défaillants devait augmenter, cela conduirait à réduire les flux de trésorerie futurs et à encourir des pertes supérieures aux provisions déjà comptabilisées, ce qui pourrait donc avoir un effet négatif sur les résultats et la situation financière du Groupe.

Investissements

Nous anticipons une légère diminution de nos investissements en 2011 par rapport au montant de 692 millions d'euros (y compris la capitalisation des frais de développement) dépensé en 2010 (dont 278 millions d'euros au 1er semestre 2010 et 414 millions d'euros au 1er semestre 2011). Le Groupe a dépensé 266 millions d'euros au 1er semestre 2011, le Groupe s'attend par conséquent à des investissements plus importants sur le second semestre 2011. Le Groupe considère que la situation actuelle de trésorerie, des flux de trésorerie attendus et des accords de financement existants lui apportent suffisamment de flexibilité pour être en mesure de faire face à ses engagements financiers à court et long terme et à poursuivre son programme prévisionnel d'investissements. Le Groupe se fonde, pour asseoir son jugement, sur les conditions économiques et de marché actuelles et futures. Si ces conditions étaient amenées à se détériorer, le Groupe pourrait être contraint à engager de nouvelles actions de restructuration et chercher de nouvelles sources de financement, ce qui pourrait s'avérer difficile s'il n'y a pas d'amélioration de l'environnement économique et du fait de notre accès limité aux marchés de capitaux à rendement fixe, comme c'est le cas actuellement. Par ailleurs, comme indiqué dans la section « Ressources financières » ci-dessus, la capacité du Groupe à accéder à ces ressources dépend notamment de la capacité du Groupe à respecter les clauses financières attachées au crédit bancaire syndiqué.

1.11 — RISQUES DE MARCHÉ

Instruments financiers

Bien qu'au 30 juin 2011 notre exposition aux risques de marché n'était pas sensiblement différente de celle au 31 décembre 2010, telle que décrite dans le Document de Référence 2010, les encours peuvent varier de façon significative en terme d'exposition sous-jacente et de juste valeur des dérivés en fonction des données de marché.

Aucune évolution significative n'est à mentionner pour le 1er semestre 2011.

Suite aux opérations de couverture de la dette, la part à taux fixe représente 85% de la dette financière brute au 30 juin 2011, à comparer à 87% au 31 décembre 2010.

Comme indiqué dans le Document de Référence 2010, le Groupe est exposé au risque de crédit sur les valeurs mobilières de placement, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les instruments dérivés si une contrepartie fait défaut à ses engagements. Ce risque de crédit est suivi de façon journalière, avec des limites strictes fondées sur le rating des contreparties. À ce jour le Groupe n'a pas enregistré de perte significative à ce titre.

1.12 — RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Au cours du 1er semestre 2011, les dépenses de recherche et développement se sont élevées à 1 309 millions d'euros y compris l'effet de la capitalisation des dépenses de développement et les plus ou moins values sur cession d'immobilisations comptabilisées en coûts de recherche et développement, et y compris l'impact des écritures d'allocation du prix d'acquisition de Lucent (dont l'impact est présenté en Note 5-b des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités au 30 juin 2011 inclus dans le présent document), soit 17,1% des revenus du semestre, à comparer à des dépenses de 1 296 millions d'euros au 1er semestre 2010 représentant 18,4% des revenus du semestre. Hors impact de la capitalisation des frais de développement, des plus ou moins values sur cessions d'immobilisations et l'impact des écritures d'allocation du prix d'acquisition de Lucent, le montant des dépenses de recherche et développement se sont élevées à 1 229 millions d'euros au 1er semestre 2011 contre 1 215 millions d'euros pour la même période en 2010.

1.13 — TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Les principales transactions entre parties liées sont renseignées au chapitre 7.8 et en note 32 annexée aux états financiers consolidés présentés au chapitre 13 du document de référence enregistré auprès de l'AMF le 21 mars 2011 sous le numéro D. 11-0154.

Aucune transaction significative n'est à signaler sur la période de 6 mois close le 30 juin 2011.

1.14 — RISQUES ET INCERTITUDES

Les lecteurs sont invités à se référer au chapitre 3 du document de référence enregistré auprès de l'AMF le 21 mars 2011 sous le numéro D. 11-0154.

Les principaux facteurs de risques pouvant avoir un effet défavorable sur la situation du Groupe y sont décrits et mesurés et Alcatel-Lucent considère qu'aucun autre risque significatif n'est apparu au cours de la période de 6 mois close le 30 juin 2011.

1.15 — PERSPECTIVES

En ce qui concerne l'année 2011, nous sommes confiants dans notre capacité de croître plus vite que notre marché adressable, et d'atteindre une hausse significative de notre rentabilité, à savoir un résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, perte de valeur sur actifs, résultat de cession de sociétés consolidées et amendement de régime d'avantages postérieurs à l'emploi (à l'exclusion de l'impact négatif sans effet sur la trésorerie des écritures d'allocation du prix d'acquisition de Lucent) supérieur à 5% des ventes en 2011.

2 — ETATS FINANCIERS CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES NON AUDITES AU 30 JUIN 2011

COMPTES DE RESULTATS CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES NON AUDITES

<i>(En millions d'euros sauf résultat par action)</i>	Notes	Q2 2011	Q2 2010	1 ^{er} sem. 2011	1 ^{er} sem. 2010	2010
Revenus	(5)	3 903	3 813	7 643	7 060	15 996
Coût des ventes (1)		(2 505)	(2 436)	(4 891)	(4 625)	(10 425)
Marge brute		1 398	1 377	2 752	2 435	5 571
Charges administratives et commerciales (1)		(709)	(751)	(1 455)	(1 447)	(2 907)
Frais de R&D avant capitalisation de frais de développement		(633)	(663)	(1 303)	(1 280)	(2 652)
Impact de la capitalisation des frais de développement		(13)	(8)	(6)	(16)	(10)
Frais de R&D (1)		(646)	(671)	(1 309)	(1 296)	(2 662)
Résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, résultat de cession de sociétés consolidées, litiges et amendement de régime d'avantages postérieurs à l'emploi	(5)	43	(45)	(12)	(308)	2
Coûts de restructuration ⁽¹⁾	(12)	(50)	(110)	(81)	(244)	(375)
Litiges ⁽²⁾		-	(10)	4	(16)	(28)
Résultat de cession de sociétés consolidées ⁽³⁾		(2)	-	2	(3)	62
Amendement de régime d'avantages postérieurs à l'emploi	(14)	(2)		67	-	30
Résultat de l'activité opérationnelle		(11)	(165)	(20)	(571)	(309)
<i>Intérêts financiers relatifs à la dette financière brute</i>		<i>(90)</i>	<i>(92)</i>	<i>(177)</i>	<i>(178)</i>	<i>(357)</i>
<i>Intérêts financiers relatifs à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie</i>		<i>14</i>	<i>15</i>	<i>29</i>	<i>30</i>	<i>53</i>
Coût de financement	(7)	(76)	(77)	(148)	(148)	(304)
Autres produits et charges financiers	(7)	95	60	184	85	356
Quote-part dans le résultat net des entreprises associées		2	7	2	8	14
Résultat net avant impôt et activités abandonnées		10	(175)	18	(626)	(243)
Impôt	(8)	47	(4)	35	(51)	(37)
Résultat net des activités poursuivies		57	(179)	53	(677)	(280)
Résultat net des activités abandonnées		1	(4)	-	(13)	(12)
Résultat net		58	(183)	53	(690)	(292)
dont :						
• part du Groupe		43	(184)	33	(699)	(334)
• part des participations ne donnant pas le contrôle		15	1	20	9	42
Résultat net part du Groupe par action (en euros) :						
• résultat par action de base	(9)	0,02	(0,08)	0,01	(0,31)	(0,15)
• résultat par action dilué	(9)	0,02	(0,08)	0,01	(0,31)	(0,15)
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies (hors activités abandonnées) par action (en euros) :						
• résultat par action de base		0,02	(0,08)	0,01	(0,30)	(0,15)
• résultat par action dilué		0,02	(0,08)	0,01	(0,30)	(0,15)
Résultat net des activités abandonnées par action (en euros) :						
• résultat par action de base		0,00	0,00	0,00	(0,01)	(0,00)
• résultat par action dilué		0,00	0,00	0,00	(0,01)	(0,00)

(1) La répartition des rémunérations payées en actions entre les coûts des ventes, les charges administratives et commerciales, les frais de R&D et les coûts de restructuration est donnée en note 6.

(2) Concerne des litiges significatifs (voir note 1p des comptes consolidés audités inclus dans le Document de Référence d'Alcatel-Lucent de l'année 2010) : la clause d'arbitrage sur l'effondrement d'un immeuble à Madrid décrite en note 34e des comptes consolidés audités 2010 inclus dans le Document de Référence du Groupe (pour un montant de 22 millions d'euros en 2010), le litige FCPA décrit en note 34b des comptes consolidés audités 2010 inclus dans le Document de Référence du Groupe (pour un montant de 1 million d'euros net des impacts de couverture au 1^{er} semestre 2011 et 10 millions d'euros net des impacts de couverture pour l'exercice clos au 31 décembre 2010) et le litige Fox River décrit en note 31 des comptes consolidés audités 2010 inclus dans le Document de Référence du Groupe (pour un montant de 3 millions d'euros ou 4,5 millions de dollars U.S. au 1^{er} semestre 2011 et 4 millions d'euros ou 5 millions de dollars U.S. en 2010).

(3) Les montants 2011 et 2010 concernent principalement la vente des activités Vacuum (voir note 3).

ETATS CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES NON AUDITES DU RESULTAT GLOBAL

<i>(En millions d'euros)</i>	Q2 2011	Q2 2010	1er sem. 2011	1er sem. 2010	2010
Résultat net de la période	58	(183)	53	(690)	(292)
<i>Actifs financiers disponibles à la vente :</i>	6	6	6	16	<i>(22)</i>
<i>Ajustements de reclassement relatifs aux pertes et gains latents comptabilisés en capitaux propres</i>	<i>7</i>	<i>6</i>	<i>7</i>	<i>16</i>	<i>1</i>
<i>Ajustements de reclassements relatifs aux transferts en résultats du fait d'une cession</i>	<i>(1)</i>	<i>-</i>	<i>(1)</i>	<i>-</i>	<i>(23)</i>
Différence de conversion	(34)	173	(230)	347	262
Couverture des flux de trésorerie	8	6	9	19	(12)
<i>Pertes et gains latents comptabilisés en capitaux propres</i>	<i>3</i>	<i>20</i>	<i>(1)</i>	<i>36</i>	<i>1</i>
<i>Pertes et gains latents transférés en résultats</i>	<i>5</i>	<i>(14)</i>	<i>10</i>	<i>(17)</i>	<i>(13)</i>
Écarts actuariels et ajustements de plafonnement des actifs et IFRIC 14	(95)	(993)	(47)	(873)	(70)
Impôts sur les éléments directement reconnus en capitaux propres	(13)	5	47	7	20
Autres ajustements		-	-	-	(20)
Total du résultat global reconnu en capitaux propres	(128)	(803)	(215)	(484)	158
<i>Dont transféré dans le résultat net</i>		<i>-</i>	<i>9</i>	<i>-</i>	<i>(36)</i>
Total du résultat global pour la période	(70)	(986)	(162)	(1 174)	(134)
Attribuable :					
- aux propriétaires de la société mère	(82)	(1 049)	(142)	(1 284)	(226)
- aux participations ne donnant pas le contrôle	12	63	(20)	110	92

ETATS CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES NON AUDITES DE LA SITUATION FINANCIERE

(En millions d'euros)

	Notes	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
ACTIFS				
Actifs non courants :				
Goodwill		4 183	4 583	4 370
Immobilisations incorporelles, nettes		1 788	2 354	2 056
Goodwill et immobilisations incorporelles, nettes		5 971	6 937	6 426
Immobilisations corporelles, nettes		1 200	1 309	1 311
Participations dans les entreprises associées		10	57	9
Autres actifs financiers non courants, nets		388	461	400
Impôts différés actifs		942	930	948
Charges de retraite payées d'avance	(14)	2 575	2 902	2 746
Autres actifs non courants		364	306	257
Actifs non courants		11 450	12 902	12 097
Actifs courants :				
Stocks et en cours, nets	(11)	2 252	2 669	2 295
Clients et autres débiteurs, nets	(11)	3 337	3 467	3 664
Avances et acomptes versés	(11)	79	74	75
Autres actifs courants, net		915	1 248	885
Impôts courants - court terme		147	187	168
Valeurs mobilières de placement, nettes	(13)	554	1 788	649
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(13)	3 474	3 053	5 040
<i>Actifs courants hors actifs détenues à la vente</i>		<i>10 758</i>	<i>12 486</i>	<i>12 776</i>
Actifs détenus en vue de la vente et actifs inclus dans les groupes destinés à être cédés		4	80	3
Actifs courants		10,762	12 566	12 779
Total actifs		22,212	25 468	24 876

<i>(En millions d'euros)</i>		30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes			
Capital émis et réserves attribuables aux propriétaires de la société mère :				
Capital (Nominal 2 euros : 2 324 765 381 actions ordinaires émises au 30 juin 2011, 2 318 114 824 actions ordinaires émises au 30 juin 2010 et 2 318 385 548 actions ordinaires émises et au 31 décembre 2010)		4 650	4 636	4 637
Primes		16 743	16 709	16 726
Actions détenues par des sociétés consolidées		(1 567)	(1 566)	(1 566)
Autres réserves		(15 470)	(15 878)	(15 139)
Différence de conversion		(969)	(729)	(779)
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère		33	(699)	(334)
Capital émis et réserves attribuables aux propriétaires de la société mère		3 420	2 473	3 545
Participations ne donnant pas le contrôle		630	675	660
Capitaux propres		4 050	3 148	4 205
Passifs non courants :				
Pensions et indemnités de départ à la retraite	(14)	4 513	6 596	5 090
Emprunts obligataires - part à long terme	(13)	3 869	3 710	4 037
Autres emprunts long terme	(13)	140	61	75
Impôts différés passifs		1 003	1 232	1 126
Autres passifs non courants		239	229	259
Passifs non courants		9 764	11 828	10 587
Passifs courants :				
Provisions	(12)	1 590	2 265	1 858
Part à court terme des emprunts	(13)	418	1 040	1 266
Avances et acomptes reçus	(11)	805	858	803
Fournisseurs et autres créditeurs	(11)	3 948	4 392	4 325
Impôts courants - court terme		107	116	137
Autres passifs courants		1 530	1 821	1 695
<i>Passifs courants hors passifs liés aux groupes d'actifs détenus en vue de la vente</i>		<i>8 398</i>	<i>10,492</i>	<i>10 084</i>
Passifs liés aux groupes d'actifs destinés à être cédés		-	-	-
Passifs courants		8 398	10 492	10 084
Total capitaux propres et passifs		22 212	25 468	24 876

TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES NON AUDITES

(En millions d'euros)

	Notes	Q2 2011	Q2 2010	1er semestre 2011	1er semestre 2010	2010
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles :						
Résultat net - attribuable aux propriétaires de la société mère		43	(184)	33	(699)	(334)
Participations ne donnant pas le contrôle		15	1	20	9	42
Ajustements permettant de passer à la capacité d'autofinancement	(15)	106	137	244	399	530
Capacité d'autofinancement	(15)	164	(46)	297	(291)	238
<i>Variation nette des actifs et passifs courants (hors financement) :</i>						
- Stocks et en-cours	(11)	4	(368)	(123)	(577)	(378)
- Clients et autres débiteurs	(11)	(97)	72	199	583	137
- Avances versées	(11)	(1)	10	(5)	24	21
- Fournisseurs et autres créditeurs	(11)	(4)	109	(237)	5	166
- Avances et acomptes reçus	(11)	(165)	(25)	(15)	(18)	(9)
- Autres actifs et passifs courants		(49)	50	(223)	(91)	73
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant intérêts et impôts		(148)	(198)	(107)	(365)	248
- Intérêts reçus		17	15	32	28	48
- Intérêts payés		(53)	(60)	(168)	(181)	(305)
- Impôts (payés)/reçus		(34)	(46)	(54)	(68)	(117)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		(218)	(289)	(297)	(586)	(126)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement :						
Valeur de cession des immobilisations corporelles et incorporelles		3	1	6	3	30
Investissements corporels et incorporels		(132)	(146)	(266)	(278)	(692)
<i>Dont impact de la capitalisation de frais de développement</i>		<i>(59)</i>	<i>(69)</i>	<i>(127)</i>	<i>(132)</i>	<i>(266)</i>
Diminution (augmentation) des prêts accordés et autres actifs financiers non courants		-	7	9	3	(27)
Coût d'acquisition des titres consolidés donnant le contrôle	(15)	-	(1)	-	(1)	-
Cession des titres consolidés avec perte du contrôle	(15)	3	-	3	-	93
Cession (coût d'acquisition) des titres non consolidés ou mis en équivalence		(4)	16	(4)	14	107
Variation des valeurs mobilières de placement		107	(136)	90	248	1,392
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(23)	(259)	(162)	(11)	903
Flux de trésorerie liés aux activités de financement :						
Émission/(remboursement) d'emprunts à court terme	(13)	23	(35)	17	(12)	294
Émission d'emprunts à long terme	(13)	-	15	1	15	522
Remboursement/rachat d'emprunts à long terme	(13)	(15)	(293)	(848)	(356)	(384)
Cession (coût d'acquisition) des titres consolidés sans gain ou perte de contrôle		-	-	-	-	(4)
Augmentation de capital ⁽¹⁾		12	-	15	-	-
Dividendes payés		(69)	(3)	(69)	(3)	(4)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(49)	(316)	(884)	(356)	424
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles des activités abandonnées		-	-	-	-	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement des activités abandonnées		-	-	-	-	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement des activités abandonnées		-	-	-	-	-
Effet net des variations des taux de conversion		(32)	242	(223)	429	262
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie		(322)	(622)	(1 566)	(524)	1 463
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de période / d'exercice		3 796	3 675	5 040	3 577	3 577
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période / de l'exercice ⁽²⁾		3 474	3 053	3 474	3 053	5 040

(1) Don t13 millions d'euros relatifs à des stock-options exercées durant le 1^{er} semestre 2011 (voir note 6).

(2) Au 30 juin 2011, ce montant comprend 890 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie situés dans des pays faisant l'objet d'un contrôle des changes (877 millions d'euros au 30 juin 2010 et 1 044 millions d'euros au 31 décembre 2010). Ces contraintes peuvent représenter une limitation à l'utilisation de cette trésorerie et équivalents de trésorerie par les autres filiales du Groupe et la société mère.

ETATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIARES NON AUDITES

(En millions d'euros et nombre d'actions)

	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves	Justes valeurs et autres	Actions d'auto-contrôle	Différence de conversion	Résultat net	Total attribuable aux propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	TOTAL
31 décembre 2009 après répartition	2 259 740 424	4 636	16 689	(13 323)	(1 719)	(1 567)	(976)	-	3 740	569	4 309
Variation des capitaux propres au 1er semestre 2010											
Résultat global du 1er semestre 2010 (1)					(832)		247	(699)	(1 284)	110	(1 174)
Autres augmentations de capital	54 006										
Rémunérations payées en actions			20						20		20
Variation nette des actions détenues par des sociétés consolidées	10 260					1			1		1
Dividendes										(3)	(3)
Autres variations				(4)					(4)	(1)	(5)
Solde au 30 juin 2010	2 259 804 690	4 636	16 709	(13 327)	(2 551)	(1 566)	(729)	(699)	2 473	675	3 148
Variation des capitaux propres au 2ème semestre 2010											
Résultat global des six derniers mois 2010 (1)					743		(50)	365	1 058	(18)	1 040
Augmentations de capital	270 724	1							1		1
Rémunérations payées en actions			17						17		17
Variation nette des actions détenues par des sociétés consolidées	107 715			(1)					(1)		(1)
Dividendes									-	(1)	(1)
Autres variations				(3)					(3)	4	1
Affectation du résultat				(334)				334	-		-
Solde au 31 décembre 2010	2 260 183 129	4 637	16 726	(13 665)	(1 808)	(1 566)	(779)	-	3 545	660	4 205
Variation des capitaux propres au 1er semestre 2011											
Résultat global du 1er semestre 2011 (1)					15		(190)	33	(142)	(20)	(162)
Autres augmentations de capital (2)	6 379 833	13	2						15		15
Rémunérations différées payées en actions			15						15		15
Variation nette des actions détenues par des sociétés consolidées	(50 089)					(1)			(1)		(1)
Dividendes									-	(16)	(16)
Autres variations				(12)					(12)	6	(6)
Solde au 30 juin 2011	2 266 512 873	4 650	16 743	(13 677)	(1 793)	(1 567)	(969)	33	3 420	630	4 050

(1) Voir l'état consolidé résumé intermédiaire non audité du résultat global de la période.

(2) Dont 6 259 897 actions relatives à des stock-options ou des actions gratuites (voir note 6).

NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES RESUMES INTERMEDIAIRES NON AUDITES

Alcatel-Lucent (précédemment Alcatel) est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du code de commerce. Le 30 novembre 2006, Alcatel a changé son nom en Alcatel-Lucent à la date de réalisation du regroupement d'entreprises avec Lucent Technologies Inc. Alcatel-Lucent a été constituée le 18 juin 1898 et la société expirera le 30 juin 2086, sauf dissolution anticipée ou prorogation. Jusqu'au 17 mai 2010, elle avait son siège au 54 rue la Boétie 75008 Paris (France) et depuis cette date elle a son siège au 3, avenue Octave Gréard, 75007 Paris (France). Alcatel-Lucent est cotée principalement à Paris et New York.

Les états financiers intermédiaires consolidés non audités reflètent la situation comptable d'Alcatel-Lucent et de ses filiales (le « Groupe »), ainsi que les intérêts dans les entreprises associées et les coentreprises. Ils sont présentés en euros arrondis au million le plus proche.

Le Groupe développe et intègre des technologies, des applications et des services pour fournir des solutions de communication globales et innovantes.

Le Conseil d'Administration a arrêté les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités au 30 juin 2011, le 27 juillet 2011.

NOTE 1. Principes comptables

Du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne et conformément au règlement CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés d'Alcatel-Lucent et de ses filiales (le « Groupe ») sont établis suivant les normes comptables internationales : International Financial Reporting Standards (« IFRS »), telles qu'adoptées par l'Union européenne (« UE ») à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration.

Les IFRS sont disponibles sur l'Internet à l'adresse suivante :

www.ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_en.htm

Les IFRS comprennent les normes approuvées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») c'est-à-dire, les International Accounting Standards (« IAS ») et les interprétations émises par l'IFRS Interpretation Committee (« IFRIC »), ou par l'organisme qui l'a précédé le Standing Interpretations Committee (« SIC »).

Au 30 juin 2011, tous les IFRS que l'IASB a publiés et qui sont obligatoires sont les mêmes que ceux adoptés par l'UE et obligatoires dans l'UE, sauf :

La norme IAS 39, que l'UE n'a que partiellement adopté. La partie que l'UE n'a pas adoptée est sans effet sur les comptes d'Alcatel-Lucent.

Par conséquent, les comptes du Groupe sont établis en conformité avec les normes et interprétations IFRS, telles que publiées par l'IASB.

Nouvelles normes financières ou amendements appliqués à partir du 1^{er} janvier 2011

Pas de nouvelle norme ou amendement appliqués excepté pour l'« amélioration des IFRS » (émis en mai 2010) et que l'UE a adopté en février 2011. L'« amélioration des IFRS » contenait des amendements sur l'IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », l'IFRS 7 « Instruments financiers : détail IAS 1 Présentation des états financiers », l'IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels », l'IAS 34 « Information financière intermédiaire » et l'IFRIC 13 « Programme de fidélisation de la clientèle ».

Ces amendements n'ont pas eu d'impact sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du premier semestre 2011. Néanmoins, nous avons modifié le contenu des notes annexes afin de nous conformer aux amendements de l'IAS 34.

Normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB, qui ne sont pas encore entrés en vigueur, et que l'UE n'a pas encore approuvés

L'IASB a publié les normes et amendements suivants avant le 30 juin 2011, qui ne sont pas encore entrés en vigueur :

- IFRS 9 « Instruments financiers classification et évaluation des actifs financiers » (publiée en novembre 2009) ;
- amendement de l'IFRS 7 « Information sur les transferts d'actifs financiers » (émis en octobre 2010) ;
- amendement de l'IFRS 1 « Hyperinflation grave et suppression des dates d'application fermes pour les nouveaux adoptants » (émis en décembre 2010) ;

- amendement de l'IAS 12 « Impôts différés : recouvrement des actifs sous-jacents » (émis en décembre 2010);
- IFRS 10 « Etats financiers consolidés » (émis en mai 2011);
- IAS 27 « Etats financiers individuels » (émis en mai 2011). L'IFRS 10 et l'IAS 27 remplacent l'IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels » (telle que modifiée en 2008);
- IFRS 11 « Accords conjoints » (émis en mai 2011);
- IAS 28 « Participation dans des entreprises associées et coentreprises » (émis en mai 2011). Cette IAS remplace l'IAS 28 « Participations dans des entreprises associées » (telle que révisée en 2003);
- IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans les autres entités » (émis en mai 2011);
- IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur » (émis en mai 2011);
- amendement de l'IAS 1 « Présentation des états financiers » (émis en juin 2011); et
- IAS 19 « Avantages du personnel » (Révisé et émis en juin 2011).

IFRS 10 "Etats financiers consolidés"

Selon une étude préliminaire de cette nouvelle norme, aucun impact significatif n'a été identifié concernant sa future application. Cependant, notre évaluation finale de l'impact potentiel de cette norme est toujours en cours.

IFRS 11 "Accords conjoints"

Alda Marine est la seule entité qu'Alcatel-Lucent consolide par intégration proportionnelle. Alcatel-Lucent détient 51% d'intérêts dans cette entité et la contrôle conjointement (comme défini par l'IAS 31 Participations dans des coentreprises) avec Louis Dreyfus Armateurs, qui détient les 49% restants. Selon l'IFRS 11, les partenariats doivent être comptabilisés soit comme des actifs ou opérations communs, soit comme des coentreprises. Bien qu'Alda soit considérée comme une coentreprise selon l'IAS 31, il n'est pas clairement défini si Alcatel-Lucent contrôle cette entité selon l'IFRS 10 « Etats financiers consolidés », en accord avec la nouvelle définition du contrôle par l'IFRS 10, ou si Alcatel-Lucent continue d'exercer un contrôle conjoint sur cette entité selon l'IFRS 11. S'il est établi qu'Alcatel-Lucent a le contrôle exclusif d'Alda-Marine, cette entité sera consolidée par intégration globale à partir du 1er janvier 2013. S'il est établi qu'Alcatel-Lucent exerce un contrôle conjoint, cette entité sera comptabilisée par mise en équivalence à partir du 1er janvier 2013 du fait de la disparition de la méthode de l'intégration proportionnelle. L'impact sur les états financiers consolidés, quelle que soit la méthode retenue, ne sera pas significatif. Si Alcatel-Lucent avait comptabilisé cette entité par mise en équivalence au 31 décembre 2010, il en aurait résulté (i) un impact négatif de 8 millions d'euros sur le résultat de l'activité opérationnelle, (ii) une diminution de la dette financière nette de 28 millions d'euros, et (iii) une diminution des immobilisations corporelles de 33 millions d'euros. Si Alcatel-Lucent avait consolidé cette entité par intégration globale au 31 décembre 2010, il en aurait résulté (i) un impact positif de 8 millions d'euros sur le résultat de l'activité opérationnelle, (ii) une augmentation de la dette financière nette de 27 millions d'euros et (iii) une augmentation des immobilisations corporelles de 31 millions d'euros.

Selon une étude préliminaire de l'IFRS 11, aucun autre impact significatif n'a été identifié concernant sa future application. Cependant, notre évaluation de l'impact potentiel de cette norme est toujours en cours.

IAS 19 – Avantages du personnel

Le 16 juin 2011, l'IASB a publié une version révisée de l'IAS 19 « Avantage du personnel » qui est applicable pour les périodes annuelles à compter du 1er janvier 2013. Même si une application anticipée est autorisée, Alcatel-Lucent n'a pas l'intention d'appliquer cette norme révisée par anticipation. Pour Alcatel-Lucent, cette norme révisée impacte principalement la composante financière des charges de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi reconnue sur la ligne « Autres produits et charges financiers » du compte de résultat consolidé. Actuellement, cette composante financière est déterminée comme étant la charge d'intérêt des régimes à prestations définies (basée sur le taux d'actualisation retenu) nette revenu attendu des fonds investis (basé sur le taux de rendement attendu). Par ailleurs, la composante financière des plans d'Alcatel-Lucent aux Etats Unis est mise à jour trimestriellement en utilisant l'engagement, la juste valeur des actifs des plans et les taux d'actualisation du début du trimestre (le taux attendu de rendement sur actifs est revu annuellement ou en cours d'année dans le cas d'une modification significative, de l'allocation des actifs par exemple). Selon cette norme révisée, la composante financière sera appelée "intérêt net sur les charges de retraite payées d'avance et les passifs de pensions et indemnités de départ à la retraite" et sera mesurée comme la somme du produit d'intérêts sur les fonds investis, de la charge d'intérêt sur les engagements et de la charge d'intérêt sur le surplus non reconnu dû à la limitation d'actif ; chacun de ces montants d'intérêts étant calculé à partir des engagements des régimes à prestations définies, de la juste valeur des actifs des plans, de l'impact de la limitation

d'actif et du taux d'actualisation, chacun de ces éléments étant retenu à la date du 1er janvier sans mise à jour trimestrielle.

Le tableau suivant compare l'historique des taux de rendement attendus qui ont été retenus pour le rendement attendu des fonds investis selon la norme actuelle, et les taux qui auraient été utilisés si la version révisée avait été appliquée.. Il montre également les taux de rendements actuels. Seuls nos principaux plans de régimes postérieurs à l'emploi (Etats-Unis, France, Allemagne, Royaume-Uni, Pays-Bas et Belgique) qui représentent 99,6% de la valeur de marché totale des fonds investis d'Alcatel-Lucent ont été retenus pour l'élaboration du tableau ci-dessous. Pour ce comparatif, toutes les moyennes pondérées de taux ci-dessous sont basées sur les valeurs de marché des fonds investis au début de la période.

	Taux d'actualisation (IAS 19 révisée)	Taux de rendement attendu (IAS19 actuelle)	Taux de rendement actuel
2006	5,36%	7,99%	11,68%
2007	5,61%	7,39%	11,49%
2008	6,09%	7,07%	(7,94)%
2009	6,12%	6,69%	10,93%
2010	5,44%	6,55%	11,64%
Moyenne de 5 ans	5,73%	7,14%	7,56%

L'application de cette norme révisée aurait eu un impact négatif sur les « Autres produits et charges financiers » de nos comptes de résultats consolidés (et en conséquence sur le résultat net avant impôt et activités abandonnées) d'approximativement (281) millions d'euros en 2009, (502) millions d'euros en 2010 et (250) millions d'euros sur les six premiers mois 2011. Cependant, cet impact négatif aurait été compensé par un impact identique positif sur les états consolidés du résultat global. En conséquence, cette norme révisée n'a pas d'impact ni sur le résultat de l'activité opérationnelle ni sur les capitaux du Groupe. Il n'y a pas non plus d'impact sur les besoins de financement.

Suite à des directives plus précises concernant l'utilisation des tables de mortalité, comme demandée par l'IAS 19 révisée, paragraphe 82, l'éventuelle modification des tables de mortalité retenues pourrait avoir un impact sur la couverture financière de nos régimes de pensions et autres avantages postérieurs à l'emploi selon les normes IFRS. Cet impact potentiel est actuellement en cours d'évaluation. Néanmoins, cela sera sans impact sur le besoin de financement.

Aucun autre impact significatif n'a été identifié jusqu'ici concernant la future application de cette norme révisée.

Les comptes consolidés intermédiaires résumés non audités au 30 juin 2011 sont préparés en conformité avec la norme IAS 34 "Information Financière Intermédiaire ». Les principes comptables et les principes d'évaluation adoptés pour les états financiers consolidés résumés pour le premier semestre clos le 30 juin 2011 sont identiques à ceux utilisés dans les comptes consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Comptes consolidés résumés intermédiaires non audités

Saisonnalité de l'activité

Les revenus et résultats opérationnels intermédiaires sont caractérisés par une forte saisonnalité liée à un haut niveau d'activité sur le dernier trimestre de l'année civile et la faible activité du 1er trimestre, les résultats des 2ième et 3ième trimestres se situant entre ces deux extrêmes. Ce phénomène est d'amplitude variable selon les années. Conformément aux principes comptables IFRS, le chiffre d'affaires intermédiaire est reconnu dans les mêmes conditions qu'à la clôture annuelle soit sur sa période de réalisation.

NOTE 2. Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations

L'établissement des états financiers consolidés préparés conformément aux normes comptables internationales « IFRS » implique que le Groupe procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses, jugées réalistes et raisonnables. Dans le contexte économique mondial actuel, le degré de volatilité et le manque de visibilité induit sont historiquement élevés au 30 juin 2010, certains faits et circonstances pourraient donc conduire à des changements de ces estimations ou hypothèses, ce qui affecterait la situation financière, le compte de résultat et les flux de trésorerie du Groupe.

a/ Goodwill

(In millions of euros)	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
Goodwill, net	4 183	4 583	4 370

(1) Y compris les frais de développement capitalisés.

Un goodwill de 8 051 millions d'euros et des incorporels d'un montant de 4 813 millions d'euros ont été comptabilisés en 2006 dans le cadre du regroupement d'entreprises avec Lucent. En utilisant des données de marché, des estimations ont été faites (fondées principalement sur des flux de trésorerie actualisés tenant compte des facteurs de risque dérivés des projections faites par la Direction de Lucent) et des jugements ont été apportés, pour déterminer, en particulier, la juste valeur des actifs incorporels acquis.

Aucune perte de valeur n'a été comptabilisée au cours des premiers semestres 2011 et 2010.

La valeur nette comptable de chaque groupe d'unités génératrices de trésorerie, qui est le niveau auquel le goodwill est suivi pour des besoins de gestion interne (i.e. Division Produit), est comparée à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

La valeur d'utilité de chaque Division Produit est fondée sur une projection sur 5 ans des flux de trésorerie estimés actualisés augmentée d'une valeur terminale actualisée qui correspond aux flux de trésorerie prévisionnels normalisés en année 5 auquel est appliqué un taux de croissance à l'infini (méthode Gordon Shapiro).

La juste valeur moins le coût des ventes de chaque Division Produit est fondée sur la valeur moyenne pondérée de l'approche Gordon Shapiro décrite ci-dessus et des deux approches suivantes :

- Projection sur 5 ans des flux de trésorerie actualisés estimés augmentée de la valeur résiduelle terminale calculée avec des Multiples de vente (valeur d'entreprise / chiffres d'affaires), et
- Projection sur 5 ans des flux de trésorerie actualisés estimés augmentée de la valeur résiduelle terminale calculée avec des Multiples de résultat opérationnel (valeur d'entreprise / résultat avant intérêts financiers, impôts, dépréciation et amortissement « EBITDA »).

Les valeurs recouvrables des regroupements d'UGT dans lesquels sont le goodwill et les actifs incorporels sont déterminées dans le cadre des tests de dépréciation effectués par le Groupe, au cours du deuxième trimestre 2011, à partir d'hypothèses clés, qui peuvent avoir un impact significatif sur les comptes consolidés. Ces hypothèses clés sont notamment les suivantes :

- le taux d'actualisation,
- une croissance plus rapide du Groupe par rapport à ses marchés adressables en 2011; et
- une augmentation significative de la profitabilité en 2011 avec un résultat des segments opérationnels au-dessus de 5% des revenus 2011.

Le taux d'actualisation utilisé pour les tests de dépréciation annuels de 2011 est le taux moyen pondéré du capital spécifique au groupe (« Weighted Average Cost of Capital – WACC ») et s'élève à 10%. Ce taux d'actualisation est un taux après impôts appliqué à des flux de trésorerie après impôts. L'utilisation d'un tel taux aboutit à un montant de valeur recouvrable identique à celui qui aurait été obtenu en appliquant, comme requis par IAS 36, un taux avant impôts à des flux de trésorerie avant impôts. Un seul taux d'actualisation est utilisé, dans la mesure où les risques spécifiques à certains produits ou marchés ont été pris en compte dans les flux de trésorerie prévisionnels.

En considérant toutes les autres hypothèses de calcul constantes, une augmentation ou une baisse de 0,5% du taux d'actualisation aurait eu pour effet de respectivement diminuer ou augmenter le montant de la valeur recouvrable 2011 des regroupements d'UGT dans lesquels sont le goodwill et les immobilisations incorporelles d'environ 738 millions d'euros et 897 millions d'euros. Une augmentation de 0,5% du taux d'actualisation n'aurait pas entraîné la comptabilisation d'une perte de valeur au 30 juin 2011.

Outre les tests de dépréciation annuels relatifs aux goodwill qui sont réalisés au cours du second trimestre chaque année, il est procédé à des tests additionnels en cas d'indice de perte potentielle de valeur des actifs incorporels détenus. Les dépréciations éventuelles résultent d'un calcul de flux de trésorerie futurs actualisés et/ou de valeurs de marché des actifs concernés. Une évolution des conditions de marché ou des flux de trésorerie initialement estimés peut donc conduire à revoir et à modifier la dépréciation comptabilisée précédemment.

Au vu de l'évolution continue des conditions économiques et au comportement volatile des marchés financiers sur la période récente, le Groupe s'est assuré qu'il n'existait pas au 31 mars 2011 et au 31 décembre 2010 d'indicateurs pouvant conduire à déprécier le goodwill des divisions produits à cette date. Le Groupe a conclu à l'absence d'événement déclencheur qui pourrait justifier d'effectuer un test de dépréciation supplémentaire au 31 mars 2011 et au 31 décembre 2010.

b/ Impôts différés

Les impôts différés actifs comptabilisés résultent pour l'essentiel des déficits fiscaux reportables et des différences temporelles déductibles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs. Les actifs relatifs au report en avant des pertes fiscales sont reconnus s'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées.

<i>(En millions d'euros)</i>	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
Impôts différés actifs reconnus			
États-Unis	658 ⁽¹⁾	237	277
Autres pays	284	693	671
Total	941	930	948

(1) Dans le prolongement des tests de dépréciation annuels des goodwill 2011, la ré-estimation des soldes d'impôts différés a conduit à augmenter les impôts différés comptabilisés aux États-Unis et à diminuer ceux comptabilisés en France par rapport à ceux comptabilisés au 31 décembre 2010.

L'évaluation de la capacité du Groupe à utiliser ces pertes fiscales reportables repose sur une part de jugement importante. Le Groupe fait une analyse des éléments positifs et négatifs de certains facteurs économiques qui peuvent affecter notre activité dans un avenir prévisible ainsi que les événements passés lui permettant de conclure ou non à la probabilité d'utilisation dans le futur des déficits fiscaux reportables qui tient compte notamment des éléments mentionnés en note 1n des comptes consolidés audités 2010 inclus dans le Document de Référence du Groupe. Cette analyse est effectuée régulièrement au sein de chaque juridiction fiscale où des impôts différés actifs significatifs sont comptabilisés.

S'il s'avérait que les résultats fiscaux futurs du Groupe étaient sensiblement différents de ceux prévus pour justifier la comptabilisation des impôts différés actifs, le Groupe serait alors dans l'obligation de revoir à la baisse ou à la hausse le montant des actifs d'impôts différés, ce qui aurait un effet significatif sur l'état de la situation financière et le résultat.

En ce qui concerne le regroupement d'entreprises avec Lucent, un montant net de 2 395 millions d'euros d'impôts différés passifs a été comptabilisé au 31 décembre 2006, correspondant aux différences temporaires générées par les différences entre les justes valeurs des actifs acquis et passifs assumés (principalement des immobilisations incorporelles telles que des technologies acquises) et leurs valeurs fiscales. Ces impôts différés passifs seront repris en résultat dans les comptes de résultat futurs lorsque ces différences seront amorties. Les impôts différés passifs restants qui se rapportent à l'acquisition de Lucent au 30 juin 2011 sont de 586 millions d'euros (819 millions d'euros au 30 juin 2010 et 691 millions d'euros au 31 décembre 2010).

Comme indiqué par les IFRS, Alcatel-Lucent disposait d'une période de 12 mois après la date effective du regroupement d'entreprises pour terminer l'allocation du coût relatif à l'acquisition de Lucent et pour déterminer le montant des actifs d'impôts différés au titre des déficits fiscaux reportables de Lucent qui, devaient être reconnus dans les comptes consolidés d'Alcatel-Lucent. Si des actifs d'impôts différés supplémentaires attribués aux déficits fiscaux non reconnus de la compagnie acquise et existant à la date de l'acquisition sont reconnus ultérieurement dans les états financiers, l'avantage fiscal sera compris dans le compte de résultat.

c/ Provision pour retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi

Hypothèses actuarielles

Le compte de résultat d'Alcatel-Lucent inclut des effets significatifs liés aux régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi. Ces régimes et leurs effets sont mesurés par des évaluations actuarielles et sont basées sur des hypothèses de taux d'actualisation, de taux de rendement attendu des placements, taux d'évolution des dépenses de santé des retraités et taux de participation des retraités aux régimes de remboursement de frais médicaux. Ces hypothèses sont mises à jour annuellement en début de période et peuvent être éventuellement revues tout au long de

l'année en cas de changement significatif. Par ailleurs, le taux d'actualisation est revu trimestriellement pour les régimes pour lesquels des modifications des hypothèses peuvent avoir des impacts significatifs sur les capitaux propres.

	1 ^{er} semestre 2011	1 ^{er} semestre 2010	2010
Taux moyens pondérés de rendement attendus des actifs des plans de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	6,47%	6,55%	6,57%
Taux moyens pondérés d'actualisation utilisés pour calculer la charge de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	4,92%	5,43%	5,04%

Les régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, compris dans le résultat net avant impôt et activités abandonnées, représentent un produit de 225 millions d'euros au premier semestre 2011 (un produit de 319 millions d'euros en 2010 et une augmentation de 112 millions d'euros au premier semestre 2010). Le produit de 225 millions d'euros enregistré en 2011 inclut 67 millions d'euros au titre des modifications des régimes de retraite et de remboursement de frais médicaux aux Etats-Unis. Le produit de 319 millions d'euros enregistré en 2010 inclut 30 millions d'euros au titre des modifications des régimes de retraite et de remboursement de frais médicaux aux Etats-Unis. Ces deux modifications de plan sont décrites en note 14.

Taux d'actualisation

Les taux d'actualisation pour les plans aux Etats-Unis sont déterminés en retenant les valeurs publiées de l'« "Original" CitiGroup Pension Discount Curve » qui est basée sur les taux de rendement des obligations d'entreprises notées AA. Chaque prestation attendue est actualisée en retenant le taux d'actualisation de la courbe « CitiGroup » de la maturité correspondante et pour les années au-delà de la dernière année pour laquelle la courbe « CitiGroup » donne une valeur et pour lesquelles des paiements de prestation sont prévus, nous appliquons la valeur de la dernière année présentée dans la courbe. Ensuite, un taux d'actualisation moyen est déterminé de façon à ce que la valeur actualisée de toutes les prestations avec ce taux moyen soit égale à la somme de toutes les prestations actualisées avec la courbe de taux. Pour les régimes en dehors des Etats-Unis, Alcatel-Lucent détermine les taux d'actualisation par référence au taux de rendement des obligations d'entreprises notées AA donné par Bloomberg.

En figeant toutes les autres hypothèses actuarielles, une hausse de 0,5% du taux d'actualisation (respectivement une baisse de 0,5%) a un effet négatif sur le résultat de l'année 2010 de (59) millions d'euros (respectivement un effet positif de 67 millions d'euros sur le résultat).

Taux de rendement attendu

Le taux de rendement attendu sur les actifs de retraite et autres régimes postérieurs à l'emploi pour les plans aux Etats-Unis est déterminé suite aux recommandations d'un cabinet de conseil externe, notre expérience et les rendements réels passés. Notre cabinet de conseil externe développe ses recommandations en appliquant leur rendement attendu pour chaque classe d'actif à l'allocation et à la valeur de notre portefeuille. Le taux de rendement attendu sur les actifs de retraite et autres régimes postérieurs à l'emploi est une hypothèse long terme et n'est pas une prévision de la performance financière à court terme. Même si cette hypothèse est revue chaque année (sauf en cas d'événement significatif tel qu'un changement dans l'allocation des actifs), nous ne la mettons pas à jour si les ajustements proposés par notre cabinet de conseil externe sont non significatifs. Pour les plans d'Alcatel-Lucent aux États-Unis, l'impact des régimes de retraite et autres régimes postérieurs à l'emploi dans le compte de résultat est mis à jour tous les trimestres en retenant la valeur de marché des fonds investis et les taux d'actualisation du début de trimestre. Ainsi, le rendement attendu sur les fonds d'Alcatel-Lucent aux États-Unis sur le deuxième trimestre 2011, qui est comptabilisé en "autres produits et charges financiers", est fondé sur la valeur de marché des fonds investis au 31 mars 2011 tandis que le rendement attendu sur les autres fonds d'Alcatel-Lucent est fondé sur la valeur de marché des fonds investis au 31 décembre 2010 pour chaque trimestre 2011.

Une hausse de 0,5% de l'hypothèse du taux de rendement attendu des placements pour l'année 2010 (respectivement une baisse de 0,5%) a un effet positif sur le résultat de l'année 2010 de 135 millions d'euros (respectivement un effet négatif de 135 millions d'euros sur le résultat).

Pour ses plans américains, Alcatel-Lucent a enregistré une augmentation de l'impact positif correspondant à l'effet des régimes de retraite et autres régimes postérieurs à l'emploi de 1 million de dollars US (1 million d'euros) au cours du deuxième trimestre 2011, comptabilisé dans les autres produits et charges financiers. Cette augmentation correspond à

un rendement attendu supérieur de ses plans américains suite à la modification du taux de rendement attendu des actifs de retraite et autres régimes postérieurs à l'emploi et une charge d'intérêts supérieure suite à l'augmentation des taux d'actualisation. Entre le deuxième trimestre et le troisième trimestre 2011, Alcatel-Lucent prévoit que l'effet des régimes de retraite et autres régimes postérieurs à l'emploi dans les "autres produits et charges financiers" augmentera d'environ 2 millions de dollars US. Cette augmentation correspond principalement à un taux d'intérêt inférieur dû à une baisse du taux d'actualisation. Alcatel-Lucent n'anticipe pas d'impact significatif pour les plans en dehors des États-Unis.

Evolution des coûts médicaux

En ce qui concerne l'hypothèse d'évolution des coûts médicaux aux États-Unis, notre actuaire revoit annuellement l'évolution des coûts médicaux à partir de différents prestataires médicaux, des nouveaux traitements médicaux, de l'utilisation des services médicaux et des taux de primes pour les retraités éligibles au « Medicare » publiés par l'organisme gouvernemental des États-Unis « Center for Medicare and Medicaid Services (CMS) » car ces primes sont remboursées pour certains retraités. Il applique ses conclusions au regard des barèmes de remboursement des plans Alcatel-Lucent aux États-Unis et de notre propre expérience pour préparer ses recommandations. Lors de la détermination de ces hypothèses, nous comparons notre expérience récente avec les recommandations de l'actuaire.

Hypothèses de participation aux régimes

Les régimes de remboursement de frais médicaux aux États-Unis autorisent les bénéficiaires de sortir de ce régime lors de la période d'inscription annuelle, et pour pratiquement tous les bénéficiaires de s'y réinscrire dans le futur. Une hypothèse est ainsi retenue sur le nombre de retraités qui vont participer dans le futur aux régimes de remboursements de frais médicaux. Notre actuaire développe cette hypothèse en examinant l'augmentation attendue des frais à la charge des retraités et l'historique. Nous revoyons cette hypothèse annuellement après que la période d'inscription soit finie et la mettons à jour si nécessaire.

Table de mortalité

L'hypothèse de mortalité des régimes de retraite et autres régimes postérieurs à l'emploi aux États-Unis est basée sur la mortalité historique des bénéficiaires. Pour les évaluations actuarielles à fin 2009, nous avons mis à jour cette hypothèse en analysant l'historique des décès de 2004 à 2008. Comme lors de nos précédentes mises à jour de nos tables de mortalité, il n'y avait pas assez de données pour déterminer une hypothèse pour les salariés en activité et les personnes qui ont différées le début de versement de leur pension. Ainsi nous retenons pour ces derniers la table RP 2000 avec allongement de la durée de vie jusqu'à 2009.

Investissement des actifs financiers

Lors de sa réunion du 29 juillet 2009, le conseil d'administration a approuvé la modification suivante de la répartition des actifs dédiés aux plans de retraite aux États-Unis : la part relative des actifs financiers investis en actions doit être réduite de 22,5% à 15% du total de ces actifs et la part relative des actifs financiers investis en obligations doit passer de 62,5% à 70%, tandis que les actifs financiers investis dans des supports dits alternatifs (c'est à dire en actifs immobiliers et titres de sociétés non cotées et de fonds spéculatifs) restera inchangée. Concomitamment, les placements dans les obligations ont été modifiés pour inclure une part plus importante d'obligations émises par des entreprises au détriment des obligations d'états et d'agences publiques et des titres adossés à des actifs. Ces changements avaient pour but de mieux corrélérer l'évolution de la valeur des actifs avec celle des engagements. La diminution de la part relative des actifs financiers investis en actions au profit des obligations a déjà été mise en œuvre immédiatement. La modification de la répartition au sein du portefeuille obligataire décidée par le conseil d'administration du 29 juillet 2009 a été définitivement mise en place le 1er janvier 2010. Le Groupe estime que ces changements devraient aboutir à une légère baisse du taux de rendement à long terme attendu sur actifs financiers, cette baisse étant en grande partie compensée par l'augmentation attendu du rendement du fait de la réaffectation des actifs au sein du portefeuille obligataire. L'impact de ces changements a été pris en compte pour la détermination de l'hypothèse de taux de rendement attendu sur les actifs de retraite et autres régimes postérieurs à l'emploi pour l'année 2010.

Les fonds sont investis dans différents types d'actifs (trésorerie, actions, obligations, immobilier et capital investissement). Lors de la mise à jour trimestrielle de la valeur de marché des fonds, approximativement 80% des évaluations correspondent à la valeur de marché à la date de clôture et 20% à des valeurs datant de 1 à 3 mois par rapport à la date de clôture, la valeur de marché des investissements en actifs immobiliers et titres de sociétés non cotées n'étant pas immédiatement disponible. Ceci est une pratique courante. En considérant qu'au 30 Juin 2011, la

valeur de marché des investissements en actifs immobiliers et titres de sociétés non cotées était 10% inférieure à celle comptabilisée au 30 Juin 2011 et dans la mesure où le plan de retraite "membres de la direction" a une part importante de ces actifs dans cette catégorie (le plafonnement d'actif n'est pas applicable à ce plan), il en résulterait un impact négatif d'environ 235 millions d'euros sur les capitaux propres.

Réforme de santé 2010 aux Etats-Unis

La loi du « Patient Protection and Affordable Care Act (PPACA) » a été signée le 23 mars 2010, et amendée le 30 mars 2010 par la loi « Health Care and Education Reconciliation Act of 2010 » (HCERA). Sous cette nouvelle législation, la subvention est payée à Alcatel-Lucent par le « Medicare » pour continuer de rembourser intégralement ou partiellement les employés et retraités américains à des niveaux équivalents à ceux remboursés par le « Medicare Part D », les médicaments délivrés sur ordonnance ne seront plus exonérés de taxe après 2012. De ce changement dans la loi résulte une charge de 76 millions d'euros reconnue dans le compte de résultats consolidés et un profit de 6 millions d'euros reconnu dans les états consolidés du résultat global au titre des impôts différés actifs au 31 décembre 2010 (voir note 8). De plus, ces lois réduisent les remboursements du "Medicare" au plan "Medicare Advantage Private Fee-For-Service" dont bénéficient les retraités non représentés ce qui nous a amené à changer négativement l'hypothèse d'évolution du coût net de ce plan pour le groupe et a entraîné une hausse de 6 millions d'euros de la valeur actuelle des engagements qui a été reconnue dans les états consolidés du résultat global (voir note 14). Une dernière clause (« "Excise" Tax on High-Cost Medical plan ») de cette nouvelle législation pourrait affecter la valeur actuelle des engagements de nos régimes de couverture médicale. A partir des informations disponibles mais limitées, une évaluation de l'impact a été réalisée par nos actuaires. Tenant compte des différentes considérations nécessaires liées aux incertitudes actuelles sur les méthodes appropriées à utiliser, l'impact déterminé ne s'est pas révélé matériel. Lorsque des précisions complémentaires seront disponibles, cette analyse sera mise à jour.

NOTE 3. Évolution du périmètre de consolidation

Il n'y a eu aucun changement significatif du périmètre au cours du premier semestre 2011.

Les principales évolutions intervenues au cours de l'année 2010 dans le périmètre de consolidation résultent des événements suivants :

- le 20 octobre 2010 Pace plc, un développeur de technologie pour le marché de la télé payante, a annoncé l'acquisition définitive des actions 2Wire détenues précédemment par un consortium comprenant Alcatel-Lucent, AT&T, Telmex et Oak Investment Partners. La participation du Groupe de 26.7% dans 2Wire était précédemment comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence comme indiqué en note 16 des comptes consolidés audités 2010 inclus dans le Document de Référence du Groupe. Une plus value de cession de 33 millions d'euros avant impôts comptabilisés dans le résultat financier a résulté de la cession de cette participation au quatrième trimestre 2010 (voir note 7) ; et
- le 3 novembre 2010 Alcatel-Lucent a annoncé son intention de vendre son activité spécialisée dans les produits et solutions du vide à Pfeiffer Vacuum Technology AG, un leader mondial de ce marché. La cession définitive a eu lieu en décembre 2010 et le prix de cession préliminaire reçu s'est élevé à 197 millions d'euros (dont € 112 million de prix de vente des titres des entités consolidées et non consolidées et 85 millions d'euros pour le remboursement de la dette financière de ces entités). Au 31 décembre 2010, une plus value de cession de 72 millions d'euros est présentée sur la ligne spécifique du compte de résultat "Résultat de cession de sociétés consolidées" pour 65 millions d'euros et pour 7 millions d'euros dans le résultat financier (plus value de cession et perte de valeur d'actifs financiers concernant les entités non consolidées). Ce montant est susceptible d'être ajusté en 2011. L'impact sur le résultat net des activités poursuivies de cette cession est de 45 millions d'euros au 31 décembre 2010.

NOTE 4. Changement de méthodes comptables et de présentation

Aucun changement n'est intervenu au cours du premier semestre 2011.

2010

Depuis l'adoption des IFRS par le Groupe en 2004 en matière de contrats de construction, les coûts encourus à date augmentés des profits reconnus et diminués des pertes reconnues (en cas de provisions pour pertes à terminaison) et des facturations en cours étaient déterminés trimestriellement, contrat par contrat. Si le montant obtenu était positif, il était enregistré à l'actif de l'état de la situation financière sur la ligne "Montants dus par les clients pour les travaux des

contrats de construction". Si le montant obtenu était négatif, il était comptabilisé au passif sur la ligne "Montants dus aux clients pour les travaux des contrats de construction". Cette présentation était basée sur notre interprétation des dispositions d'IAS 11.

Cependant en pratique, l'information donnée sur ces montants dans l'état de la situation financière n'est pas d'usage courant. L'information est au contraire généralement donnée dans les notes annexes aux états financiers. Pour cette raison, le Groupe ne présente plus dans l'état de la situation financière l'actif et le passif au titre des montants dus par/aux (les) clients pour les travaux des contrats de construction. Désormais l'information sera donnée dans une note annexe aux états financiers consolidés annuels. Auparavant l'actif comme le passif présentés à ce titre comprenaient des éléments de contrats de construction issus de trois ou quatre autres rubriques de l'état de la situation financière, à savoir : Stocks et en cours, Clients et autres débiteurs nets, Provisions sur affaires et plus rarement Avances et acomptes reçus.

NOTE 5. Information par secteur opérationnel et par zone géographique

Conformément à IFRS 8 "Secteurs opérationnels", l'information par secteur opérationnel est dérivée de l'organisation interne des activités d'Alcatel-Lucent.

Les tableaux ci-dessous présentent l'information relative aux trois secteurs opérationnels décrits ci-après. Ils prennent en compte la nouvelle organisation effective au 1er janvier 2010.

L'information donnée pour chacun des trois secteurs opérationnels est identique à celle présentée au Principal Décideur Opérationnel (à savoir le Directeur Général). Cette information est utilisée aux fins d'affectation des ressources aux secteurs opérationnels et de l'évaluation de leurs performances. Au 1er janvier 2010, les trois secteurs opérationnels sont :

- le secteur Applications développe et maintient les produits logiciels pour les activités liées aux Logiciels Applicatifs ;
- le secteur Réseaux comprend quatre activités principales – IP (Internet Protocol), optique, accès mobile et accès fixe - permettent de fournir des réseaux de communication de bout en bout et des équipements de réseaux individuels. Le secteur Réseaux comprend également une activité plus petite, Radio Frequency Systems, dans notre activité accès mobile ; et
- le secteur Services : solutions de gestion réseaux pour compte d'opérateurs, intégration réseaux et systèmes, construction et implémentation de réseaux et maintenance multi-vendeurs.

Les données par secteur opérationnel suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les états financiers consolidés intermédiaires non audités et décrites dans les notes aux états financiers.

Toutes les relations commerciales inter-secteurs sont établies sur une base de marché, à des termes et conditions identiques à ceux prévalant pour des fournitures de biens et services à des tiers externes au Groupe.

L'organisation est également composée de trois Régions, à savoir Amériques, EMEA (Europe, Moyen-Orient et Afrique) et APAC (Asie-Pacifique). La mission principale des régions est de vendre et d'assurer la plus haute satisfaction des clients. Ces trois Régions ont la responsabilité complète de toutes les activités clients excepté pour les marchés Entreprise et les marchés stratégiques.

a/ Information par secteur opérationnel

<i>(En millions d'euros)</i>						
Q2 2011	Réseaux	Applications	Services	Total secteurs à présenter	Autres et montants non alloués	Total
Revenus des clients externes	2 472	466	870	3 808	95	3 903
Revenus inter-secteurs opérationnels	3	20	1	24	(24)	-
Revenus des secteurs opérationnels	2 475	486	871	3 832	71	3 903
Résultat d'exploitation des secteurs opérationnels	48	19	53	120	(12)	108

<i>(En millions d'euros)</i>						
Q2 2010	Réseaux	Applications	Services	Total secteurs à présenter	Autres et montants non alloués	Total
Revenus des clients externes	2 299	471	881	3 651	162	3 813
Revenus inter-secteurs opérationnels	5	18	2	25	(25)	-
Revenus des secteurs opérationnels	2 304	489	883	3 676	137	3 813
Résultat d'exploitation des secteurs opérationnels	55	(17)	19	57	(29)	28

<i>(En millions d'euros)</i>						
1er semestre 2011	Réseaux	Applications	Services	Total secteurs à présenter	Autres et montants non alloués	Total
Revenus des clients externes	4 885	904	1 674	7 463	180	7 643
Revenus inter-secteurs opérationnels	8	33	6	47	(47)	-
Revenus des secteurs opérationnels	4 893	937	1 680	7 510	133	7 643
Résultat d'exploitation des secteurs opérationnels	111	4	31	146	(25)	121

<i>(En millions d'euros)</i>						
1^{er} semestre 2010				Total secteurs à présenter	Autres et montants non alloués	Total
	Réseaux	Applications	Services			
Revenus des clients externes	4 219	875	1 650	6 744	316	7 060
Revenus inter-secteurs opérationnels	13	30	5	48	(48)	-
Revenus des secteurs opérationnels	4 232	905	1 655	6 792	268	7 060
Résultat d'exploitation des secteurs opérationnels	(73)	(44)	(21)	(138)	(29)	(167)

<i>(En millions d'euros)</i>						
2010				Total secteurs à présenter	Autres et montants non alloués	Total
	Réseaux	Applications	Services			
Revenus des clients externes	9 603	1 917	3 733	15 253	743	15 996
Revenus inter-secteurs opérationnels	40	62	10	112	(112)	-
Revenus des secteurs opérationnels	9 643	1 979	3 743	15 365	631	15 996
Résultat d'exploitation des secteurs opérationnels	187	18	95	300	(12)	288

b/ Réconciliation avec les états financiers consolidés

<i>(En millions d'euros)</i>					
	Q2 2011	Q2 2010	1er semestre 2011	1er semestre 2010	2010
Revenus des secteurs à présenter	3 832	3 676	7 510	6,792	15,365
Revenus du secteur Autres et montants non alloués	95	162	180	316	743
Élimination inter secteurs	(24)	(25)	(47)	(48)	(112)
Total revenus du Groupe	3 903	3 813	7 643	7,060	15,996
Résultat d'exploitation des secteurs à présenter	120	57	146	(138)	300
Résultat d'exploitation du secteur Autres et montants non alloués (1)	(12)	(29)	(25)	(29)	(12)
Résultat d'exploitation des secteurs opérationnels	108	28	121	(167)	288
Ajustements relatifs à l'allocation du prix d'acquisition ⁽²⁾ (hors impact sur coûts de restructuration)	(65)	(73)	(133)	(141)	(286)
Résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées et modifications de régime d'avantages postérieurs à l'emploi	43	(45)	(12)	(308)	2
Coûts de restructuration	(50)	(110)	(81)	(244)	(375)
Litiges	-	(10)	4	(16)	(28)
Résultat de cession de sociétés consolidées	(2)	-	2	(3)	62
Modifications de régime d'avantages postérieurs à l'emploi	(2)	-	67	-	30
Résultat de l'activité opérationnelle	(11)	(165)	(20)	(571)	(309)

(1) Y compris 22 millions d'euros de rémunérations en actions qui ne sont pas allouées aux secteurs à présenter au premier semestre 2011 (20 millions d'euros au premier semestre 2010).

(2) Concerne le regroupement d'entreprises avec Lucent.

c/ Revenus des Produits et Services

Le tableau ci-dessous indique les revenus et autres revenus par catégorie de produits et services pour l'exercice :

(En millions d'euros)	Q2 2011	Q2 2010	1er semestre 2011	1er semestre 2010	2010
Produits IP	405	318	753	589	1 455
Produits Optiques	641	617	1 291	1 177	2 617
Produits – Accès Fixe	356	364	664	658	1 534
Produits – Accès Mobile (y compris Radio Frequency Systems)	1 070	1 000	2 177	1 795	3 997
Logiciels applicatifs	466	471	904	875	1 917
Services	870	881	1 674	1 650	3 733
Autres	95	162	180	316	743
TOTAL	3 903	3 813	7 643	7 060	15 996

d/ Informations par zone géographique

(En millions d'euros)	France	Autre Europe de l'Ouest	Reste de l'Europe	Asie Pacifique	U.S.A.	Autres Amériques	Reste du Monde	Total
1er semestre 2011 - Revenus								
- par zone d'implantation de la clientèle	694	1 303	278	1 207	2 890	708	563	7 643
1er semestre 2010 - Revenus								
- par zone d'implantation de la clientèle	689	1 362	269	1 173	2 434	514	618	7 060
2010 - Revenus								
- par zone d'implantation de la clientèle	1 376	3 032	673	2 928	5 291	1 404	1 292	15 996

e/ Concentration

Un petit nombre de grands opérateurs de télécommunication représentent une part significative de nos revenus. Au premier semestre 2011, Verizon représentait 15% et AT&T 10% des revenus du Groupe (Verizon et AT&T représentaient chacun 11% en 2010).

NOTE 6. Rémunérations en actions

Impact sur le résultat de l'activité opérationnelle des options de souscription ou d'achat d'actions et d'actions gratuites

La charge au titre des rémunérations fondées sur des actions selon IFRS 2 est :

(En millions d'euros)	Q2 2011	Q2 2010	1er semestre 2011	1er semestre 2010	2010
Charges au titre des rémunérations fondées sur des actions	11	10	22	20	39
Présentées en résultat en :					
- coût des ventes	2	2	4	5	10
- charges administratives et commerciales	7	5	14	9	18
- frais de recherche et développement	2	3	4	6	11
- frais de restructuration	-	-	-	-	-
Dont transactions dénouées en actions	8	10	15	20	38
Dont transactions dénouées par remise de liquidités ⁽¹⁾	3	-	7	-	1

(1) Taxes payées en France lors de l'attribution par Alcatel-Lucent d'options de souscription ou d'achat d'actions, de restricted cash units et d'actions gratuites, à compter du 1^{er} janvier 2008.

Pendant la période d'acquisition, des taux annuels d'annulation de 7% pour les plans Lucent et de 5% pour les plans de paiement par actions accordés par Alcatel-Lucent depuis mars 2007 sont appliqués pour le calcul de la charge. Le taux d'annulation est ensuite ajusté en fonction des options réellement annulées.

Les options annulées après la période d'acquisition des droits et les options non exercées ne donnent pas lieu à régularisation des charges précédemment comptabilisées.

Les informations (caractéristiques, justes valeurs, hypothèses et nombre d'instruments) des plans de stock-options et d'actions gratuites soumises à des conditions de performance attribués avant le 31 décembre 2010 sont présentées en note 23e des comptes consolidés audités 2010 inclus dans le Document de Référence d'Alcatel-Lucent de l'année 2010.

Le Conseil d'Administration du 16 mars 2011 a octroyé 11 251 125 stock-options avec une période d'acquisition des droits de quatre ans et un prix d'exercice de 3,70 euros et 10 139 786 actions gratuites soumises à des conditions de performance. En retenant des hypothèses de volatilité attendue de 40%, de taux sans risque de 3% et d'un taux de distribution du résultat futur de 0,8%, la juste valeur d'une stock-option est de 1,40 € et la juste valeur d'une action gratuite soumise à des conditions de performance est de 3,05 €. Les caractéristiques détaillées des modalités d'acquisition des droits et des critères de performance sont celles présentées en section 7.6 du Document de Référence d'Alcatel-Lucent de l'année 2010.

6 259 897 options ont été exercées au cours du premier semestre clôturant le 30 juin 2011, représentant un montant en cash de 13,4 millions d'euros.

NOTE 7. Produits et charges financiers

<i>(En millions d'euros)</i>	Q2 2011	Q2 2010	1er semestre 2011	1er semestre 2010	2010
Coût de financement	(76)	(77)	(148)	(148)	(304)
Dividendes	-	-	-	1	1
Provisions pour risques financiers	-	-	-	-	-
Pertes de valeurs sur actifs financiers	-	-	(1)	(1)	(17)
Résultats de change	7	(29)	12	(60)	(45)
Composante financière des charges de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	91	73	187	131	339
Plus ou (moins) values latentes et réalisées sur actifs financiers (titres en équivalence ou non consolidés et créances financières) et valeurs mobilières de placement ⁽¹⁾	10	6	11	9	82
Autres ⁽²⁾	(13)	10	(25)	5	(4)
Autres produits et charges financiers	95	60	184	85	356
Total produits et charges financiers	19	(17)	36	(63)	52

(1) Dont pour 2010: un gain de 33 millions d'euros concernant la vente des actions 2Wire en octobre 2010 et un gain de 10 millions d'euros concernant la vente d'actions d'entités non consolidées au sein de l'activité spécialisée dans les produits et solutions du vide en décembre 2010.

(2) 2010 : dont un gain de 24 millions d'euros au deuxième trimestre 2010 suite à la reprise du traitement comptable initial pour le montant restant de la dette obligataire convertible Lucent 2.875% Series A (voir note 24 et 26c des comptes consolidés 2010 inclus dans le Document de Référence du Groupe).

NOTE 8. Impôts

Analyse du produit (charge) d'impôt

(En millions d'euros)

	Q2 2011	Q2 2010	1er semestre 2011	1er semestre 2010	2010
(Charge) produit d'impôts exigibles	(12)	(23)	(31)	(46)	(90)
Impôts différés concernant l'allocation du prix d'acquisition du regroupement d'entreprise avec Lucent ⁽¹⁾	25	32	54	62	124
Charge d'impôts différés relative à la modification du régime de remboursement des frais médicaux ⁽²⁾	-	-	-	-	(12)
Impôts différés relatifs aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de Lucent ^{(3) (4)}	(39)	(15)	(57)	(102)	(136)
Impôts différés relatifs à l'emprunt convertible Lucent 2,875% Series A ⁽⁵⁾	-	(9)	-	(9)	(9)
Autres (charge) produit d'impôts différés ⁽⁶⁾	73	11	69	44	86
(Charge) produit d'impôts différés	59	19	66	(5)	53
Impôts	47	(4)	35	(51)	(37)

(1) Concerne la reprise d'impôts différés passifs constatés sur les écritures d'allocation du coût de regroupement avec Lucent.

(2) Relatif à la modification du régime de remboursement des frais médicaux décrit en note 14.

(3) Impact fiscal du produit net sur retraites et variations des impôts différés actifs et passifs reconnus du fait des différences temporaires sur les retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi, autres que ceux comptabilisés directement en capitaux propres, conformément à la méthode de comptabilisation retenue par le Groupe en application de l'option offerte par IAS 19 (voir notes 1k et 25 des comptes consolidés audités inclus dans le Document de Référence d'Alcatel-Lucent de l'année 2010).

(4) L'impact 2010 est principalement dû aux conséquences de la récente réforme du système de santé aux États-Unis. La disposition du plan Medicare relative aux subventions défiscalisées a un impact sur le Groupe. Nous recevons environ 34 millions de dollars US chaque année par Medicare au titre de subventions partielles pour la couverture de dépenses concernant des prescriptions délivrées aux employés syndiqués du Groupe éligibles au plan Medicare et aux retraités anciennement syndiqués. La nouvelle loi supprime la défiscalisation de la subvention à partir de 2013. Dès lors, nos actifs d'impôts différés ont diminué et une charge équivalente d'environ 101 millions de dollars US (76 millions d'euros) au premier trimestre 2010.

(5) Reprise des impôts différés passif relatifs à l'emprunt convertible Lucent 2,875% Series A (voir notes 8, 24 & 26 des comptes consolidés audités 2010 inclus dans le Document de Référence du Groupe).

(6) Les impacts sur 2011 et 2010 sont dus principalement à l'analyse du caractère recouvrable de certains actifs d'impôts différés reconnus en relation avec les tests annuels 2011 et 2010 de dépréciation des goodwill réalisés respectivement aux deuxièmes trimestres 2011 et 2010.

NOTE 9. Résultats par action

a/ Nombre d'actions

(Nombre d'actions)	1er semestre 2011	1er semestre 2010	2010
Nombre d'actions ordinaires émises (capital social)	2 324 765 381	2 318 114 824	2 318 385 548
Nombre d'actions d'autocontrôle	(58 252 508)	(58 310 134)	(58 202 419)
Nombre d'actions en circulation	2 266 512 873	2 259 804 690	2 260 183 129
Effet de la pondération des émissions d'actions pour exercices d'options	(3 633 297)	(27 770)	(226 725)
Effet de la pondération sur le nombre d'actions d'autocontrôle	42 550	(8 273)	(79 141)
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat par action	2 262 922 126	2 259 768 647	2 259 877 263

b/ Calcul des résultats par action

Les résultats nets par action sont calculés à partir du nombre moyen pondéré d'actions en circulation, déduction faite du nombre moyen pondéré d'actions détenues par des sociétés consolidées.

Conformément à IAS 33 révisée (§ 23), il a été tenu compte du nombre moyen pondéré d'actions à émettre au titre des Obligations Remboursables en Actions (ORA) dans le dénominateur du calcul du résultat net par action.

Les résultats nets par action dilués prennent en compte les équivalents actions, déduction faite du nombre moyen pondéré des équivalents actions détenus par des sociétés consolidées, ayant un effet dilutif. Ils ne prennent pas en compte les équivalents actions sans effet dilutif. Le résultat net est corrigé des charges d'intérêt, nettes d'impôt, relatives aux obligations convertibles et échangeables.

Les effets dilutifs des options de souscription et d'achat d'actions sont calculés selon la méthode du rachat d'actions ("Treasury Stock Method") selon laquelle les fonds qui seront recueillis lors de l'exercice ou de l'achat sont supposés être affectés en priorité au rachat d'actions au prix de marché. Les effets dilutifs des obligations convertibles et échangeables en actions sont calculés en supposant qu'il y aura conversion ou échange systématique des obligations contre des actions ("if converted method").

Les tableaux ci-dessous indiquent le rapprochement entre les résultats nets par action et les résultats nets par action dilués pour les périodes présentées :

<i>(En millions d'euros)</i>					
Résultat net	Q2 2011	Q2 2010	1er semestre 2011	1er semestre 2010	2010
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère par action de base	43	(184)	33	(699)	(334)
Ajustement sur le résultat net des instruments dilutifs: Charge d'intérêt des obligations convertibles	-	-	-	-	-
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère dilué par action	43	(184)	33	(699)	(334)
Nombre d'actions					
	Q2 2011	Q2 2010	1er semestre 2011	1er semestre 2010	2010
Nombre moyen pondéré d'actions - de base	2 264 974 893	2 259 791 282	2 262 922 126	2 259 768 647	2 259 877 263
Effets dilutif:					
• Plans d'émission d'actions (stock-option, RSU)	51 618 472	-	45 973 284	-	-
• Emprunt convertible Alcatel-Lucent (OCEANE) émis le 12 juin 2003 et le 10 septembre 2009	-	-	-	-	-
• Emprunt convertible 7,75%	-	-	-	-	-
• Emprunt convertible 2,875% Séries A	-	-	-	-	-
• Emprunt convertible 2,875% Séries B	-	-	-	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions - dilué	2 316 593 365	2 259 791 282	2 308 895 411	2 259 768 647	2 259 877 263

<i>(En euros)</i>					
Résultat net – part du Groupe par action	Q2 2011	Q2 2010	1er semestre 2011	1er semestre 2010	2010
De base	0,02	(0,08)	0,01	(0,31)	(0,15)
Dilué	0,02	(0,08)	0,01	(0,31)	(0,15)

c/ Actions ordinaires

Actions et équivalents actions d'Alcatel-Lucent détenues par des sociétés consolidées	Q2 2011	Q2 2010	1er semestre 2011	1er semestre 2010	2010
Nombre d'actions ordinaires d'Alcatel-Lucent (nombre moyen pondéré)	58 223 244	58 316 575	58 209 958	58 318 407	58 281 560
Nombre d'équivalents actions d'Alcatel-Lucent	-	-	-	-	-

d/ Actions potentielles

	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
Nombre d'options de souscription ou d'achat non exercées	185 894 922	215 775 258	196 702 252

Le tableau suivant donne le nombre d'actions potentielles exclues du calcul du résultat dilué par action du fait de leur effet relatif :

	Q2 2011	Q2 2010	1er semestre 2011	1er semestre 2010	2010
Plans d'émission d'actions (stock-option, RSU)	-	16 330 816	-	15 783 882	14 023 726
Emprunt convertible Alcatel-Lucent (OCEANE) émis le 12 juin 2003 et le 10 septembre 2009	309 597 523	360 162 302	309 597 523	360 162 302	360 161 154
Emprunt convertible 7,75%	37 557 287	37 557 287	37 557 287	37 557 287	37 557 287
Emprunt convertible 2,875% Séries A	17 316 786	35 109 759	19 806 247	32 466 517	32 895 828
Emprunt convertible 2,875% Séries B	160 550 521	325 515 958	183 631 269	301 009 458	304 989 763

NOTE 10. Test de dépréciation des goodwill

▪ Test de dépréciation annuel des goodwill 2011

Le test de dépréciation 2011 des goodwill (réalisé en mai/juin 2011) n'a pas donné lieu à la comptabilisation d'une perte de valeur.

Les données et hypothèses utilisées pour le test de dépréciation des goodwill, pour les groupes d'unités génératrices de trésorerie (« UGT », voir note 1g des comptes consolidés audités 2010 inclus dans le Document de Référence du Groupe), dans lesquelles sont compris des goodwill significatifs, sont les suivantes :

Test 2011	Valeur nette comptable du goodwill ⁽²⁾	Différence entre la valeur recouvrable et l'actif net	Taux d'actualisation	Méthode de valorisation
Division Optics	1 143	362	10,0%	Juste valeur (1)
Division Maintenance	1 531	758	10,0%	Valeur d'utilité (1)
Autres UGT	1 509			Flux de trésorerie actualisés et comparables (3)
Total net	4 183			

(1) Comme définie en note 2a.

(2) À la date du test annuel (au 30 juin 2011).

(3) Les taux de croissance utilisés sont ceux retenus pour les budgets et pour les périodes suivantes conformes aux taux retenus par le marché. Les taux de croissance à l'infini utilisés pour les valeurs terminales sont compris entre +1% et + 2% selon les UGT du Groupe.

▪ Test de dépréciation annuel des goodwill 2010

Le test de dépréciation 2010 des goodwill (réalisé en mai/juin 2010) n'a pas donné lieu à la comptabilisation d'une perte de valeur.

Les données et hypothèses utilisées pour le test de dépréciation des goodwill, pour les groupes d'unités génératrices de trésorerie (« UGT », voir note 1g des comptes consolidés audités 2009 inclus dans le Document de Référence du Groupe), dans lesquelles sont compris des goodwill significatifs, sont les suivantes :

Test 2010	Valeur nette comptable du goodwill ⁽²⁾	Différence entre la valeur recouvrable et l'actif net	Taux d'actualisation	Méthode de valorisation
Division Optics	1 168	885	10,0%	Valeur d'utilité (1)
Division Maintenance	1 808	842	10,0%	Valeur d'utilité (1)
Autres UGT	1 607			Flux de trésorerie actualisés et comparables (3)
Total net	4 583			

(1) Flux de trésoreries sur 5 ans et valeur terminale actualisée déterminée avec une croissance à l'infini appliquée au cash flow normalisé de l'année 5.

(2) À la date du test annuel (au 30 juin 2010).

(3) Les taux de croissance utilisés sont ceux retenus pour les budgets et pour les périodes suivantes conformes aux taux retenus par le marché. Les taux de croissance à l'infini utilisés pour les valeurs terminales sont compris entre 0% et + 2,5% selon les UGT du Groupe.

NOTE 11. Besoin en fonds de roulement opérationnel

(En millions d'euros)

	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
Stocks et en cours, net	2 252	2 669	2 295
Créances clients et comptes rattachés, net	3 337	3 467	3 664
Avances et acomptes versés	79	74	75
Avances et acomptes reçus	(805)	(858)	(803)
Fournisseurs et comptes rattachés	(3 948)	(4 392)	(4 325)
Besoin en fonds de roulement – net	915	960	906

<i>(En millions d'euros)</i>	31 décembre 2010	Flux de trésorerie	Périmètre	Change et autres	30 juin 2011
Stocks et en cours	2 731	123	(1)	(173)	2 680
Créances clients et comptes rattachés	3 817	(199)	5	(120)	3 503
Avances et acomptes versés	75	5	-	(1)	79
Avances et acomptes reçus	(803)	15	-	(17)	(805)
Fournisseurs et comptes rattachés	(4 325)	237	(3)	143	(3 948)
Besoin en fonds de roulement opérationnel – brut	1 495	181	1	(168)	1 509
Dépréciations	(589)	-	1	(6)	(594)
Besoin en fonds de roulement opérationnel – net	906	181	2	(174)	915

Montant des créances cédées sans recours

Soldes de l'encours cédé

<i>(En millions d'euros)</i>	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
En-cours des créances cédées sans recours ⁽¹⁾	663	639	776

(1) Sans recours en cas de défaut de paiement par le débiteur. Voir principes comptables en note 1s des comptes consolidés audités 2010 inclus dans le Document de Référence du Groupe.

Variations de l'encours cédé

<i>(En millions d'euros)</i>	1er semestre 2011	1er semestre 2010	2010
Impact sur la variation de trésorerie opérationnelle	(113)	27	164

NOTE 12. Provisions

a/ Solde à la clôture

<i>(En millions d'euros)</i>	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
Provisions sur affaires	546	672	579
Provisions pour restructurations	313	456	413
Provisions pour litiges	167	145	208
Autres provisions	564	992	658
Total ⁽¹⁾	1 590	2 265	1 858
<i>(1) dont : part à moins d'un an</i>	<i>972</i>	<i>1 296</i>	<i>1 081</i>
<i>part à plus d'un an</i>	<i>618</i>	<i>969</i>	<i>777</i>

b/ Evolution au cours du premier semestre 2011

(En millions d'euros)	31 Décembre		Utilisation	Reprise	Variation de		30 juin 2011
	2010	Dotation			périmètre	Autres	
Provisions sur affaires ⁽¹⁾	579	266	(199)	(90)	-	(10)	546
Provisions pour restructurations	413	87	(162)	(7)	-	(18)	313
Provisions pour litiges	208	15	(55)	(15)	-	14	167
Autres provisions	658	13	(31)	(54)	-	(22)	564
Total	1 858	381	(447)	(166)	-	(36)	1 590
Impact en résultat par ligne de résultat :							
• résultat de l'activité opérationnelle avant coûts de restructuration, litiges, résultat de cession de sociétés consolidées et modifications de régime d'avantages postérieurs à l'emploi		(281)		126			(155)
• coûts de restructuration		(84)		7			(77)
• litiges ⁽²⁾		-		9			9
• autres produits et charges financiers		(9)		10			1
• impôt		(6)		13			7
• résultat net des activités abandonnées et résultat de cession de titres consolidés		(1)		1			-
Total		(381)		166			(215)

(1) Y compris les provisions sur affaires pour contrats de construction en cours qui ne sont plus comptabilisées dans les montants dus aux/par les clients sur contrats de construction (voir note 4).

(2) Concerne des litiges significatifs (voir note 1p des comptes consolidés audités inclus dans le Document de Référence d'Alcatel-Lucent de l'année 2010) : le litige FCPA décrit en note 34-b des comptes consolidés audités inclus dans le Document de Référence d'Alcatel-Lucent de l'année 2010 (pour un montant en résultat de 6 millions d'euros hors impacts de couverture au 1^{er} semestre 2011, celui-ci étant cependant compris dans l'impact net comptabilisé dans le compte de résultat) et le litige Fox River décrit en note 31 des comptes consolidés audités inclus dans le Document de Référence d'Alcatel-Lucent de l'année 2010 (accords de séparation de Lucent pour un montant en résultat de 3 millions d'euros ou 4,5 millions d'U.S.\$ au 1^{er} semestre 2011).

Au 30 juin 2011, des passifs éventuels existent au titre de contentieux fiscaux en cours et de litiges non réglés. Il n'est pas possible à ce stade d'évaluer ni l'effet financier ni l'échéance de toute sortie de ressources qui pourrait résulter d'une évolution défavorable de certains de ces contentieux, et ceux-ci n'ont, par conséquent, pas été provisionnés au 30 juin 2011.

c/ Provisions pour restructurations

(En millions d'euros)	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
Provision début de l'exercice	413	459	459
Dépenses de la période	(162)	(213)	(377)
Coûts de restructuration (coûts sociaux et autres coûts monétaires)	77	222	369
Annulation de l'impact d'actualisation (perte financière)	3	2	6
Effet des acquisitions (cessions) de sociétés consolidées	-	-	-
Écarts de conversion et autres mouvements	(18)	(14)	(44)
Provision fin de l'exercice	313	456	413

d/ Coûts de restructuration

(En millions d'euros)	Q2 2011	Q2 2010	1er semestre 2011	1er semestre 2010	2010
Coûts sociaux - Provision pour restructurations	(17)	(69)	(37)	(168)	(240)
Autres coûts monétaires – Provision pour restructurations	(7)	(3)	(8)	(21)	(50)
Autres coûts monétaires – Autres créditeurs	(23)	(17)	(32)	(33)	(79)
Dépréciations et mises au rebut d'actifs	(3)	(21)	(4)	(22)	(6)
Total coûts de restructuration	(50)	(110)	(81)	(244)	(375)

NOTE 13. Dette financière

(En millions d'euros)	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
Valeurs mobilières de placement à court terme, nettes	554	1 788	649
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 474	3 053	5 040
Trésorerie, équivalents de trésorerie et valeurs mobilières de placement	4 028	4 841	5 689
(Emprunts obligataires – part à long terme)	(3 869)	(3 710)	(4 037)
(Autres emprunts long terme)	(140)	(61)	(75)
(Part à court terme des emprunts)	(418)	(1 040)	(1 266)
(Dette financière brute)	(4 427)	(4 811)	(5 378)
Instruments dérivés de taux- autres actifs courants et non courants	26	48	44
Instruments dérivés de taux- autres passifs courants et non courants	-	(1)	(2)
Prêts aux membres de coentreprises – actifs financiers	19	30	24
Trésorerie (dette financière) nette avant instruments dérivés FX	(354)	107	377
Instruments dérivés FX sur la dette financière – autres actifs courants et non courants (1)	5	-	-
Instruments dérivés FX sur la dette financière – autres passifs courants et non courants (1)	(27)	(6)	(15)
Trésorerie (dette financière) nette	(376)	101	362

(1) Les instruments dérivés de change sont des SWAP de change (principalement US\$/€) concernant des prêts intragroupe.

a/ Emprunts obligataires

Solde des emprunts obligataires au 31 décembre 2010 et au 30 juin 2011

(en millions d'euros)	31 décembre 2010	Impact différence de conversion	Autres variations sur le 1 ^{er} semestre 2011	30 juin 2011
Montants restant à rembourser				
Émis par Alcatel-Lucent :				
OCEANE 5% - 1 000 M€ ⁽³⁾ janvier 2015	1 000	-	-	1 000
OCEANE 4,75% - 818 M€ ⁽³⁾ janvier 2011 ⁽¹⁾	818	-	(818)	-
6,375% - 462 M€ ⁽³⁾ avril 2014 ⁽¹⁾	462	-	-	462
Emprunt à taux variable - 200 M€ ⁽³⁾ 2011/2012 prolongeable jusqu'en 2016 ⁽³⁾	200	-	-	200
Emprunt obligataire Senior 8,50% - 500 M€ ⁽⁴⁾ janvier 2016	500	-	-	500
Émis par Lucent :				
7,75% - 931 M\$ US ⁽³⁾ mars 2017 ⁽⁵⁾	723	(55)	-	668
2,875% - 95 M\$ US ⁽³⁾ Séries A juin 2023 ⁽²⁾⁽⁵⁾	73	(5)	-	68
2,875% - 881 M\$ US ⁽³⁾ Séries B juin 2025 ⁽²⁾⁽⁵⁾	688	(52)	-	636
6,50% - 300 M\$ US ⁽³⁾ janvier 2028	202	(15)	-	187
6,45% - 1 360 M\$ US ⁽³⁾ mars 2029	916	(69)	-	847
Sous total	5 582	(196)	(818)	4 568
Composante capitaux propres et frais d'émission de l'OCEANE 2015 émise par Alcatel-Lucent	(177)	-	18	(159)
Composante capitaux propres et frais d'émission de l'OCEANE 2011 émise par Alcatel-Lucent	-	-	-	-
Composante capitaux propres de l'obligation convertible Lucent 7,75%	(84)	6	5	(73)
Composante capitaux propres de l'obligation convertible Lucent 2,875% - Séries A	(25)	1	1	(23)
Composante capitaux propres de l'obligation convertible Lucent 2,875% - Séries B	(263)	20	5	(238)
Juste valeur des instruments de taux relatifs à la dette obligataire et frais inclus dans le calcul du taux d'intérêt effectif	(8)	-	(2)	(10)
Emprunts Obligataires - Valeur Comptable	5 025	(169)	(791)	4 065

(1) Bénéficie d'une garantie totale, inconditionnelle et subordonnée d'Alcatel-Lucent USA Inc.

(2) Bénéficie d'une garantie totale, inconditionnelle et subordonnée d'Alcatel-Lucent.

(3) Montants nominaux restant à rembourser au 30 juin 2011.

(4) Les dates de maturité des obligations sont août 2011 pour un montant nominal de 50 millions d'euros, novembre 2011 pour un montant nominal de 50 million d'euros, février 2012 pour un montant nominal de 50 millions d'euros et mai 2012 pour un montant nominal de 50 millions d'euros. Alcatel-Lucent a la possibilité de prolonger la durée de vie des obligations jusqu'en février 2016 pour un montant nominal de 50 millions d'euros, mai 2016 pour un montant nominal de 50 millions d'euros, août 2016 pour un montant nominal de 50 millions d'euros, novembre 2016 pour un montant nominal de 50 million.

(5) Voir note 24 des comptes consolidés audités 2010 inclus dans le Document de Référence du Groupe pour le détail des options de put et de call.

Evolution au cours du premier semestre 2011:

- Prolongation :

Alcatel-Lucent a émis en octobre 2010 et juillet 2010 une série d'emprunts obligataires pour un montant nominal total de 200 millions d'euros (voir ci-dessous). Les dates de maturité de l'emprunt dû en février 2011 d'un montant nominal de 25 millions d'euros et de l'emprunt dû en mai 2011 pour un montant nominal de 50 millions d'euros ont été prolongées jusqu'en février 2012 pour un montant nominal de 25 millions d'euros et jusqu'en mai 2012 pour un montant nominal de 50 millions d'euros. Après la prolongation, les nouvelles dates de maturité sont août 2011 pour un montant nominal de 50 millions d'euros, novembre 2011 pour un montant nominal de 50 millions d'euros, février 2012 pour un montant nominal de 50 millions d'euros et mai 2012 pour un montant nominal de 50 millions d'euros. Ces emprunts obligataires sont reportés sur la ligne emprunts court terme dans le tableau d'analyse par échéance pour 200 millions d'euros (voir note 13b).

- Remboursement :

L'OCEANE d'Alcatel-Lucent à 4,75% EUR dû en janvier 2011 a été remboursée en janvier 2011 pour un montant nominal de 818 millions d'euros.

Évolution sur l'exercice 2010

- Emission d'une nouvelle dette :

En décembre 2010, Alcatel-Lucent a émis un emprunt obligataire Senior avec une maturité au 15 janvier 2016 (les "Senior Notes"), un taux de 8.5% et un montant nominal total de 500 millions d'euros. Les montants reçus seront utilisés pour refinancer en partie l'OCEANE 4.75% due le 1er janvier 2011. La valeur comptable de l'emprunt obligataire à la date d'émission est de 480 millions d'euros et la différence entre le montant nominal et la valeur comptable de l'emprunt obligataire, c'est-à-dire 20 millions d'euros, est amortie en coût de la dette sur la durée de vie de l'emprunt.

Les Senior Notes contiennent des engagements restreignant, entre autres, la capacité du Groupe à : (i) émettre ou garantir des emprunts complémentaires ou émettre des actions de préférence ; (ii) payer des dividendes, rembourser le capital social et investir dans des participations ne donnant pas le contrôle, (iii) accorder ou s'exposer à certaines sûretés réelles ou privilèges et (iv) effectuer une fusion, un regroupement ou une vente d'actifs. Ces engagements, qui sont habituels en cas d'émission d'emprunts à haut rendement (« high yield bonds ») font l'objet d'un certain nombre de restrictions et d'exceptions. Ces restrictions et exceptions permettent généralement à Alcatel-Lucent de conduire ses opérations, sa stratégie et son financement sans impact significatif.

Alcatel-Lucent a émis en octobre 2010 et juillet 2010 une série d'emprunts obligataires pour un montant nominal total de 200 millions d'euros. Les emprunts sont à taux variable et les échéances initiales étaient février 2011 pour un montant nominal de 25 millions d'euros, mai 2011 pour un montant nominal de 50 millions d'euros, août 2011 pour un montant nominal de 50 millions d'euros, novembre 2011 pour un montant nominal de 50 millions d'euros et février 2012 pour un montant nominal de 25 millions d'euros. A chaque échéance, Alcatel-Lucent a la possibilité de prolonger la durée de vie des obligations de un an ou jusqu'en 2016. Dans la note 13b de nos comptes consolidés audités 2010 inclus dans le Document de Référence du Groupe, ces emprunts obligataires sont reportés sur la ligne emprunts court terme dans le tableau d'analyse par échéance pour 175 millions d'euros et comme dus en 2012 pour 25 millions d'euros.

- Rachats (remboursement avant la date de maturité) :

L'emprunt obligataire convertible Lucent à 2,875% \$ US Series A a fait l'objet de rachats partiels et d'annulations au cours du premier trimestre 2010 pour un montant en cash de 75 millions de dollars US hors intérêts courus correspondant à une valeur nominale de 75 millions de dollars US.

Montant nominal racheté :

Emprunt obligataire convertible Lucent 2,875% Séries A : 75 000 000 \$ US

Le montant payé pour un remboursement avant échéance est alloué à la date de remboursement entre la dette et les capitaux propres selon une méthode cohérente avec celle utilisée à l'origine. Le montant de la perte ou du gain relatif à la composante dette est comptabilisé en résultat financier et le montant du versement relatif à la composante capitaux propres est comptabilisé directement en capitaux propres.

Les gains et pertes nets relatifs à ces rachats ont représenté une perte de 1 million d'euros en résultat financier dans les « autres produits et (charges) financiers nets » au premier trimestre 2010.

- Remboursement avant la date de maturité en raison de l'existence d'une date optionnelle de remboursement anticipé :

A l'option du porteur, les obligations convertibles Lucent 2.875% Series A étaient remboursables à 100% du montant nominal plus tous les intérêts courus et non payés à la première date optionnelle de remboursement anticipé, soit le 15 juin 2010.

Le nominal restant des obligations convertibles Series A était égal à 455 millions d'euros juste avant le 15 juin 2010. Les obligations ont fait l'objet d'un remboursement partiel anticipé à cette date, pour un montant en cash de 360 millions de dollars US plus les intérêts courus correspondant à une valeur nominale de 360 millions de dollars US.

Montant nominal ayant fait l'objet de remboursement anticipé :

Emprunt obligataire convertible Lucent 2,875% \$ US Séries A : 360 000 000 \$ US

En raison du nouveau traitement comptable retenu au deuxième trimestre 2009, la valeur comptable des obligations convertibles Lucent 2.875% Series A au 15 juin 2010 était égale à leur valeur nominale. Aucun produit ou perte relatif au remboursement partiel anticipé n'a donc été comptabilisé.

b/ Analyse par échéance de remboursement et nature de taux

(En millions d'euros)

	30 juin 2011	30 juin 2010	décembre 31, 2010
Part à court terme des emprunts long terme ⁽¹⁾	-	816	818
Emprunts court terme ⁽²⁾	418	224	448
Partie remboursable à moins d'un an de la dette financière brute	418	1 040	1 266
<i>Dont : dans les 3 mois</i>	<i>194</i>	<i>78</i>	<i>1 010</i>
<i>de 3 à 6 mois</i>	<i>73</i>	<i>23</i>	<i>126</i>
<i>de 6 à 9 mois</i>	<i>72</i>	<i>882</i>	<i>67</i>
<i>de 9 à 12 mois</i>	<i>79</i>	<i>57</i>	<i>63</i>
du 1 ^{er} juillet 2011 au 31 décembre 2012		27	
du 1 ^{er} juillet 2012 au 31 décembre 2012	8		
2012 ⁽²⁾			49
2013	408	463	438
2014	574	501	496
2015	899	864	883
2016 et au-delà	2 120	1 916	2 246
Partie remboursable à plus d'un an de la dette financière brute ⁽⁴⁾	4 009	3 771	4 112
Total	4 427	4 811	5 378

(1) Montant au 31 décembre 2010 concernant l'emprunt Oceane 4,75% à échéance janvier 2011 (816 millions d'euros au 30 juin 2010).

(2) Dont 196 millions d'euros au 30 juin 2011 concernant les emprunts obligataires à taux variable de 200 millions d'euros de valeur nominale, émis en juillet 2010 et en octobre 2010, à maturité 2011 et février 2012 mais avec, à chaque échéance, la possibilité de prolonger pour un an ou jusqu'en 2016 (170 millions d'euros à maturité 2011 et 24 millions d'euros à maturité février 2012 au 31 décembre 2010).

(3) Les emprunts convertibles peuvent être remboursés par anticipation suite à une conversion anticipée ou à l'exercice d'options de rachat, voir note 24 des comptes consolidés audités 2010 inclus dans le Document de Référence du Groupe. Dans le cas de périodes / dates optionnelles de remboursement antérieures à l'échéance contractuelle, la probabilité de remboursement à ces périodes / dates peut conduire à modifier les paiements estimés au titre de la dette concernée. Conformément aux règles édictées par IAS 39, si une entité révisé les estimations de paiements futurs, du fait de nouvelles estimations fiables, la valeur comptable de la dette doit être ajustée au montant de la valeur actualisée des nouveaux paiements attendus calculée en utilisant le taux d'intérêt effectif initial de la dette financière, afin de tenir compte des flux de trésorerie désormais anticipés. Cet ajustement est comptabilisé en produit ou charge dans le compte de résultat.

Répartition de la dette par nature de taux

La proportion de la dette brute à taux fixe après couverture est d'environ 85% au 30 juin 2011, à comparer à 90% au 31 décembre 2010.

c/ Notation de la dette du Groupe

Notation de la dette d'Alcatel-Lucent et Alcatel-Lucent USA Inc (ex Lucent)

Au 27 juillet 2011, les notations d'Alcatel-Lucent étaient les suivantes :

Agence de notation	Dette à long terme	Dette à court terme	Perspective	Dernière mise à jour de la note	Dernière mise à jour de la perspective
Moody's	B1	Not Prime	Stable	18 février 2009	18 mai 2011
Standard & Poor's	B	B	Stable	9 novembre 2009	12 avril 2011

Au 27 juillet 2011, les notations d'Alcatel–Lucent USA Inc étaient les suivantes :

Agence de notation	Dettes à long terme	Dettes à court terme	Perspective	Dernière mise à jour de la note	Dernière mise à jour de la perspective
Standard & Poor's	B	B	Stable	9 novembre 2009	12 avril 2011

Moody's : Le 18 mai 2011, Moody's a fait passer la Perspective de sa note du groupe Alcatel-Lucent ainsi que des notes d'Alcatel-Lucent USA Inc. et du Lucent Technologies Capital Trust I de Négative à Stable. La note B1 de la dette à long-terme a été confirmée.

Le 18 février 2009 Moody's a abaissé les notes du Groupe Alcatel-Lucent et de sa dette senior de Ba3 à B1. La note des titres préférentiels de Lucent Technologies Capital Trust I est abaissée de B2 à B3. La note relative à la dette court terme a été confirmée à Not Prime. Les perspectives négatives ont été maintenues.

La note de Groupe donnée par Moody pour la dette d'Alcatel-Lucent Inc. a été retirée le 18 février 2009, à l'exception des titres préférentiels du Lucent Technologies Capital Trust I et des emprunts obligataires qui continuent d'être notés.

La grille de notation de Moody's va de la notation AAA, qui est considérée comme représentant le risque d'investissement le plus faible, à C, qui est la notation la plus faible. La notation du Groupe soit B1 est dans la catégorie B, qui comprend également les notations B2 et B3. Moody's donne la définition suivante de cette catégorie B1 : « obligations notées B sont considérées comme spéculatives et comportant des risques élevés ».

Standard & Poor's : Le 12 avril 2011, Standard & Poor's a revu sa perspective sur Alcatel-Lucent et sur Alcatel-Lucent USA Inc de « négative » à « stable ». les notes B ont été confirmées.

Le 9 novembre 2009, Standard & Poor's a abaissé de B+ à B les notes long-terme d'Alcatel-Lucent et d'Alcatel-Lucent USA Inc. ainsi que de leurs obligations senior non garanties. La note B des dettes court terme d'Alcatel-Lucent a été confirmée. La note des titres préférentiels de Lucent Technologies Capital Trust I a été abaissée de CCC+ à CCC. La note perspective « Négative » reste inchangée.

La grille de notation de Standard & Poor's va de la notation AAA (la plus élevée) à D (la plus faible). La notation du Groupe, soit B, est dans la catégorie B, qui comprend également les notations B+ et B-. Standard & Poor's donne la définition suivante de cette catégorie : « Une obligation notée B est plus susceptible d'être en défaut qu'une obligation notée « BB », mais l'émetteur a pour le moment la capacité de faire face aux engagements attachés à cette obligation. Des conditions économiques ou financières défavorables réduiraient probablement la capacité, ou la volonté, du débiteur de remplir ses engagements pris au titre de l'obligation ».

La notation CCC des titres préférentiels de Lucent Technologies Capital Trust I est dans la catégorie CCC qui comprend également les notations CCC+ et CCC-. Standard & Poor's donne la définition suivante de la catégorie CCC : « Une obligation notée « CCC » est actuellement susceptible d'être en défaut et est dépendante de conditions économiques et financières favorables pour que l'émetteur remplisse ses engagements financiers la concernant. En cas de mauvaises conditions économiques et financières, l'émetteur n'aurait probablement pas la capacité de faire face à ses engagements financiers attachés à l'obligation ».

Les notes attribuées à la dette court-terme d'Alcatel-Lucent ne permettent qu'un accès limité au marché des papiers commerciaux.

Clauses sur les notations affectant la dette d'Alcatel-Lucent et d'Alcatel-Lucent USA Inc. au 30 juin 2011

Les emprunts obligataires en cours d'Alcatel-Lucent et d'Alcatel-Lucent USA Inc. (ex Lucent) ne contiennent pas de clauses qui pourraient déclencher un remboursement accéléré dans le cas d'une baisse de leurs notations respectives.

d/ Accord de crédit bancaire

Crédit bancaire syndiqué d'Alcatel-Lucent

Le 5 avril 2007, Alcatel-Lucent a conclu une ligne de crédit bancaire syndiquée à devises multiples de 1,4 milliard d'euros revolving sur cinq ans (avec deux options d'extension d'un an). Le 21 mars 2008, la disponibilité du crédit a été étendue jusqu'au 5 avril 2013 à hauteur de 837 millions d'euros.

La disponibilité de ce crédit syndiqué d'un montant de 1,4 milliard d'euros ne dépend pas de la notation de la dette d'Alcatel-Lucent par les agences de notation. La capacité d'Alcatel-Lucent à tirer ce crédit est conditionnée par le

respect d'un ratio relatif à la capacité du Groupe à générer de la trésorerie pour rembourser sa dette nette. Depuis la mise en place de ce crédit syndiqué de 1,4 milliard d'euros, le Groupe a respecté chaque trimestre ce ratio financier. La nouvelle ligne de crédit n'avait pas été tirée à la date du conseil d'administration qui a arrêté les comptes Groupe au 30 juin 2011, soit le 27 juillet 2011.

NOTE 14. Pensions, indemnités de départ à la retraite et autres régimes postérieurs à l'emploi

A partir du 1er janvier 2007, Alcatel-Lucent a choisi d'appliquer la norme révisée IAS 19 (voir note 1k des comptes consolidés audités 2010 inclus dans le Document de Référence du Groupe) qui autorise la reconnaissance immédiate, dans l'état consolidé du résultat global, des pertes et gains actuariels ainsi que les ajustements de plafonnement des actifs de retraites en dehors du résultat net.

98% de la valeur totale des engagements et 98% de la valeur de marché totale des fonds investis d'Alcatel-Lucent ont été remesurés au 30 juin 2011. Seuls les régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi de Alcatel-Lucent aux États-Unis et les principaux régimes de retraite d'Alcatel-Lucent en dehors de États-Unis (France, Allemagne, Royaume-Uni, Pays-Bas et Belgique) ont été remesurés. Le fait de ne pas remesurer les autres régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi est considéré comme non significatif.

Pour les régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi d'Alcatel-Lucent aux États-Unis, les impacts prennent en compte l'augmentation des taux d'intérêts et les écarts entre les rendements réels et les rendements attendus des actifs et les prestations payées. Des gains actuariels de 347 millions d'euros (dont 347 millions d'euros relatifs aux retraites et 0 millions d'euros relatifs aux autres avantages postérieurs à l'emploi) sont liées à une meilleure performance des actifs qu'attendue et des pertes actuarielles de (78) millions d'euros (dont (156) millions d'euros de pertes actuarielles relatifs aux retraites et 78 millions d'euros de gains actuariels relatifs aux autres avantages postérieurs à l'emploi) sont principalement relatifs à la augmentation des engagements du fait de la diminution des taux d'actualisation et de la mise à jour annuelle des données population.

Pour les principaux régimes de retraite d'Alcatel-Lucent en dehors des États-Unis, les impacts ont été estimés à partir d'une analyse de sensibilité prenant en compte l'évolution des taux d'intérêts et les écarts entre les rendements réels et les rendements attendus des actifs des plans de retraite. Des pertes actuarielles de (20) millions d'euros sont liées à une moins bonne performance des actifs des plans de retraite qu'attendue et des gains actuariels de 2 millions d'euros sont relatifs à la baisse des engagements. L'impact relatif à tous les autres plans de retraite et autres avantages n'est pas significatif.

Les taux d'actualisation utilisés pour évaluer les anciens régimes de retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi de Alcatel-Lucent aux États-Unis et les principaux régimes de retraite d'Alcatel-Lucent en dehors des États-Unis au 30 juin 2011 ont été mis à jour et sont les suivants :

Taux d'actualisation	30 juin 2011	30 juin 2010	décembre 31, 2010
US - Régime de retraite	4,91%	4,94%	4,95%
US - Régime de remboursement de frais médicaux	4,31%	4,39%	4,38%
US - Régime d'assurance-vie	5,22%	5,15%	5,18%
Euro – Régime de retraite	4,75%	4,25%	4,75%
UK – Régime de retraite	5,50%	5,50%	5,50%

La variation de surplus non reconnu (du fait de la limitation d'actifs et de l'application de l'IFRIC 14) pendant les six premiers mois 2011 représentait un montant de (298) millions d'euros concernant uniquement les retraites (un impact positif de 37 millions d'euros au 30 juin 2010 et un impact négatif de (57) millions d'euros en 2010).

Évolution des montants provisionnés des régimes de retraite et autres régimes postérieurs à l'emploi :

(En millions d'euros)

	30 juin 2011			30 juin 2010			31 décembre 2010		
	Régimes de retraite	Autres régimes postérieurs à l'emploi	Total	Régimes de retraite	Autres régimes postérieurs à l'emploi	Total	Régimes de retraite	Autres régimes postérieurs à l'emploi	Total
Montant provisionné au 1er janvier	454	(2 798)	(2 344)	(139)	(2 504)	(2 643)	(139)	(2 504)	(2 643)
Charge opérationnelle	(28)	(1)	(29)	(28)	(1)	(29)	(60)	(3)	(63)
Résultat financier ⁽¹⁾	246	(59)	187	202	(71)	131	473	(134)	339
Réduction de régime ⁽²⁾	-	-	-	10	-	10	13	-	13
Effet de la modification du régime de remboursement de frais médicaux pour les employés/retraités non représentés ⁽³⁾	67	-	67	-	-	-	-	30	30
Total reconnu en profits et (pertes)	285	(60)	225	184	(72)	112	426	(107)	319
Écarts actuariels de la période	173	78	251	(766)	(144) ⁽⁵⁾	(910)	218	(251) ⁽⁵⁾	(33)
Limitations d'actif et effet d'IFRIC 14	(298)	-	(298)	37	-	37	(57)	-	(57)
Total reconnu dans l'état consolidé du résultat global⁽⁴⁾	(125)	78	(47)	(729)	(144)	(873)	161	(251)	(90)
Contributions et prestations payées	89	7	96	95	13	108	201	25	226
Transfert 420	-	-	-	-	-	-	(234)	234	-
Évolution du périmètre de consolidation	-	-	-	-	-	-	5	-	5
Autre (reclassifications et modifications de taux de change)	(78)	210	132	54	(452)	(398)	34	(195)	(161)
Montant provisionné au 31 décembre	625	(2 563)	(1 938)	(535)	(3 159)	(3 694)	454	(2 798)	(2 344)
Dont :									
• Charges de retraite payées d'avance	2 575	-	2 575	2 902	-	2 902	2 746	-	2 746
• Pension, indemnités de départ à la retraite et autres régimes postérieurs à l'emploi	(1 950)	(2 563)	(4 513)	(3 437)	(3 159)	(6 596)	(2 292)	(2 798)	(5 090)

(1) Ce résultat est principalement dû au taux de rendement attendu des placements (voir note 7).

(2) Comptabilisée en coûts de restructurations.

(3) Comptabilisé sur une ligne séparée du compte de résultat "Amendement de régime d'avantages postérieurs à l'emploi".

(4) Les montants reconnus directement dans l'état consolidé du résultat global comptabilisés dans l'exercice indiqués dans le tableau ci-dessus sont différents de ceux donnés dans l'état consolidé du résultat global du fait de l'impact des activités non poursuivies, qui sont exclus du présent tableau.

(5) En 2010, ce montant inclut une perte actuarielle de 6 millions d'euros au titre de changement d'hypothèse d'évolution du coût net de ce plan dans le cadre de la réforme de santé 2010 aux Etats-Unis.

Couverture financière

(En millions d'euros)	30 juin 2011	30 juin 2010	31 décembre 2010
Engagement	(25 821)	(30 772)	(28 054)
Valeur de marché des fonds investis	25 870	28 970	27 538
Couverture financière	49	(1 802)	(516)
Surplus non reconnu (dû aux modifications de régimes, à la limitation d'actif et à IFRIC 14)	(1 987)	(1 892)	(1 828)
Montant net reconnu	(1 938)	(3 694)	(2 344)

Modification du régime de retraite des membres de la Direction en 2011

A compter du 1er avril 2011, environ 3 000 employés en activité du plan de retraite des membres de la Direction aux Etats-Unis peuvent choisir de recevoir un capital lors de leur départ en retraite. Une de nos hypothèses actuarielles est que, en moyenne, le capital versé sera déterminé en utilisant un taux d'actualisation de 6%. Puisque le taux d'actualisation IAS 19 actuellement retenu est inférieur, cette différence donne un produit de 67 millions d'euros. Cet impact est comptabilisé sur la ligne « Amendement de régime d'avantages postérieurs à l'emploi » du compte de résultat.

Modification du régime de remboursement des frais médicaux des retraités non représentés en 2010

La loi du « Patient Protection and Affordable Care Act (PPACA) » a réduit les subventions des plans dits "Medicare Advantage" et a éliminé celles des plans « Medicare Advantage Private-Fee-For-Service arrangement (PFFS) » à compter du 1er janvier 2011. Nous avons donc transféré au 1er janvier 2011 nos plans PFFS dans un autre plan « Medicare Advantage » appelé "National Preferred Provider Organization (PPO)". L'impact de la réduction des subventions a été enregistré lors du premier trimestre 2010. Alcatel-Lucent USA Inc. a modifié ce plan PPO au cours du troisième trimestre 2010 en augmentant, à compter du 1er janvier 2011, la part payée par les retraités et leurs dépendants éligibles au "Medicare", ce qui réduit la valeur des engagements pour environ 30 millions d'euros. Cet impact a été comptabilisé sur la ligne spécifique du compte de résultat "Amendement de régimes d'avantages postérieurs à l'emploi".

NOTE 15. Notes concernant les états consolidés de la situation financière

a/ Capacité d'autofinancement

(En millions d'euros)	Q2 2011	Q2 2010	1er semestre 2011	1er semestre 2010	31 décembre 2010
Résultat net - attribuable aux propriétaires de la société mère	43	(184)	33	(699)	(334)
Participations ne donnant pas le contrôle	15	1	20	9	42
Ajustements :					
- Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	231	258	464	496	993
<i>Dont impact de la capitalisation des frais de développement</i>	<i>72</i>	<i>77</i>	<i>133</i>	<i>148</i>	<i>276</i>
- Amendement de régime d'avantages postérieurs à l'emploi	2	-	(67)	-	(30)
- Provisions pour pensions et départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi, nettes	(126)	(121)	(254)	(209)	(502)
- Provisions, autres pertes de valeurs et variations de juste valeur	(20)	(61)	(4)	(81)	(117)
- Rachat d'emprunts obligataires et changement d'estimations concernant l'emprunt obligataire convertible Lucent 2,875% Série A et intérêts sur les litiges fiscaux	(6)	(24)	(6)	(24)	(24)
- Plus ou moins-values sur cessions d'actifs	(10)	(4)	(16)	(8)	(166)
- Quote-part dans le résultat net des entreprises associées nette des dividendes reçus	(1)	(6)	(1)	(7)	(14)
- Résultat des activités abandonnées	(1)	4	-	13	12
- Coût de financement	76	77	148	148	304
- Rémunérations payées d'actions	8	10	15	20	37
- Impôts	(47)	4	(35)	51	37
Sous-total ajustements	106	137	244	399	530
Capacité d'autofinancement	164	(46)	297	(291)	238

b/ Free cash flow

(En millions d'euros)	Q2 2011	Q2 2010	1er semestre 2011	1er semestre 2010	2010
Capacité d'autofinancement	164	(46)	297	(291)	238
Variation du besoin en fonds de roulement opérationnel	(263)	(202)	(181)	17	(63)
Autres actifs et passifs courants	(49)	50	(223)	(91)	73
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant intérêts et impôts	(148)	(198)	(107)	(365)	248
<i>Dont :</i>					
- montants payés au titre des plans de restructuration	(80)	(76)	(162)	(213)	(376)
- financement des retraites et des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(50)	(64)	(96)	(108)	(226)
Intérêts (payés)/reçus	(36)	(45)	(136)	(153)	(257)
Impôts (payés)/reçus	(34)	(46)	(54)	(68)	(117)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(218)	(289)	(297)	(586)	(126)
Investissements corporels et incorporels	(132)	(146)	(266)	(278)	(692)
Free cash flow	(350)	(435)	(563)	(864)	(818)

c/ Trésorerie (payée) / reçue au titre de la prise ou perte de contrôle des sociétés consolidées

(En millions d'euros)

	Q2 2011	Q2 2010	1er semestre 2011	1er semestre 2010	2010
Prise de contrôle d'entités consolidées	-	-	-	-	-
Coûts d'acquisition de nouvelles entités consolidées	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie des nouvelles entités consolidées	-	-	-	-	-
Total – Impact net sur les flux de trésorerie des prises de contrôle	-	-	-	-	-
Perte de contrôle d'entités consolidées					
Coûts de cession des anciennes entités consolidées	3	-	3	-	109
Trésorerie et équivalents de trésorerie des anciennes entités consolidées	-	-	-	-	(16)
Total – Impact net sur les flux de trésorerie des pertes de contrôle	3	-	3	-	93

NOTE 16. Engagements au titre d'obligations contractuelles et engagements hors bilan

a/ Obligations contractuelles

Pas de modification à signaler depuis le 31 décembre 2010.

b/ Engagements hors bilan

Au cours du 1er semestre 2011, Alcatel-Lucent a signé une lettre de garantie (« LG ») en faveur de Louis Dreyfus Armateurs (« LDA »), notre coentrepreneur dans l'entité conjointement contrôlée Alda Marine, selon laquelle Alcatel-Lucent s'engage à indemniser toutes pertes provenant de l'exposition des équipages concernés aux radiations émanant de la centrale nucléaire endommagée de Fukushima, lors des réparations faites au cours du deuxième trimestre 2011 sur un câble sous-marin, qui ont nécessité l'utilisation de navires armés par LDA.

Notre dette potentielle au titre de cette LG ne devrait pas excéder 50 millions d'euros, augmentés annuellement par le taux le plus bas de (i) 5% et (ii) le pourcentage d'augmentation des salaires des équipages concernées accordée par LDA. Cette LG expire le 15 avril 2081.

Comme le niveau des radiations mesuré durant les réparations est toujours resté sous les seuils critiques tels que définis par l'IRSN (Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire), le risque d'avoir à effectuer des paiements au titre de cet engagement est considéré comme faible au 30 juin 2011.

NOTE 17. Litiges

Les principales modifications intervenues au cours des six premiers mois 2011 concernant les litiges décrits dans la note 34 des comptes consolidés audités 2010 inclus dans le Document de Référence du Groupe sont les suivantes :

a/ Procédures Costaricaines

Suite à l'inculpation de certains individus par le bureau du Procureur du Costa Rica le 27 juillet 2007 pour corruption aggravée, enrichissement illégal, dissimulation, fraude et autres chefs d'inculpation, ainsi que la participation d'ICE dans cette procédure en tant que partie civile, le Tribunal pénal a rendu son verdict le 27 avril 2011, refusant, pour des raisons formelles, de se prononcer sur les demandes d'ICE à l'encontre d'Alcatel-Lucent. Le Tribunal pénal a rendu sa décision motivée écrite le 25 mai 2011. La provision de 2 million d'euros comptabilisée précédemment a, par conséquent, été intégralement reprise au cours du deuxième trimestre 2011.

b/ Procédures aux Etats-Unis

La transaction avec le DOJ a été entérinée par le tribunal le 1er juin 2011. Alcatel-Lucent a effectué pour un montant de 25 millions de dollars le premier des quatre versements de l'amende de 92 millions de dollars - payable sur une période de trois ans. Alcatel-Lucent France, Alcatel-Lucent Trade International AG et Alcatel Centroamerica ont chacune plaidé coupable de conspiration et violation des dispositions du FCPA en matière de pot-de-vin, contrôle interne et tenue des livres comptables. ICE a tenté de participer à la transaction pénale en tant que prétendue victime des activités d'Alcatel-

Lucent, et a déposé une demande de restitution. Le 1er juin 2011, le tribunal a rejeté la demande de restitution d'ICE, jugeant qu'ICE n'est pas une victime. ICE a immédiatement tenté, par voie de référé administratif, de contraindre le tribunal à entendre sa cause, mais la demande d'ordonnance a été rejetée. ICE a aussi interjeté appel de la décision du tribunal.

Suite à l'accord avec le DOJ et la SEC, pour les trois prochaines années un superviseur français s'assurera de la conformité d'Alcatel-Lucent avec les lois contre la corruption. En février 2011, Alcatel-Lucent a payé l'intégralité du montant de 45.4 millions de dollars en amendes civiles et restitution dues à la SEC.

ICE a fait appel de la décision du tribunal de l'Etat de Miami, en Floride (E.U.) qui a rejeté pour cause d'incompétence ses demandes RICO.

c/ Enquêtes menées en France

En ce qui concerne l'enquête portant sur un éventuel délit de favoritisme lors de l'attribution d'un contrat pour un système de télécommunication sous-marin en Polynésie française, un ancien conseil d'ALSN et certains agents publics de Polynésie française, dont certains ne sont plus en fonction, ont été inculpés en mars 2011 pour favoritisme ou complicité de délit de favoritisme.

d/ Malaisie

Suite à l'enquête menée par les autorités malaises pour corruption, Alcatel-Lucent n'a pas été inculpée. Toutefois, deux clients en Malaisie ont exclu Alcatel-Lucent de tout nouveau contrat pour une période de 12 mois débutant respectivement en janvier et en février 2011.

Alcatel-Lucent ne peut prédire le résultat de ces enquêtes et l'effet qu'elles pourraient éventuellement avoir sur ses activités.

Aucun nouveau litige significatif n'a été commencé depuis le 31 décembre 2010.

NOTE 18. Événements postérieurs à la date de clôture

Mis à part l'événement cité dans le paragraphe ci-dessous, aucun événement, intervenu entre la date de clôture au 30 juin et le 27 juillet 2011, date d'arrêté des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités par le conseil d'administration et d'autorisation de leur communication, n'est à signaler ou à ajuster.

Le 20 juillet 2011, Alcatel-Lucent a annoncé qu'il étudiait des options stratégiques en vue de renforcer les opportunités à venir de son activité Entreprise. Toutes les options sont étudiées y compris les discussions avec des tiers. Dans le cadre de cet examen et en respect de la réglementation locale, Alcatel-Lucent a tenu des réunions le 20 juillet 2011 avec les représentants du personnel de son activité Entreprise. Aucune décision n'a été prise au sujet des options à l'étude et il n'y a aucune certitude que cet examen aboutira à des changements.

Si le Groupe décidait de vendre cette activité, l'activité correspondante pourrait être présentée en tant qu'activité abandonnée, avec un retraitement des résultats des périodes précédentes dans le compte de résultat et des flux de trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie. Conformément à l'IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », lorsque l'activité sera disponible à la vente immédiate et lorsque la vente sera hautement probable au cours des 12 mois à venir, les actifs et passifs correspondants devront être présentés en tant qu'activité détenue en vue de la vente sur une ligne séparée des actifs et passifs non courants dans l'état de la situation financière.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code Monétaire et Financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Alcatel-Lucent, relatifs à la période du 1er janvier 2011 au 30 juin 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Neuilly-sur-Seine, le 28 juillet 2011

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIÉS

Jean-Pierre Agazzi

ERNST&YOUNG et Autres

Jean-François Ginies

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes présentés dans le rapport financier semestriel 2011 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat d'Alcatel-Lucent et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes semestriels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 8 août 2011

Ben Verwaayen

Directeur Général

Relations Investisseurs et actionnaires

Alcatel-Lucent
3, avenue Octave Gréard
75007 Paris
France

Tél + 33 (0)1 40 76 10 10
www.alcatel-lucent.com